

Projet du Parti socialiste

**Base transmise
aux fédérations
et aux militant·es**

Introduction

Le nouveau programme du Parti socialiste est le fruit d'un immense travail collectif, populaire et ouvert, nourri par les contributions citoyennes, les travaux de nos élus et l'engagement de nos militants, l'expertise de nombreux scientifiques, de syndicats et d'associations.

La refondation du projet socialiste a commencé par un tour de France, « Notre France, parlons-en », à l'écoute des Français. A Douai, Fameck, Argenteuil, Guéret, Rennes, La Seyne-sur-Mer, Toulouse, Carcassonne, nous sommes allés rencontrer des citoyens éloignés de la politique, qui nous ont confié leur colère mais aussi leurs espoirs.

Notre travail s'est poursuivi avec la société civile organisée. Nous avons mené plus de 200 auditions avec des experts, représentants syndicaux et associatifs. A travers une plateforme participative, nous avons recueilli des centaines de contributions citoyennes.

Ce projet est enfin l'émanation de tout ce que l'organisation socialiste compte de richesse. Il est nourri des contributions militantes, des conventions nationales, des contributions de nos secrétaires nationaux, des travaux parlementaires, mais aussi de l'expérience des élus locaux socialistes, nos maires, nos présidents de départements et de régions, qui incarnent le socialisme par la preuve, aussi bien dans les grandes métropoles que dans les villes moyennes et petites, les campagnes comme les quartiers populaires.

Notre projet arrive à un moment clé de l'histoire de notre pays, de l'Europe et du monde. Il porte une ambition radicale à la hauteur des défis du 21^{ème} siècle.

Vivre libres dans un monde en feu

Nous avons le sentiment que le monde bascule. Partout, l'impérialisme refait surface, le droit recule, les institutions internationales issues des deux guerres mondiales du 20^{ème} siècle sont affaiblies. Le capitalisme néolibéral, dominant depuis un demi-siècle, est entré en crise profonde. Il emporte avec lui la démocratie. Dans le monde, seule 1 personne sur 4 vit encore en démocratie. C'était 1 sur 2 il y a 20 ans. Les autocraties opposent partout des contre-modèles conquérants ; la conviction qu'un dirigeant autoritaire réglerait plus efficacement les problèmes et améliorerait les conditions de vie matérielles se répand, singulièrement parmi la jeunesse. Une grande partie du peuple Français voit ses conditions de vie se précariser et se dégrader : les salaires sont en berne, les sites industriels continuent de fermer, la jeunesse lutte pour son autonomie et ne parvient plus à accéder au logement, les services publics s'éloignent et se dégradent. Ceci n'est pas le fruit du hasard, mais d'un ordre économique mondial.

Nous entrons dans un nouvel âge du capitalisme. Aux promesses non-tenues de la mondialisation et du libre-échange, se substitue un capitalisme autoritaire, d'autres diront illibéral. Ce capitalisme vise à l'appropriation par des acteurs suffisamment puissants, entreprises géantes ou États, et essentiellement par la force, des ressources indispensables à la puissance et de plus en plus rares dans un monde fini : l'énergie, les métaux rares, les terres agricoles, l'eau, l'espace. Fini, le doux commerce. Place à la prédation.

Sous l'empire de la rareté, la mondialisation a de plus en plus un goût de cartellisation. Déjà, un millier de sociétés multinationales se partagent l'essentiel des profits mondiaux : un peu plus de 500 en réalisent la moitié, et une centaine contribue à plus de 70 % des émissions de CO². Elles cherchent à se doter de positions oligopolistiques pour garantir la rentabilité des investissements massifs qu'exigent de plus en plus le contrôle et l'exploitation des matières premières. Derrière ces entreprises, des États se mettent à leur service. Les grandes puissances de ce monde, États-Unis, Chine, Russie, répondent toutes d'un modèle où le pouvoir politique est de plus en plus adossé à une oligarchie économique et financière.

Ces oligarchies se constituent à mesure que, pour maintenir coûte que coûte une rentabilité, même en l'absence de croissance, le capitalisme devient prédateur et se dresse contre la redistribution et la démocratie. Depuis un demi-siècle, la baisse de la croissance en Europe ne s'est pas accompagnée de celle des dividendes et des profits. La concentration de la richesse s'est accrue. 1 % de la population mondiale détient une richesse équivalente à celle des 6,9 milliards de personnes les moins privilégiées. En France, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes équivaut à 45 % de la richesse produite chaque année, contre 6 % en 1996.

Dans ce monde brutal, l'écologie est aussi combattue comme une régulation insupportable et une atteinte aux profits de demain. À mesure que le réchauffement climatique s'emballe, que la biodiversité s'effondre, que les pollutions et ses risques pour la santé sont généralisés et de moins en moins évaluables, le climato-scepticisme se répand. Cela n'a rien d'un paradoxe. Au bord du gouffre, quand 7 des 9 limites planétaires sont franchies et alors qu'il faudrait tout changer, le capital se défend. Il finance et organise le climato-scepticisme, d'autant plus facilement que les politiques écologiques échouent encore à séduire et servir les intérêts des classes populaires et moyennes.

Alors que liberté est partout menacée, vivre libres, c'est-à-dire pouvoir choisir son destin, au niveau individuel comme collectif, devient un enjeu premier.

Comment vivre libres lorsqu'on n'a pas accès à un logement décent, que l'on doit cumuler deux emplois pour s'en sortir, ou attendre des mois avant d'obtenir un rendez-vous chez le spécialiste ? Comment vivre libres lorsque, à la tête d'une famille monoparentale et sans aide, le quotidien est un parcours du combattant ? Comment vivre libres quand le travail, soumis au bon vouloir de grandes entreprises qui cherchent à s'affranchir de toute règle, ne paie pas assez et se précarise ? Comment vivre libres quand la marchandisation de tout menace la cohésion sociale, la dignité et le financement des services publics ?

Comment vivre libres quand l'impérialisme le plus brutal se répand, abat le droit international et menace l'intégrité des frontières ? Comment vivre libres si la démocratie n'est plus capable de résister à l'autoritarisme ?

Comment vivre libres face à l'accélération du réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les pollutions généralisées et les pénuries d'eau ? Comment vivre libres quand nos cerveaux, notre attention, sont devenus un autre objet de prédation qui enrichit les grandes plateformes numériques, au détriment de notre relation aux autres et de notre empathie ?

Comment vivre libres quand une oligarchie financière à l'idéologie réactionnaire se retourne contre l'indépendance de la presse, de la recherche, de la culture, et menace la liberté des femmes à disposer de leur corps ou celle des demandeurs d'asile à chercher refuge ?

La liberté pour chacun de choisir sa vie, et pour chaque peuple de présider à son destin, ne peut pas être un luxe réservé à quelques-uns : les plus riches, les plus puissants.

Nous ne sommes pas tous égaux face à la liberté.

C'est vrai à l'échelle des peuples, c'est aussi vrai à celle des individus ou des familles. Celles et ceux qui doivent compter chaque euro au supermarché, pour les loisirs, et pour partir en vacances, ceux qui vivent dans des déserts médicaux, culturels, associatifs, ceux qui n'arrivent pas à vivre de leur travail et subissent des horaires contraints, ceux qui dépendent de leur voiture pour la moindre activité du quotidien, et qui subissent la chaleur ou le froid dans un logement mal isolé... Celles et ceux-là ne sont pas pleinement libres, parce qu'une minorité protège ses privilèges ou ses profits, échappe à l'impôt par l'optimisation et l'évasion fiscale, cherche à museler la souveraineté populaire.

Nous, socialistes, croyons que la liberté est un bien commun. Dans un monde qui promet la liberté à quelques-uns, nous voulons la liberté pour tous : les travailleurs et les familles précarisés, les peuples opprimés ou intimidés, les jeunes empêchées, les personnes discriminées, les campagnes et les quartiers populaires délaissés, les générations futures sacrifiées. Un grand combat politique et culturel s'organise

autour de la liberté. Il y a, d'un côté, les droites, libertariennes, pour qui la liberté est l'absence de règles communes, le règne du tout-marché, partisans du laisser-faire généralisé qui n'est rien d'autre que la loi du plus fort. Et il y a, de l'autre, la gauche démocratique, qui a toujours refusé de séparer la liberté de l'égalité et de la fraternité, et qui la construit pour tous plutôt que pour quelques-uns, par le développement de règles communes et de sociétés solidaires.

La France, l'Europe, en quête d'elles-mêmes

A nous de le réaffirmer. La coalition des forces acquises aux valeurs universelles, à la paix, la démocratie, la justice sociale et écologique constituera bientôt le seul rempart qu'il sera possible d'opposer à la brutalisation du siècle, pour la liberté. Elle reste cependant à construire.

C'est l'histoire de la France et sa fierté, que d'avoir toujours voulu être, depuis sa grande Révolution qui inspira le monde, à la pointe du combat pour l'égle liberté de tous et le progrès humain. La France est une promesse : celle d'une école qui émancipe, d'un travail digne et récompensé, d'une égalité des droits et des libertés, de services publics efficaces et accessibles à tous, d'un pays qui porte haut sa voix dans le monde. Mais aujourd'hui, où est-elle ?

Notre pays souffre d'un mal profond. A l'occasion d'un tour de France, les socialistes l'ont sillonné pendant des mois pour écouter celles et ceux qui ne croient plus en la politique. Si une courte majorité de Français se dit satisfaite de sa situation personnelle, même si l'angoisse de tout perdre n'est jamais loin, une part écrasante a perdu foi en l'avenir de notre nation. Bonheur privé, malheur collectif : dans les classements internationaux, lorsqu'on interroge les Français sur leur niveau de bonheur collectif, nous tombons au même niveau que l'Afghanistan. Cette perte de sens collectif se traduit par une abstention massive et une défiance généralisée vis-à-vis du politique. Elle exalte la nostalgie du passé : 73 % des Français considèrent « qu'en France, c'était mieux avant », y compris 67 % des moins de 35 ans ! Notre jeunesse est une génération désenchantée, pour qui l'espoir de vivre mieux que ses parents semble éteint. La natalité est en berne : pour la première fois depuis 1945, notre pays enregistre plus de décès que de naissances.

La France est fracturée de toute part. La ghettoïsation territoriale y est avancée. Les plus riches font sécession dans des quartiers où le prix de l'immobilier devient inabordable, les populations des quartiers populaires sont assignées à résidence, par les discriminations et les difficultés scolaires qu'elles subissent, les campagnes, loin des centres économiques, sociaux et culturels, sont livrées à elles-mêmes. Les Outre-mer désespèrent de la promesse républicaine d'égalité réelle. La division du peuple français est un carburant électoral pour ceux qui y ont intérêt : l'extrême droite, et l'oligarchie financière qui se met à son service. Cette oligarchie est en train de confisquer le pouvoir, financier, politique et médiatique. Elle est présente dans les médias, où 11 milliardaires contrôlent 80 % de la presse quotidienne généraliste. Elle concentre aussi le pouvoir économique et de plus en plus de richesses.

Comment la France peut-elle affronter les défis de ce siècle, tout en étant si polarisée ?

Plus la France doute d'elle-même comme nation, plus le pessimisme se répand, plus notre socle de valeurs se délite, plus règne le chacun pour soi et plus notre modèle social se fragilise. Notre tâche est d'amener la France à croire de nouveau en elle-même. Notre peuple évolue et n'a pas encore trouvé l'équilibre neuf qui l'accompagnera dans le siècle. Pourtant, nous regorgeons d'atouts. Nous sommes le pays des savoirs faire et de l'amour du travail bien fait, celui des filières d'excellence et du patrimoine, celui des services publics et de la laïcité, celui des arts, de la culture, de la mode et de la gastronomie... Le patriotisme que nous portons ne se construit pas en excluant. Il rassemble. Nous, socialistes, pouvons réconcilier les Français. Mais la lutte contre les fractures territoriales, culturelles, sociales, identitaires, ne se fera pas avec des bons sentiments. Elle exige des politiques de justice radicales. La démarchandisation des biens et services essentiels. Un nouveau contrat social pour une nouvelle condition sociale, qui n'a plus rien à voir avec celle d'après-guerre. Une révolution démocratique qui redonne confiance en la politique.

Pour vivre libres au 21^{ème} siècle, la France et les Français auront besoin de l'Europe. Là réside un autre idéal du socialisme démocratique. Il est aujourd'hui en grand danger.

L'Europe, divisée, est menacée d'effacement du fait de son impuissance politique et géopolitique. Le projet européen est né, au 20^{ème} siècle, dans un monde qui a désormais disparu. Il a d'abord été construit comme un marché, assis sur des règles prédictibles, soustraites à l'intervention politique. Le domaine de la politique et de la sécurité s'abritait sous l'égide du grand frère américain. Mais alors que l'illusion d'une paix mondiale « par le commerce » s'est dissipée, les fondations libérales de l'Union européenne chancellent. Elle est sommée de se réinventer. Il est dangereux de penser qu'elle pourrait seule maintenir, dans ce monde nouveau, la politique du libre-échange, sans y perdre des pans entiers de son industrie, de son agriculture et de ses services.

A l'épreuve de l'invasion totale de l'Ukraine par la Russie et de la grande pandémie du COVID-19, les Européens ont ouvert un premier œil : la dépendance énergétique à la Russie, et la dépendance industrielle à la Chine, mettent en péril la sécurité de nos peuples. Depuis le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis et le retrait structurel du soutien américain à la résistance ukrainienne, les Européens sont lents à décoller totalement leur regard : nous devons assurer nous-mêmes notre sécurité. Pour beaucoup de pays européens c'est une rupture, intime. Mais l'évidence est là : ce qu'on appelait jadis « l'Occident » n'existe plus. Il y a les États-Unis d'un côté, l'Europe de l'autre, et celle-ci doit désormais présider seule à son destin.

La construction d'une souveraineté européenne inquiète les puissances sans foi ni loi. Pour nous affaiblir, la Russie de Poutine et les États-Unis de Donald Trump adoptent la même stratégie. Ils ont trouvé leur cheval de Troie : les droites identitaires européennes qui, unies dans un front continental, assaillent l'Union européenne de l'intérieur. Ils y relaient la propagande russe et de la nouvelle oligarchie américaine, au service de leurs ambitions politiques : faire de l'Europe un continent forteresse, « blanc et chrétien », détruire son modèle social et y répandre l'antiscience pour renoncer à toute ambition écologique. Leur programme n'amène qu'une chose : la vassalisation

de l'Europe, sa désunion, au profit de tous ceux qui cherchent à l'acheter.

Les droites identitaires expliquent que l'Europe est une camisole qui opprime les nations. Mais l'Europe est, au contraire, ce qui permettra aux nations européennes de rester libres. Pourvu qu'elle s'affirme, fasse sa révolution démocratique, défende son modèle unique au monde et cesse de soumettre les peuples aux dogmes du marché. Ce qui vaut pour la France vaut aussi pour l'Europe. Désunie, elle est faible. En doute d'elle-même, elle s'égaré. Notre tâche est de lui redonner confiance en elle, en sa puissance. La priorité stratégique de notre temps, c'est la souveraineté européenne, pour que nous puissions vivre libres, défendre notre modèle démocratique, social, écologique, et faire appliquer le droit international au-delà des phrases. L'Europe a montré qu'il était possible d'établir un espace de coopération et de paix entre les nations. Elle pourra, demain, prendre les devants d'une alternative au nouvel ordre impérial du monde.

Un nouveau socialisme, pour le 21^{ème} siècle

Les socialistes portent, au regard de leur histoire, une responsabilité particulière pour forger l'alternative au nouveau capitalisme et ses alliés impérialistes, identitaires, climatosceptiques. Le naufrage du modèle néolibéral et les défis du 21^{ème} siècle nous appellent à construire un nouveau socialisme, capable de transformer l'ordre économique et social pour permettre à chaque personne et à chaque peuple, de vivre libre. La social-démocratie s'est forgée à un moment particulier de l'histoire européenne, la reconstruction d'après-guerre, où s'est forgé un compromis inédit entre capital et travail, dans un cadre national, soutenu par une forte croissance, des gains de productivité et un État social protecteur. Ce modèle a permis des progrès sociaux considérables, mais n'a jamais pris en compte les limites planétaires, n'a pas effacé les inégalités entre les femmes et les hommes ni les discriminations racistes, et s'est progressivement fissuré sous l'effet de la mondialisation libérale. Il doit être dépassé.

Les socialistes doivent aujourd'hui défaire le capitalisme de prédation, orchestré par des multinationales géantes et les puissances impérialistes qui les servent où s'en servent. Pour cela, nous devons revenir à la source de notre engagement : la transformation du système économique et social et l'expansion continue des libertés, pour qu'elles profitent à toutes et tous. C'est aujourd'hui, la condition de notre liberté. La démocratie ne pourra redevenir un idéal majoritaire que si nous mettons l'économie au service du bien commun, plutôt qu'aux profits de quelques-uns. Nous devons d'abord empêcher qu'elle ne soit défaite par les puissances autoritaires et les grandes entreprises de la tech. De même, la bifurcation écologique ne sera possible et efficace que si nous remettons en cause les déterminants du réchauffement, soit un mode de production et de consommation qui encourage la prédation, l'exploitation, le gaspillage plutôt que de répondre aux véritables besoins sociaux. L'écologie ne peut réussir sans le socialisme, et la réciproque est vraie.

Notre société idéale est celle de la coopération, fondée sur l'empathie, le respect de chacun et l'attention à l'autre, la lutte contre l'isolement, les discriminations et les violences, la recherche de l'utilité sociale plutôt que du profit. La coopération est à la fois un antidote à l'individualisme véhiculé par le fondamentalisme du marché et une méthode pour reconstruire le lien social. Elle nous ramène à une conception de l'être humain comme être social, inscrit dans un ensemble de relations avec les autres et avec son environnement. Cet idéal, déjà présent chez les premiers socialistes français, ne sépare jamais la liberté de la fraternité. Il valorise le collectif, respecte le vivant et réoriente l'économie vers la satisfaction des besoins réels. Il protège et enrichit ce qui fait l'humanité de l'homme : sa liberté, sa sensibilité, mais aussi les biens communs — sociaux, culturels et naturels — ce qu'elle soustrait à la logique marchande. Il redéfinit le progrès à l'aune de la qualité de vie, l'éducation, la santé ou encore la préservation des écosystèmes et reprend le contrôle des innovations technologiques, en particulier du numérique et de l'intelligence artificielle, ainsi que de l'orientation des investissements et du crédit. À la toute-puissance du marché, nous devons opposer une puissance publique forte et une démocratie exemplaire, qui résiste aux manipulations.

Comment y parvenir ? Aucune transformation de l'ordre économique et social ne sera possible sans mobiliser toutes celles et ceux qui aujourd'hui n'y trouvent pas leur place, de par leur condition sociale ou leur lieu de vie. Ce sont les classes populaires. C'est la jeunesse en quête d'autonomie et d'avenir, qui se sent sacrifiée. Ce sont les quartiers populaires et la France rurale qui partagent un même sentiment de relégation et d'assignation. Résorber les fractures sociales et territoriales qui défigurent notre pays et divisent son peuple est une condition du progrès. C'est ainsi qu'un nouveau socialisme, revivifié face aux défis du 21^{ème} siècle, pourra donner raison à Jaurès en réalisant la promesse républicaine issue de la révolution de 1789 : liberté pour tous, par l'égalité et la fraternité.

Sommaire

Introduction	1
Sommaire	8
PARTIE I Vivre libres	15
Chapitre 1 – Mieux vivre au travail et de son travail	17
Redonner du sens et de la valeur au travail	17
Avoir du temps libre	19
Pouvoir profiter de sa retraite	20
Défendre les artisans et commerçants	21
Chapitre 2 – Coût de la vie quotidienne : reprendre le contrôle	22
Se loger	23
Se chauffer et se rafraîchir	24
Se nourrir	25
Chapitre 3 – Réindustrialiser le pays et créer les emplois de demain	26
Investir dans les secteurs stratégiques	27
Former aux emplois de demain	29
Produire de l'énergie propre, sûre et bon marché	30
Faire de l'économie sociale et solidaire un moteur de l'économie de demain	31
Chapitre 4 – Construire la souveraineté européenne	32
Défendre un modèle social, écologique et démocratique européen	33
Construire la défense de demain, pour l'Europe et ses nations	36
Donner à l'Europe les moyens de ses ambitions	37
Chapitre 5 – Mettre le progrès technique au service du progrès humain	38
Échapper aux nouvelles servitudes numériques	39
Mettre l'intelligence artificielle au service du bien commun	41
Miser sur les innovations sociales, écologiques et démocratiques	43
PARTIE II Être en sécurité(s)	44
Chapitre 6 – Être en bonne santé	46
Prévenir plutôt que guérir	47
Se faire soigner : un droit fondamental à garantir	48
Le combat pour la santé mentale	49
Libérer le fin de vie	50
Chapitre 7 – Pour une sécurité environnementale	51
Tous contaminés : éradiquer les pollutions et les perturbateurs endocriniens	52
Construire un fonds de sécurité climatique	54
S'adapter au réchauffement climatique	55
Chapitre 8 – Bien vieillir	56
Prévenir la perte d'autonomie	57
Repenser le modèle de l'accueil de la personne âgée en établissement	58
Réduire le reste à charge des familles	59
Chapitre 9 – Police, justice : un ordre juste	60
Garantir le droit de chacun à la sûreté, partout	61
Mettre fin au narcotrafic et lutter contre la criminalité organisée	62
Restaurer la confiance des Français dans leur justice et dans leur police	63
Prévenir la délinquance	64
Cybersécurité : la nouvelle frontière	65
La justice, levier de restauration du lien social	66
PARTIE III S'épanouir, à égalité	67
Chapitre 10 – Pour un droit à l'enfance	69
Prendre soin de la petite enfance	70
Éradiquer les violences faites aux enfants	69
Reconstruire l'aide sociale à l'enfance	72
Protéger les enfants en ligne et face aux écrans	73

Chapitre 11 – Apprendre, se former, garantir à tous les mêmes chances	74
Refaire de l'école le creuset de l'égalité républicaine	75
Mettre fin au harcèlement scolaire	77
Garantir l'accès de tous aux études	78
Donner aux jeunes les moyens de décider de leur destin	79
Pouvoir réussir même sans diplôme	80
Chapitre 12 – Handicap : faire de l'inclusion une réalité et un droit	81
L'inclusion à l'école	82
L'inclusion au travail	83
Chapitre 13 – Abolir le patriarcat	84
Tolérance Zéro pour les violences sexistes et sexuelles	85
Égalité au travail et à la maison	86
Répondre aux besoins de santé des femmes	87
Lutter contre l'exploitation sexuelle et reproductive	88
PARTIE IV Vivre avec la nature	90
Chapitre 14 – Une agriculture durable et un revenu digne pour tous les paysans	91
Un revenu digne pour tous les paysans	92
Une agriculture durable	93
Une pêche durable, protéger la mer et son économie	94
Contre la concurrence déloyale et pour le juste échange	95
Chapitre 15 – Pour une écologie populaire	96
Planifier la bifurcation écologique	97
Un nouveau contrat social des transports	98
Mieux vivre en ville, petites ou grandes	99
Adapter nos logements	100
Être(s) sensibles : pour un droit au beau, au calme, au vert	101
Protéger et partager la nature	102
Partager et protéger l'eau	103
Bien-être animal : protéger le vivant, protéger les humains	104
PARTIE V Refaire société	105
Chapitre 16 – Recréer du commun	107
Lutter contre la ghettoïsation territoriale, scolaire et urbaine	108
Contre la sécession des élites, imposer la justice dans la fiscalité et dans l'héritage	109
Des services publics partout et à visage humain	111
Mettre fin à la grande pauvreté	112
Gagner la bataille culturelle, nous réunir par la culture	113
Se réunir par le sport	115
Chapitre 17 – Faire peuple, reconstruire la cohésion nationale	116
Se donner les moyens d'une réelle politique migratoire et d'intégration	117
Garantir le droit d'asile	118
Lutter contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie	119
Pour la liberté d'être qui on est	120
Défendre la laïcité, pour la liberté	121
Vers l'égalité réelle pour les Français d'Outre-mer	122
Chapitre 18 – La République démocratique du 21^{ème} siècle	124
Pour une révolution démocratique	125
Rétablir l'indépendance des médias	127
Garantir la vitalité du monde associatif	129
Pour une science libre et indépendante	130
Achever la décentralisation	131
Réformer l'État	132
PARTIE VI Pacifier le monde	133
Chapitre 19 – Un monde de coopération	135
Agir pour le respect du droit international	136
Protéger les biens communs mondiaux	137
Réformer les institutions internationales	138
Chapitre 20 – Un monde de coopération	139
Investir dans le développement et l'éducation	140
Construire une diplomatie féministe	141
Réinventer la diplomatie environnementale	142

PARTIE I

Vivre libres

La liberté est, depuis les premiers mouvements utopistes du 19^e siècle et dans la pensée de Jaurès, au cœur de l'idéal socialiste. C'est même, pour Jaurès, son but fondamental : le socialisme vise à étendre la liberté en libérant les travailleurs de la servitude économique. La liberté est indissociable de la justice sociale et de la République. Elle ne doit pas être un privilège oligarchique mais une réalité vécue par tous.

La liberté que nous devons conquérir se décline aussi bien à l'échelle individuelle que collective. Pour l'individu, la liberté est de choisir sa vie. Pour une nation, celle de choisir son destin. Les droites illibérales menacent l'aspiration universelle à la liberté en la confisquant au profit des plus forts. Pour cela, ils dérégulent : aucune règle ne devrait pouvoir s'opposer à l'appétit du profit, de l'accaparement des ressources et de la domination.

La liberté telle que nous la pensons ne peut s'épanouir qu'à travers la solidarité des êtres humains entre eux, et des nations entre elles. Nous devons cultiver nos interdépendances, pas les nier, ni les détruire. La liberté de tous exige des règles et l'intervention publique.

Pour chacun, vivre libres, c'est bien vivre de son travail, sans le subir. C'est pouvoir se loger, se nourrir, se déplacer, se chauffer l'hiver et se rafraîchir l'été, sans craindre le découvert au 10 du mois. C'est pouvoir profiter de temps libéré pour soi, ses proches, ou ses engagements citoyens. C'est pouvoir profiter d'une retraite en bonne santé. C'est ne pas être assaillis et manipulés par les algorithmes et le capitalisme numérique, qui fait marché de notre attention.

Pour chaque peuple, vivre libres, c'est pouvoir choisir souverainement son destin sans craindre pour sa sécurité, l'intégrité de ses frontières ou de sa démocratie. C'est être protégé de l'impérialisme. Pour les nations d'Europe, au 21^e siècle, la condition de notre liberté est de construire la souveraineté européenne.

Chapitre 1

Mieux vivre au travail et de son travail

Si le travail et le rapport au travail changent, nombre de nos concitoyens aspirent toujours à s'épanouir professionnellement et souffrent d'un manque de reconnaissance financière et symbolique. L'écart se creuse entre celles et ceux pour qui le travail manque parfois, use souvent et ne paye pas assez, et une minorité qui concentre les opportunités.

Trop nombreux sont les parcours accidentés, les contrats précaires, les temps partiels subis, les périodes de chômage anxiogènes et sans issue. Trop nombreux sont ces jeunes, diplômés ou non, tenus écartés de l'emploi, multipliant les démarches et diminuant chaque semaine leurs critères, enchaînant les stages pas ou peu rémunérés pour remplir les demandes d'expérience professionnelle. Trop nombreuses sont ces femmes piégées dans un emploi deux jours par semaine, trop peu rémunérateur et pourtant seule issue qui s'offre à elles, au-delà d'une course effrénée aux contrats courts. Trop nombreux, enfin, sont ces seniors, assignés à un âge où l'on n'entre plus dans un nouvel emploi, mais où la retraite n'est qu'une idée lointaine.

Mieux vivre au travail et de son travail, c'est s'assurer que tout travail est valorisé selon son utilité sociale, que le travail retrouve un sens pour tous, c'est défendre chacun, artisans ou ouvriers, employés ou cadres. C'est aussi reconnaître que la vie ne s'arrête pas au travail, en garantissant à toutes et à tous du temps libéré où l'on profite de ses proches, se consacre à ses passions, où l'on s'engage et s'épanouit autrement. C'est enfin et surtout reconnaître que tout travail mérite un salaire décent, placer la France à l'avant-garde des conditions de travail et s'assurer que les générations actuelles et futures pourront profiter d'une retraite en bonne santé.

Redonner du sens et de la valeur au travail

La France qui travaille est le pilier de notre modèle social. Pourtant, trop de salariés font face à une perte de sens liée à l'intensification du travail, à la dégradation des conditions et la perte d'autonomie, au manque de reconnaissance et à la stagnation des salaires, ou encore à un déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. La précarité progresse et les métiers essentiels – souvent féminisés – restent sous-valorisés. Cette crise est aggravée par la financiarisation des entreprises, un management trop vertical, des réorganisations permanentes et des transformations numériques imposées sans dialogue. Les salariés manquent de pouvoir d'agir : ils subissent les cadences, les plannings, les objectifs. En France, le taux d'encadrement des salariés est trois fois plus élevé qu'en Allemagne ! En parallèle, la situation des travailleurs des plateformes est insupportable : de récentes études montrent qu'ils travaillent 63 heures par semaine pour un reste à vivre de moins de 1 000 € par mois. Notre ambition est claire : nous voulons permettre à chacun de bien vivre au travail et de son travail, que l'on soit cadre, ouvrier, employé ou indépendant.

- **Rehausser le SMIC à 1 690 euros net et ouvrir une conférence sociale pour augmenter les salaires au-dessus du SMIC. Augmenter le traitement des fonctionnaires à travers la revalorisation du point d'indice, ciblée sur les catégories C et B. Reconnaître les métiers à forte utilité sociale et revaloriser les métiers essentiels (santé, éducation, social, sécurité) dans le cadre d'un « Grenelle de la première ligne »**
- **Partager la richesse en entreprise** notamment à travers la limitation des écarts de salaires en instaurant un plafond de 1 à 20 entre les plus hautes et les plus basses rémunérations dans une même entreprise. Conditionner le versement de dividendes à un partage équitable de la valeur en instaurant une règle simple et lisible : 1 € de dividende versé = au moins 1 € de participation ou intéressement versé aux salariés.
- **Reconstruire la démocratie sociale en France, pour évoluer vers un système de codétermination** qui associe les salariés aux décisions stratégiques et à l'organisation du travail, dans les grandes comme dans les petites entreprises. Mieux associer les salariés à la vie de l'entreprise et aux décisions stratégiques en portant le nombre d'administrateurs salariés à la moitié des membres et des droits de vote au sein du Conseil d'administration des entreprises de plus de 1 000 salariés. Garantir l'indépendance financière du syndicalisme grâce à la généralisation du « chèque syndical ». Permettre aux salariés de TPE/PME appartenant à des réseaux de franchises ou de coopératives de commerçants d'être représentés au niveau du réseau.
- **Améliorer les conditions de travail avec un objectif de 0 décès au travail.** Réviser les critères de pénibilité et renforcer la prévention santé au travail, en particulier les risques psychosociaux, en introduisant un réel principe de prévention des risques professionnels, en surveillant sa bonne exécution, en relançant la médecine du travail, en redonnant sa place au dialogue social et en renforçant le malus sur les cotisations patronales des entreprises ayant un fort taux d'accidents du travail.
- **Renforcer l'autonomie au travail**, que l'on soit cadre, employé ou ouvrier, pour lui rendre du sens, en formant et en promouvant de nouveaux modèles de management moins verticaux et la prévention des risques psychiques, du stress ou surmenage.
- **Protéger les salariés en réduisant la part des contrats courts et du temps partiel subi, en augmentant les cotisations sociales des entreprises qui y ont fortement recours.**
- **Encadrer le déploiement du numérique et de l'IA dans le monde du travail**, pour organiser un partage de la valeur équitable au bénéfice des salariés et accompagner les salariés concernés par les destructions d'emplois à prévoir, à travers une grande loi concertée avec les partenaires sociaux.
- **Mettre fin aux stages non rémunérés et augmenter l'indemnisation des stages « longs ».**
- **Protéger les travailleuses et travailleurs des plateformes et leur garantir une rémunération minimale au SMIC horaire.** Réviser le statut de micro-entrepreneur pour lutter contre le salariat déguisé. Transposer la directive européenne Schmit qui reconnaît la présomption de salariat et responsabilise les plateformes. Plafonner le nombre de micro-entreprises qu'un donneur d'ordres peut mobiliser comme prestataire et surveiller le respect de la rémunération minimale. Rendre le recours à l'action de groupe possible dans ce champ d'activité. Soutenir les actions des collectivités qui développent des Maisons des Livreurs pour leur offrir un lieu de repos, d'accès aux soins et aux droits.
- **Confier la gestion de l'assurance chômage exclusivement aux organisations syndicales et patronales par la suppression des lettres de cadrage gouvernementales prévues par la loi Avenir professionnel de 2018.** Limiter le rôle de l'État à un simple agrément des conventions, sans imposition de cadres budgétaires ou de réformes unilatérales.
- **Garantir le versement automatique de l'allocation chômage** et revoir les conditions de radiations des listes du service public de l'emploi afin de ne pas condamner des demandeurs d'emploi pour raisons administratives.

Chapitre 1 **Mieux vivre au travail et de son travail**

Avoir du temps libre

Le temps est une richesse, et il est politique ! L'accès au temps choisi, au repos et à la capacité de s'organiser est aujourd'hui une ligne de fracture sociale. Les femmes, les salariés précaires, les travailleurs aux horaires décalés ou les aidants subissent de fortes contraintes temporelles marquées par l'imprévisibilité, l'impossibilité de télétravailler ou de prévoir un rendez-vous médical, quand d'autres, notamment les cadres, disposent d'une large autonomie. Ces inégalités se manifestent jusque dans l'accès aux vacances, dont près de 40 % des Français sont exclus. L'aspiration au temps libéré n'a jamais été aussi forte. Une part importante des salariés déclare ne pas pouvoir concilier correctement travail et vie personnelle, du fait de l'intensification du travail, de la précarisation de l'emploi et d'une porosité grandissante entre vie professionnelle et personnelle. La maîtrise du temps doit être replacée au cœur du modèle social français : pour donner à chacun la liberté de vivre, nous rendrons aux salariés du pouvoir sur l'organisation de leur travail et ouvrirons de nouveaux droits au temps choisi.

- **Rendre aux salariés la maîtrise de leur temps entre la vie professionnelle et personnelle**, en favorisant les innovations organisationnelles en entreprise comme la semaine en 4 jours, en luttant contre les horaires fractionnés et imprévisibles et en instaurant un droit à la programmation des horaires dans les secteurs où ils sont variables, en particulier pour les familles monoparentales et les personnes ayant des responsabilités de soin.
- **Parce que les besoins varient tout au long de la vie, permettre à chacune et chacun d'accumuler du temps et d'en choisir l'emploi, à travers la création d'un Compte Épargne Temps Universel** (jours de repos, RTT, heures supplémentaires) pour s'occuper de ses enfants, pour se former ou tout simplement pour ses loisirs.
- **Garantir à tous le droit au repos**, en renforçant le droit à la déconnexion avec des sanctions en cas de non-respect, et en organisant un droit aux vacances pour les familles et les trois millions d'enfants qui en sont privés.
- **Faire gagner du temps à celles et ceux qui en manquent** (familles monoparentales, aidants familiaux...) en créant des statuts particuliers pour faciliter l'accès aux services publics et privés.

Chapitre 1 Mieux vivre au travail et de son travail

Pouvoir profiter de sa retraite

La retraite en bonne santé est une conquête sociale majeure, fruit des luttes du monde du travail, qui doit être protégée au 21^e siècle. Elle est un temps libéré, essentiel à l'équilibre personnel, familial et citoyen. La réforme portée par Élisabeth Borne, repoussant l'âge légal à 64 ans, a marqué une nouvelle régression sociale. Sa suspension obtenue par les socialistes représente une première victoire collective et ouvre la voie à une véritable négociation sociale pour refonder notre système de retraites.

Face aux offensives du patronat en faveur de la retraite par capitalisation, il faut réaffirmer le rôle central du régime par répartition, pilier de notre République sociale. La démographie n'est pas un défi insurmontable pour sa pérennité, elle est une donnée à intégrer dans une réflexion générale sur le travail. Les réformes successives ont fait peser l'effort quasi exclusivement sur les salariés, aggravant les inégalités, notamment entre femmes et hommes. En France, les femmes perçoivent une pension de droit direct inférieure de près de 40 % à celle des hommes, conséquence des salaires plus bas, des carrières hachées, du temps partiel subi et des interruptions liées aux charges familiales. À l'âge de la retraite, un homme cadre a cinq ans d'espérance de vie en plus qu'un ouvrier, la pénibilité et les accidents de carrière sont encore trop mal pris en compte... Nous, socialistes, voulons refonder notre système de retraite pour le 21^e siècle. Après l'abrogation de la réforme Borne, en lien avec les partenaires sociaux, nous défendrons l'existence du régime par répartition, en assurant son financement et en nous attaquant aux criantes inégalités que génère le système actuel.

- **Après l'abrogation de la réforme Borne, convoquer une conférence sociale pour définir un nouveau système de retraite par répartition qui permette à chacun de profiter d'une retraite en bonne santé** : proposer de construire un droit à la retraite calculé en fonction d'une durée de cotisation fixée à 43 annuités, réductible en fonction de la pénibilité des métiers exercés tout au long de sa vie et des carrières hachées par le temps partiel ou l'accueil d'un enfant. Les critères de pénibilité seront les 10 répertoriés dans la réforme Touraine de 2015, incluant les 4 critères de pénibilité supprimés par le gouvernement d'Edouard Philippe en 2018 (charges lourdes, exposition aux vibrations mécaniques, exposition aux agents chimiques dangereux, postures pénibles). L'âge légal de départ, ramené à 62 ans, ne disparaîtrait pas pour autant : il continuerait de jouer un rôle de protection minimale pour les salariés, sans constituer le critère central du système.
- **Pour maintenir l'équilibre financier du nouveau système de retraites**, flécher des revenus de l'imposition du capital, assujettir aux cotisations sociales certains compléments de salaire attribués aux plus hauts revenus (attributions gratuites d'actions, dividendes, intéressement, participation) et les revenus tirés des heures supplémentaires versés aux travailleurs dont la rémunération est supérieure à 3 SMIC et agir pour l'emploi des seniors, des femmes et des jeunes.

Chapitre 1 **Mieux vivre au travail et de son travail**

Défendre les artisans et commerçants

L'activité commerciale et artisanale est le cœur battant de nos communes. Pourtant, 62 % d'entre elles sont aujourd'hui privées de commerce, contre 25 % en 1980. Ce recul fragilise nos territoires, accélère leur déclassement et menace leur vitalité. Dans les dix ans à venir, des milliers d'artisans partiront à la retraite sans reprenneur ; chaque année, près de 30 000 entreprises viables disparaissent pour cette seule raison, emportant emplois et lien social. Face à l'urgence, l'État et les collectivités doivent soutenir les salariés prêts à reprendre ces entreprises, mais aussi développer un modèle économique de proximité : les plateformes numériques géantes ne paient quasiment plus d'impôts en France, tandis que les entrepôts de stockage de marchandises gigantesques sont proportionnellement moins taxés que la surface commerciale d'une librairie, d'un marchand de jouets, d'une boucherie-charcuterie, d'une boulangerie ou d'un caviste. Les artisans et commerçants doivent pouvoir continuer leur activité et en vivre décemment. Nous défendons leur travail et porterons une politique volontariste pour préserver l'emploi, l'innovation et la vie de nos territoires.

- **Défendre les artisans-commerçants en baissant leurs dépenses (encadrer les prix de l'énergie et celui des loyers, comme nous l'avons fait pour le logement avec succès) et en luttant contre la concurrence déloyale du e-commerce** des grandes plateformes numériques par l'équité fiscale et le contrôle des pratiques commerciales.
- **Engager un grand plan de lutte contre la vacance commerciale**, adossé à la création d'un fonds de soutien à la création de foncières commerciales locales et à la simplification du droit de préemption commerciale (droit d'achat prioritaire) pour les collectivités.
- **Faciliter la reprise des entreprises d'artisans-commerçants par les salariés**, et notamment sous la forme de sociétés coopératives (SCOP), en créant un droit de transmission pour les salariés et en exonérant la transmission aux salariés de la quasi-totalité des droits de mutation lors du départ en retraite.
- **Limiter les tâches administratives des artisans-commerçants** en simplifiant les démarches et en créant un service public d'accompagnement.

Chapitre 2

Coût de la vie quotidienne : reprendre le contrôle

La liberté n'est pas garantie dans une société où la vie digne n'est pas assurée pour toutes et tous. Il ne peut exister de liberté politique sans liberté matérielle. Affronter, au quotidien, la précarité dans sa vie quotidienne, pour se loger, se chauffer, se nourrir ou se déplacer, enferme et isole des millions de Français.

Depuis vingt ans, la perte de pouvoir d'achat qui frappe les classes populaires et moyennes est avant tout le produit d'une hausse des dépenses dites « contraintes », qui pèsent invariablement sur le budget : le logement – qui représente en moyenne 30 % du budget des ménages contre 17 % il y a 40 ans –, l'énergie et l'alimentation. L'objectif des socialistes est d'augmenter le « reste à vivre », ce qui reste pour faire des choix de vie libres, une fois couvertes les dépenses indispensables à une vie digne. Pour y parvenir, la hausse des salaires ne suffira pas. Il faut baisser les dépenses contraintes, non pas à travers une politique du chèque ou de la prime, mais par une action publique planifiée.

Est-il normal de considérer que l'énergie, l'alimentation, l'eau ou encore le logement soient entièrement régis par les règles du marché ? Un effort de démarchandisation doit être entrepris, par un plus fort encadrement des biens et services essentiels. C'est ainsi que nous permettrons à chacun de retrouver sa part de liberté.

Chapitre 2 **Coût de la vie quotidienne : reprendre le contrôle**

Se loger

3 Français sur 5 rencontrent des difficultés pour se loger. 2,7 millions de ménages sont en attente d'un logement social. De plus en plus de jeunes actifs, d'étudiants, et de salariés sont obligés de renoncer à des parcours de formation ou d'emploi faute de pouvoir se loger à proximité. Pour les familles monoparentales, majoritairement composées de femmes, les difficultés d'accès à un logement abordable entraînent renoncement au travail, isolement et décrochage social. Depuis 40 ans, le coût du logement n'a cessé de peser toujours plus lourdement sur nos budgets. Le logement représente aujourd'hui 30 % de la dépense de consommation finale des ménages Français. Pour les ménages les plus pauvres, cela peut atteindre 45 % des dépenses contraintes, contre à peine 14 % pour les plus aisés. Faire baisser le coût du logement est un objectif incontournable pour rendre du pouvoir de vivre aux Français. Pour cela, une intervention publique forte est nécessaire, à la fois pour stimuler l'offre de logement et réguler le marché. Nous devons sortir d'une France à deux vitesses, où les plus riches peuvent être multipropriétaires et sous-utiliser leurs logements, là où des millions de Français qui travaillent n'arrivent plus à se loger.

- **Face à la crise du logement, programmer la production massive de nouveaux logements en s'appuyant autant que possible sur les logements vacants, la rénovation et la conversion de bureaux** et en faire une priorité budgétaire nationale, à travers l'augmentation des aides incitatives à la pierre.
- **Créer des foncières publiques associant la Caisse des dépôts dans tous les territoires.**
- **Prioriser les logements à destination de l'habitat de longue durée en remettant à plat la fiscalité locative au bénéfice du logement permanent et en poursuivant l'encadrement des locations touristiques (type Airbnb) et des résidences secondaires.** Simplifier le droit de réquisition des logements vacants depuis plus de deux ans en zone tendue en l'ouvrant également aux collectivités territoriales.
- **Garantir à chacun l'accès au logement digne et abordable en encadrant des loyers, en stoppant la diminution des aides au logement, en améliorant l'accession à la propriété avec le bail réel solidaire et le prêt à Taux zéro, et en investissant massivement dans toutes les formes de logements abordables** (logement locatif social, très social et intermédiaire), dont un accès prioritaire sera garanti pour les familles monoparentales.
- **Développer la possibilité d'accéder à la propriété en « leasing »** : après quelques années de location, une partie des loyers payés est déduite du prix d'achat, et les intérêts bancaires peuvent être déduits des impôts.

Se chauffer et se rafraîchir

Notre société figure parmi les plus riches du monde. Il n'est pas tolérable qu'en son sein, des familles n'arrivent pas à se chauffer l'hiver et suffoquent l'été. Le dérèglement climatique aggrave ces inégalités, en particulier dans les logements mal isolés - désormais, la consommation électrique augmente même pendant les mois d'été -, tandis que la hausse et l'imprévisibilité des prix de l'énergie pèsent sur le budget des Français. La libéralisation du marché électrique et des aides publiques ponctuelles (chèques énergie, aides à la rénovation), pensées dans l'urgence, ont déstabilisé le marché de l'électricité en créant des effets d'aubaine, sans traiter à la racine les causes de la vulnérabilité énergétique. Les Français ont besoin d'une action publique cohérente, durable et protectrice, fondée sur un État régulateur capable de garantir un accès équitable au chauffage et au confort thermique. La rénovation, l'isolation des logements ainsi que l'évolution des modes de chauffage feront chuter de 60 à 80 % la consommation énergétique des ménages et peut réduire leur facture de 80€ par mois en moyenne.

- **Réduire la facture d'électricité des Français et les protéger contre la précarité énergétique** en investissant massivement dans la production d'énergie propre, sûre et bon marché.
- **Mettre en place des « chèques-soleil », afin d'aider les Français à s'équiper en panneaux solaires**, en particulier dans les Outre-mer.
- **Lancer un grand plan d'économies d'énergie, co-construit avec les collectivités locales, les acteurs locaux et les associations de consommateurs.**
- **Mettre fin aux passoires thermiques par un vaste plan de rénovation des logements financé par un grand emprunt remboursé par les gains liés aux économies d'énergie et de l'amélioration de la balance commerciale.** Ce plan comprend le maintien d'une TVA réduite à 5,5 % pour les travaux de rénovation et l'instauration d'une Prime climat unique, sans avance de trésorerie grâce à un préfinancement public couvrant jusqu'à 100 % des coûts de rénovation pour les ménages les plus modestes.

Chapitre 2 **Coût de la vie quotidienne : reprendre le contrôle**

Se nourrir

16 % de la population française vit en insécurité alimentaire. Les ménages modestes et les étudiants sont les plus affectés et contraints à l'aide alimentaire, utilisée chaque année par 7 millions de personnes. L'insécurité alimentaire fait naître une double peine : l'impossibilité financière de se procurer des aliments frais et de qualité et la dégradation de la santé de la population. Près d'un tiers des personnes à faible revenu déclarent ne pas pouvoir manger sainement. Elles sont contraintes de se reporter vers des produits de mauvaise qualité, bon marché, souvent ultra-transformés, pauvres en nutriments essentiels mais riches en sucres, sel et graisses ajoutées. Ce régime de « malbouffe » industrielle est le moteur d'une épidémie silencieuse qui creuse les inégalités : obésité, diabète, maladies cardiovasculaires. Cette crise sociale et sanitaire est le résultat d'un modèle agroalimentaire et de distribution dérégulé. Une grande partie des agriculteurs ne parvient pas à se rémunérer dignement, tandis que de nombreux Français ne peuvent s'offrir des produits de qualité et locaux. Nous plaçons pour une intervention publique forte en faveur d'un droit à l'alimentation de qualité.

- **Permettre à chacun de se nourrir sainement, à travers une fiscalité favorable (TVA réduite) aux produits alimentaires de base, non transformés pour en diminuer le coût.** Soutenir massivement les acteurs de proximité et l'aide alimentaire solidaire.
- **Généraliser l'accès au titre restaurant à tous les salariés, et les utiliser pour accorder aux précaires une allocation alimentation.**
- **Rendre le Nutri-Score obligatoire sur l'ensemble des produits alimentaires et leur publicité,** en imposant aux industriels des objectifs de réduction progressive des sucres ajoutés, du sel et du gras, dans leurs recettes.
- **Mieux nourrir chaque enfant en appliquant la tarification sociale dans les cantines selon le quotient familial,** y compris dans les lycées et les collèges, pouvant aller jusqu'à la gratuité pour les plus modestes, **ainsi qu'en y généralisant l'utilisation de produits bio et locaux.**
- **Adopter une « Loi Évin de l'alimentation » pour interdire toute publicité en faveur de produits trop gras, trop salés et trop sucrés ciblant les enfants,** associée au développement de l'éducation alimentaire (cuisine, nutrition, esprit critique face au marketing) durant l'enfance et l'adolescence.
- **Développer massivement les circuits courts et de proximité (vente directe, paniers solidaires, magasins de producteurs),** notamment grâce à l'utilisation de la commande publique dans les collectivités, hôpitaux, et autres structures publiques ou parapubliques.

Chapitre 3

Réindustrialiser le pays et créer les emplois de demain

Depuis 40 ans, la France connaît un affaiblissement continu de son industrie. Alors que l'industrie représentait plus de 20 % du PIB national au début des années 1980, sa part avoisine désormais 10 %. Dans le même temps, plus de deux millions d'emplois industriels ont disparu. L'économie française est devenue fortement dépendante aux importations et connaît un déficit persistant de sa balance commerciale. La désindustrialisation n'est pas seulement une tendance économique : elle modifie les équilibres sociaux et territoriaux, accroît les inégalités, fragilise notre démocratie et notre souveraineté.

Réindustrialiser notre pays est une priorité politique. Organiser des sommets à Versailles avec le gratin des patrons mondiaux n'y suffira pas. La politique industrielle doit être planifiée par la puissance publique, à l'échelle européenne, nationale et locale, suivant une logique fondée sur les besoins et le respect des limites planétaires. Elle doit s'allier avec une politique qui garantisse un accès à une énergie propre, sûre et abordable. La priorité doit être donnée aux secteurs stratégiques et aux besoins que fait naître la bifurcation écologique. L'Europe doit faire levier des règles commerciales pour protéger l'industrie européenne, et faciliter les investissements conjoints. L'État français doit protéger l'industrie de la concurrence déloyale des importations américaines et asiatiques, et renforcer son rôle de stratège et d'actionnaire pour protéger les intérêts essentiels de la Nation. Il doit viser à mieux contrôler certaines entreprises jugées stratégiques (via la montée au capital, le blocage de rachats par des entreprises étrangères, la détention d'une action spécifique...), à réorienter leurs choix ou encore à intervenir pour préserver des actifs essentiels impactant notre souveraineté industrielle. Face à la perte de productivité française, qui coûte des milliards d'euros de richesse et de recettes fiscales chaque année, nous devons investir dans la formation et l'éducation, mais aussi contre les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux métiers de l'innovation et d'avenir.

Chapitre 3 Réindustrialiser le pays et créer les emplois de demain

Investir dans les secteurs stratégiques

Sur les vingt dernières années, l'effort d'investissement industriel en France représente moins de 3 % du PIB, contre plus de 4 % en Allemagne. Dans le même temps, plus de deux millions d'emplois industriels ont disparu. L'économie française est devenue fortement dépendante aux importations et connaît un déficit persistant de la balance commerciale.

Loin d'une simple tendance économique, la désindustrialisation est le résultat de choix politiques néolibéraux. La politique menée depuis 2017 est à ce titre un échec patent : loin d'enrayer la délocalisation des activités productives, elle a aggravé la dette publique tout en négligeant la transition écologique. L'Union européenne est confrontée à la montée en puissance industrielle de pays tiers, en particulier la Chine et les États-Unis, qui investissent massivement dans les technologies de pointe et les industries bas carbone en s'appuyant sur un protectionnisme assumé, un soutien public massif et une forme de dumping environnemental et social. La réindustrialisation est un levier de souveraineté mais aussi de justice sociale et de cohésion territoriale. Le Parti socialiste, fidèle à son héritage productif au service du progrès social, propose une stratégie cohérente et ambitieuse pour refaire de la France une grande nation industrielle.

- **Planifier la réindustrialisation, avec une loi de programmation 2027-2032 sur la réindustrialisation et la souveraineté, définie par l'État en partenariat avec les Régions et les partenaires sociaux.** Fixer sur cinq ans des objectifs quantifiés d'investissement et de production sur une liste ciblée de secteurs stratégiques associés à des moyens budgétaires et des prévisions énergétiques. Définir les technologies stratégiques pour l'avenir, suivant une logique fondée sur les besoins et le respect des limites planétaires.
- **Poursuivre les efforts de soutien financier aux investissements sur les filières stratégiques,** tout en recentrant les efforts sur un nombre restreint de filières, mettant fin au saupoudrage, généralisant les contreparties et affirmant une priorité en faveur des investissements productifs.
- **Négocier un assouplissement des règles d'encadrement européen des aides d'État.**
- **Mettre en place un plan de prises de participation minoritaires ou de nationalisations en dernier recours** sur les filières les plus stratégiques pour la souveraineté nationale, comme la sidérurgie, de l'énergie et la chimie.

- **Adopter une loi d'urgence de maintien de l'activité** motivée par des enjeux de souveraineté nationale et de préservation de l'emploi. De la sorte, dans certains secteurs prioritaires, l'État pourra mettre sous tutelle un site, obligeant l'opérateur à poursuivre l'activité et l'emploi, y compris à perte le cas échéant, pendant une période limitée le temps de trouver un repreneur et de réaliser une recapitalisation.
- **Au niveau européen, mener des coalitions de projets pour développer l'industrie.** Amplifier les projets « d'intérêt européen commun » dans une multitude de secteurs. Plaider pour la levée de dette commune, de manière ad hoc, pour financer ces projets.
- **Créer un « Airbus du médicament »** grâce à la constitution d'un pôle de coopération non financiarisé, pour relocaliser la production des médicaments génériques et financer la R&D sur les molécules innovantes.
- **Imposer des objectifs en matière de sécurité d'approvisionnement** passant notamment par le maintien de stocks stratégiques et de capacités de production mobilisables sur le sol européen dans les secteurs critiques.
- **Encadrer la robotisation et accompagner la mutation des emplois.** Développer un plan d'investissement et de transformation sur 3 axes : investissement, formation, recherche pour permettre l'anticipation.
- **Reprendre le contrôle des aides publiques aux entreprises, pour réorienter immédiatement 30 milliards d'aides publiques identifiées comme inefficaces et sources d'effets d'aubaines, puis conditionner toutes les aides publiques à des engagements clairs :** maintien ou création d'emplois, respect de critères environnementaux, égalité salariale femmes-hommes, dialogue social effectif, absence d'optimisation fiscale agressive. En finir avec le saupoudrage et réserver les exonérations et crédits d'impôts aux secteurs à haute valeur ajoutée, aux PME industrielles innovantes, aux projets de relocalisation, aux investissements dans la transition énergétique et la circularité. Toute aide publique devra répondre à une logique de contrepartie et d'intérêt général : un remboursement sera systématiquement exigé en cas de délocalisation ou de non-respect des engagements.
- **Recentrer le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) sur les PME :** mettre fin aux effets d'aubaine des grands groupes sous-traitant des dépenses déjà planifiées.

Former aux emplois de demain

De nombreuses entreprises peinent à recruter, faute de formations adaptées et de reconnaissance des métiers techniques, héritage de décennies de désindustrialisation. Cette situation fragilise les territoires, en particulier les zones rurales et les villes moyennes, où l'offre de formation reste insuffisante. Les filières industrielles et technologiques, souvent dévalorisées, peinent à attirer les jeunes malgré leur capacité à créer des emplois qualifiés, durables et porteurs de sens. Depuis une vingtaine d'années, la productivité décroît en France et génère un manque à gagner de l'ordre de 140 milliards de PIB et 65 milliards en recettes fiscales. Il est urgent d'investir dans le capital humain ! Or l'accès à la formation reste très inégal. Les salariés les plus qualifiés en bénéficient davantage, tandis que ceux qui en ont le plus besoin – jeunes peu diplômés, travailleurs des secteurs fragilisés, seniors – y accèdent difficilement. Pour créer les emplois de demain et réindustrialiser le pays, il est indispensable de reconstruire un écosystème de formation solide, associant État, régions, entreprises et acteurs éducatifs, fondé sur l'anticipation des besoins et l'égalité réelle.

- **Créer un droit à la reconversion pour les travailleurs des secteurs fragilisés, avec un accompagnement renforcé et une protection des revenus à 100 % du salaire pendant une année de formation ou de reconversion.**
- **Engager un plan national d'anticipation pour former et reconvertir un million d'actifs en dix ans. Concentrer ce plan de formation sur les populations prioritaires** (jeunes, demandeurs d'emplois, seniors, travailleurs des secteurs en mutation), **les secteurs stratégiques et en pénurie de compétences** (rénovation énergétique, mobilités décarbonées, agriculture raisonnée, maintenance industrielle, robotique, métiers de l'énergie, chimie verte, ingénierie numérique et procédés bas carbone, cybersécurité, data, robotique, IA).
- **Créer des campus industriels dans chaque région associant lycées professionnels, IUT, universités, entreprises et centres de recherche.**
- **Renforcer et valoriser les formations techniques et industrielles**, en soutenant l'apprentissage industriel, notamment dans les PME et ETI.
- **Démocratiser l'accès aux métiers de l'innovation et de la science envers les jeunes des quartiers populaires, des campagnes isolées et les jeunes femmes**, en créant une stratégie nationale d'innovation pour financer des initiatives de sensibilisation (ateliers d'information en collège/lycée, mentorat, stages, immersions, forum, concours d'innovation).

Produire de l'énergie propre, sûre et bon marché

L'énergie est un bien de première nécessité et une question politique centrale. C'est un enjeu de souveraineté, d'abord, alors que les tensions géopolitiques mondiales et la très forte dépendance de la France aux énergies fossiles importées fragilisent notre sécurité énergétique. C'est un défi climatique, ensuite : malgré des objectifs ambitieux de décarbonation à l'horizon 2050, la transition énergétique accuse un retard, alors même que les solutions sont connues : une forte hausse de la production d'électricité (+50 %) et un développement massif des énergies renouvelables. L'énergie est aussi une question sociale : la volatilité des prix de l'énergie pèse lourdement sur les ménages et l'économie. Garantir une énergie propre, souveraine et à prix stable suppose de reconstruire une industrie énergétique performante, au service de la souveraineté française et européenne et de la bifurcation écologique.

➤ **Sortir l'électricité de la logique de marché** pour garantir l'accès de toutes et tous à une énergie abordable, en étendant les tarifs réglementés pour les particuliers, les services publics et les entreprises. Réserver la logique de marché aux échanges transfrontaliers.

➤ **Planifier la sortie des énergies fossiles et la transition vers un mix énergétique 100 % décarboné en 2050 et disposer d'une énergie propre, disponible à tout moment, souveraine, mais aussi à un prix compétitif. Notre mix énergétique doit être guidé par un principe clair : le nucléaire autant que nécessaire, les énergies renouvelables autant que possible.** Cette planification de l'énergie doit se faire sur la base d'un débat démocratique qui associe les citoyens, les parties prenantes associatives et professionnelles et les collectivités. Ce mix devra s'appuyer sur le parc nucléaire historique qui sera partiellement renouvelé, notamment dans le cadre de la construction de 8 nouveaux réacteurs EPR2, et développer les énergies renouvelables pour tirer le meilleur des bénéfices de chaque technologie.

➤ **Investir dans la sobriété et l'électrification des usages** en matière de mobilité, de logement, de chauffage pour atteindre les objectifs 2050.

➤ **Planifier la montée en puissance des énergies renouvelables**, avec le soutien de l'État et une simplification des procédures administratives. Donner la priorité aux industries françaises et européennes dans les appels d'offres.

➤ **Assurer le caractère public des infrastructures de transport et distribution du gaz et de l'électricité, en regroupant RTE, Enedis, Natran et GRDF sous l'égide d'une entreprise publique.** Lancer un plan massif d'investissements dans les réseaux, français et européens, de distribution et de stockage électriques, notamment pour l'adapter à un nouveau mix énergétique décarboné.

Faire de l'économie sociale et solidaire un moteur de l'économie de demain

L'économie sociale et solidaire (ESS) est centrale pour notre pays : avec près de 10 % du PIB, 14 % de l'emploi privé – jusqu'à 25 % dans les quartiers populaires – et l'engagement de 13 millions de bénévoles, elle incarne une autre vision de l'économie : utile, démocratique, enracinée dans les territoires. Associations, coopératives et entreprises de l'ESS montrent chaque jour qu'il est possible de produire et d'innover sans sacrifier l'intérêt général. Parce qu'elle repose sur la gouvernance partagée, la coopération et le réinvestissement de la valeur, l'ESS est un levier majeur pour réussir les transitions écologique, sociale et industrielle et pour une réindustrialisation durable et non délocalisable. Pourtant, son potentiel reste bridé par la précarité des financements et des parcours professionnels. L'État doit jouer un rôle moteur et planifier le développement de l'ESS. Celle-ci doit cesser d'être un supplément d'âme pour devenir le cœur d'un projet de société fondé sur la solidarité et l'émancipation.

- **Doubler la part de l'ESS dans l'économie d'ici 2050 et augmenter de 20 % le nombre d'emplois dans l'ESS**, en réservant certains secteurs aux acteurs de l'ESS (grand âge, petite enfance) et en renforçant sa place dans les secteurs d'avenir (numérique, énergies renouvelables, construction, mobilités) et non-délocalisables (économie circulaire, valorisation des déchets). Créer un réseau national d'incubateurs pour les entreprises de l'ESS et prioriser l'ESS dans les aides publiques aux entreprises.
- **Favoriser la transformation et la transmission d'entreprises vers l'ESS** avec des dispositifs fiscaux favorisant la reprise en coopératives.
- **Soutenir l'emploi et l'embauche dans l'ESS, en réformant la taxe sur les salaires qui pèse sur les associations**, et organiser sa suppression progressive.
- **Pérenniser l'ESS avec des modes de financement adaptés**, en mobilisant des fonds publics pour les avances de trésorerie au démarrage des activités et en permettant l'accès à des fonds de capital-risque pour financer le changement d'échelle des entreprises de l'ESS. Baisser l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices mis en réserve.
- **Enseigner l'ESS dans les cursus de formations économiques et les établissements d'enseignement supérieur, notamment les écoles de commerce.**

Chapitre 4

Construire la souveraineté européenne

Dans un monde marqué par le retour de la force brutale, la construction d'une souveraineté européenne est plus que jamais une condition de notre liberté. Pour l'Ukraine, pour la Moldavie, pour la Géorgie, pour tous ces peuples européens menacés par l'impérialisme, l'Europe est depuis longtemps un idéal et un refuge. À l'Ouest, nous percevons aussi désormais ce que nous perdrons si, dans ce monde, nous abandonnions le rêve européen.

La pandémie de COVID-19 puis la guerre en Ukraine, révélatrice de dépendances européennes tous azimuts en matière de sécurité, d'industrie et d'énergie, ont placé notre continent face à son destin. L'Europe est confrontée à un choix décisif : subir ou se donner les moyens d'agir. Nous devons construire la souveraineté européenne tous azimuts : en matière de défense, d'industrie, d'énergie, d'agriculture, de services numériques, bancaires et financiers. Mais cette souveraineté européenne ne se réduit pas à la puissance économique ; elle repose sur un projet de société. L'Europe doit faire entendre une voix particulière pour la paix et la coopération internationale. Elle doit protéger ses peuples, en défendant un modèle fondé sur la justice sociale, l'ambition écologique et l'exigence démocratique. Ce modèle européen existe déjà en partie. Il s'incarne dans des niveaux plus élevés qu'ailleurs de protection sociale et d'attachement aux libertés fondamentales et à l'État de droit. Mais il est aujourd'hui contesté et fragilisé aussi bien de l'extérieur, sous le feu conjoint des tentatives de déstabilisation russe, américaine et chinoise, que de l'intérieur, par un front uni des droites identitaires.

Pour donner à l'Europe les moyens de ses ambitions, nous devons dépasser les limites actuelles de l'intégration européenne. L'Union doit devenir une puissance publique à part entière, capable d'investir, de réguler, de protéger et de planifier. Cela suppose des choix politiques clairs : augmenter le budget européen, rompre avec les logiques d'austérité, garantir des droits sociaux convergents vers le haut, protéger l'industrie européenne, construire une défense européenne autonome, engager résolument la transformation écologique, mettre fin aux règles de décision à l'unanimité.

Chapitre 4 Construire la souveraineté européenne

Défendre un modèle social, écologique et démocratique européen

La force de l'Europe réside dans la défense de son modèle, unique au monde, fondé sur la démocratie, la protection sociale et, demain, une certaine idée de l'écologie. Nous n'avons rien à envier aux États-Unis de Donald Trump que l'époque nous montre en exemple : en Europe, l'espérance de vie est plus élevée, la mortalité infantile et la pauvreté sont moindres, les homicides sont près de 3 fois moins nombreux, la dette étudiante est proche de zéro et la mortalité au travail deux fois moins élevée qu'aux États-Unis. L'Union européenne doit protéger les peuples et renforcer leur liberté dans un monde qui inquiète. Pour cela, il faut renforcer le modèle européen, pas le détricoter. Cela implique de le protéger tant face aux menaces extérieures que contre ceux qui veulent le détruire de l'intérieur.

➤ **Face au front coordonné des extrême-droites en Europe, la gauche européenne doit se réorganiser et s'unir pour porter une nouvelle idée de l'Europe. Nous appelons à bâtir une nouvelle alliance sociale transnationale à partir des membres du Parti socialiste européen et en lien avec les mouvements politiques, syndicaux, patronaux, associatifs, qui partagent l'idée de construire la souveraineté de l'Europe face aux empires, et d'en faire une puissance publique protectrice qui défende un modèle caractérisé par la justice sociale, l'ambition écologique et la vitalité démocratique.**

Son programme pourra s'inspirer des propositions suivantes :

- **Faire évoluer les traités européens pour renoncer au modèle néolibéral. Refuser la marchandisation des services publics. Réformer les règles budgétaires européennes pour qu'elles favorisent les investissements d'avenir et la qualité des services publics plutôt que l'austérité comptable.**
- **Imposer le juste échange face au libre échange** : imposer les mêmes normes aux produits que nous importons que celles qui s'appliquent à nos producteurs à l'aide de « mesures miroirs » et réserver les accords de libre-échange aux pays ayant des standards sociaux et écologiques équivalents, respectant à la fois les accords de Paris et les conventions de l'OIT.
- **Défendre la démocratie en Europe**
 - **Conditionner le versement des fonds européens au respect de l'État de droit et en retirant leur droit de vote aux dirigeants qui le violent.** Réformer l'article 7 du Traité de l'UE par l'instauration d'un vote à la majorité des quatre cinquièmes au Conseil de l'UE.
 - **Lutter contre la corruption et pour l'intégrité en politique, à travers la création d'une Haute autorité de l'intégrité de la vie publique européenne.** Elle sera dotée d'un pouvoir d'initiative en matière d'enquête et de pouvoirs de sanction et elle inclura des représentants extérieurs aux institutions européennes (ONG spécialisés, membres des parlements nationaux).
 - **Harmoniser les lois électorales relatives au financement des activités politiques et interdire les financements étrangers pour les partis et fondations politiques.**

- **Réguler l'espace numérique et les réseaux sociaux** pour lutter contre le cyberharcèlement, les pratiques abusives, la manipulation de l'information et les ingérences étrangères en ligne, assurer l'éducation aux médias et au numérique partout en Europe.

- **Exiger une transparence totale de l'actionnariat des entreprises médiatiques**, via une divulgation obligatoire de celui-ci et la constitution d'une base de données unifiée dans l'UE.

- **Soutenir le journalisme d'investigation, via la création d'un fonds européen dédié** permettant de financer de véritables enquêtes européennes.

➤ **Faire de l'Europe le continent de la justice sociale**

- **Mettre la justice salariale au cœur de notre modèle** en interdisant les écarts de salaires supérieurs à 20 dans une même entreprise.

- **Instaurer une taxe mondiale minimale de 15 % sur les bénéfices des grandes entreprises pour financer le doublement du budget du Fonds Social Européen.**

- **Mettre en place un système européen de réassurance chômage pour soutenir les systèmes nationaux en pérennisant le mécanisme SURE**

- **Adopter une stratégie européenne du « Zéro mort au travail ».**

- **Lutter contre l'inflation alimentaire** en garantissant la transparence des prix et en encadrant les prix fixés par l'industrie agroalimentaire, grâce à une autorité européenne de contrôle.

- **Lutter contre le dumping social** en faisant converger vers le haut les droits sociaux des 27 États membres afin de tendre vers leur harmonisation.

- **Créer un numéro européen de sécurité sociale.**

- **Soumettre tout nouvel élargissement de l'Union européenne à une convergence sociale.**

➤ **Faire de l'Europe une puissance écologique**

- **Protéger les acquis du Pacte vert européen** en bloquant toute déréglementation.

- **Européaniser la filière stratégique des terres rares**, chapeautée par une agence européenne des terres rares (EREMA), pour viser l'autonomie.

- L'agence publique européenne des terres rares, dotée de 5 milliards d'euros, sera chargée de la prospection, de l'extraction responsable, du traitement et du recyclage.

- **Instaurer une taxe écologique de 20 % sur les importations de terres rares** et programmer l'interdiction en Europe d'ici 2030 des importations de terres rares issues de mines ne respectant pas des normes sociales et environnementales strictes. Les recettes fiscales serviront à financer le développement d'une filière européenne responsable.

- **Conditionner toute ouverture de nouvelles mines de terres rares ou sites de traitement** à la conformité aux normes environnementales et sociales les plus strictes, afin d'éviter la délocalisation de la pollution tout en sécurisant les approvisionnements.

➤ **Mettre fin à tout nouveau projet d'infrastructure fossile** (par exemple, les terminaux d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL)), notamment en interdisant leur financement par des fonds publics et en éliminant les subventions aux énergies fossiles.

➤ **Renforcer le « fonds social climat »** pour soutenir les ménages modestes dans l'achat et la location de véhicules électriques ou dans la rénovation de leur logement.

➤ **Protéger les océans et les mers par un « Pacte Bleu » européen**, afin d'assurer la protection des océans et le développement durable des activités en mer, à travers la création de véritables aires marines protégées en Europe, l'orientation des subventions publiques vers la transition sociale et écologique du secteur de la pêche et l'adoption d'un moratoire européen sur l'exploitation minière dans les eaux profondes, applicable à l'ensemble de la « Zone économique européenne » incluant la Norvège et le Royaume-Uni.

➤ **Faire de la santé environnementale une priorité européenne**, en éliminant les produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement dont le glyphosate, l'acétamipride, les néonicotinoïdes et les PFAS, dès lors que des informations crédibles sur leur dangerosité existent. Renforcer l'indépendance des agences de sécurité sanitaire européennes face aux lobbys, en soutenant la recherche publique et la production de connaissances indépendantes.

Construire la défense de demain, pour l'Europe et ses nations

La France et l'Europe sont à un tournant historique face aux grands bouleversements mondiaux. Le droit international est contesté, les dépenses militaires mondiales atteignent un niveau record, la prolifération nucléaire reprend et la guerre en Ukraine a brutalement mis fin aux illusions européennes de paix. Nos démocraties sont la cible de stratégies d'ingérence et de déstabilisation. Les champs de confrontation s'étendent désormais au cyberspace, à l'information et à l'espace. L'autonomie stratégique européenne s'impose alors comme un enjeu existentiel : l'Union européenne doit devenir une puissance protectrice, capable de défendre la liberté des nations contre l'impérialisme. Elle dispose d'atouts humains, industriels et financiers majeurs pour y parvenir. Dans ce contexte, la France a une responsabilité particulière pour transformer cette ambition en actes : nous devons renforcer la protection du territoire européen face au retrait des États-Unis, y compris s'agissant de la dissuasion nucléaire, nous préparer à des conflits de haute intensité et garantir la capacité de la société à résister aux chocs et aux attaques hybrides. Cela nécessitera une mobilisation de toute la Nation et un lien renforcé entre armées, citoyens et représentants élus, dans un cadre démocratique et transparent.

CONSTRUIRE UNE DÉFENSE EUROPÉENNE AUTONOME

➤ **Renforcer le pilier européen de l'OTAN, dans l'objectif de construire une nouvelle architecture de sécurité collective du continent européen** en redéfinissant les rôles décisionnels entre chefs d'États et de gouvernements européens, commission européenne et OTAN, pour poursuivre l'europanisation de notre BITD et prendre le chemin de l'intégration européenne de nos armées.

➤ **Construire un nouveau partenariat stratégique de sécurité avec les démocraties et les « puissances moyennes » qui veulent lutter contre l'impérialisme et préserver un ordre mondial fondé sur le droit.** Proposer un traité de défense intergouvernemental liant les pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège et le Canada.

➤ **Construire une industrie européenne de défense au service de notre autonomie stratégique**, en favorisant la création de champions européens de la défense en privilégiant la logique de coopération sur les logiques de concurrence dans l'attribution des financements et en europanisant nos chaînes de production.

➤ **Développer des capacités opérationnelles communes entre partenaires européens**, en harmonisant nos normes d'intervention et en mutualisant nos moyens dans des domaines clés tels que la mobilité militaire, le transport stratégique, maritime et aérien, le soutien logistique. Soutenir des initiatives européennes innovantes dans le domaine des drones et de la surveillance, comme le projet de « mur de drones » dans la région baltique, visant à renforcer les capacités de détection et d'alerte face aux menaces.

➤ **Protéger nos démocraties contre la guerre hybride et les ingérences étrangères.** Créer un protocole européen de partage de renseignements et renforcer drastiquement nos capacités de cybersécurité, en renforçant le budget de l'Agence de cyberdéfense européenne ENISA. Se doter d'une stratégie européenne contre la répression transnationale et notamment celle qui frappe les défenseurs des droits humains.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉFENSE NATIONALE

- **Repenser le format de nos armées à travers l'élaboration d'un nouveau « livre blanc ».** Une commission ad hoc, associant parlementaires, collectivités territoriales, experts de la défense et monde militaire sera rapidement mise en place pour définir et accompagner les priorités stratégiques en matière de sécurité et de défense.
- **Œuvrer à une meilleure articulation entre dissuasion nucléaire française et défense européenne,** en ouvrant un espace structuré de dialogue stratégique avec nos partenaires européens, portant sur l'environnement de sécurité, les doctrines, les procédures d'alerte et les scénarios de crise, dans le respect de la souveraineté nationale sur la décision. Poursuivre la modernisation de la dissuasion nucléaire française dans le cadre strict de la doctrine de suffisance, afin d'en garantir la crédibilité face aux évolutions technologiques et stratégiques, tout en renforçant l'action de la France en faveur de la non-prolifération.
- **Renforcer le partenariat stratégique franco-britannique** comme levier concret pour garantir la sécurité européenne, en approfondissant la coopération opérationnelle, industrielle et capacitaire entre les deux pays. Au-delà des cadres institutionnels de l'Union, ce rapprochement offre un levier pragmatique pour accélérer certains projets communs et renforcer la crédibilité stratégique de l'Europe.
- **Renforcer le contrôle parlementaire de la défense,** en accroissant les pouvoirs d'évaluation et de contrôle des commissions parlementaires sur la politique de défense nationale. Exiger des rapports réguliers et transparents sur les exportations d'armement et les coopérations capacitaires, intégrant enjeux éthiques, stratégiques et industriels.
- **Renforcer la place des citoyens dans la Défense par l'évolution de la réserve opérationnelle, un service national volontaire renouvelé et citoyen,** ainsi que par l'adaptation des filières de formation et de recrutement, afin que les armées reflètent la diversité sociale du pays à tous les niveaux hiérarchiques.
- **Garantir un environnement de travail égalitaire et prévenir les violences sexistes et sexuelles au sein des armées,** à travers une structure indépendante de signalement et de protection des victimes.
- **Construire une stratégie nationale de résilience,** qui permette la défense du territoire et la continuité des fonctions essentielles, avec des réserves citoyennes dans des domaines techniques ciblés.
- **Créer une Agence nationale de résilience informationnelle (ANRI) issue du renforcement de Viginum pour contrer les ingérences étrangères et les menaces hybrides.** Cette agence d'État coordonnera la lutte contre les ingérences étrangères, les opérations d'influence en période électorale, et surveillera les financements politiques et médiatiques. Elle aura compétence pour investiguer les liens financiers et idéologiques entre les organisations politiques Européennes et les puissances étrangères, y compris lorsqu'elles passent par des relais (think tanks, médias d'opinion, politique culturelle). Elle respectera tous les critères de transparence et de contrôle citoyen.
- **Instaurer un bouclier démocratique local** reposant sur des audits d'influence dans les collectivités et relié à un protocole préfectoral d'alerte en cas d'attaque hybride. Les collectivités devront être formées à détecter les tentatives d'infiltrations idéologiques et prévenir les financements opportunistes ou la recherche de relais associatifs.

Donner à l'Europe les moyens de ses ambitions

L'Europe doit se donner les moyens d'atteindre ses objectifs, de parler d'une seule voix et ne plus dépendre de personne. La construction d'une souveraineté européenne est une priorité stratégique qu'il faut décliner à tous les niveaux.

➤ **Donner à l'Europe les moyens de ses ambitions en multipliant le budget européen par 3, à hauteur de 3 % du PIB européen, via de nouvelles ressources propres sans augmenter les impôts des classes moyennes et populaires.**

Pour parvenir à cet objectif, augmenter les ressources propres de l'Europe grâce au rehaussement des droits de douane sur les filières stratégiques, une imposition minimale sur le patrimoine des grandes fortunes, une taxe sur les produits financiers et sur les paris en ligne. Parallèlement, lancer un nouvel emprunt européen commun de 500 milliards d'euros.

➤ **Créer une vraie justice européenne en renforçant le mandat du Parquet européen** pour qu'il puisse être saisi directement par les citoyens de l'Union dans certains domaines (atteinte à la probité, délinquance financière, lutte contre la corruption, crimes d'écocide).

➤ **Créer un service public européen de lutte contre l'évasion fiscale et un cadastre financier européen.**

➤ **Construire notre souveraineté en matière bancaire et financière en garantissant l'indépendance des systèmes de paiements européens face aux géants américains, en développant l'euro numérique.**

➤ **Faire de l'Europe un havre de liberté scientifique et la première destination pour les talents du monde entier, en investissant dans la qualité des infrastructures de recherche avec le doublement du budget « Horizon Europe » et en créant un système de visas et de bourses destinées aux chercheurs.**

Chapitre 5

Mettre le progrès technique au service du progrès humain

Le progrès technique est au cœur d'un paradoxe : il est ce qui change le plus nos vies, tout en échappant presque totalement au contrôle démocratique. Les choix techniques sont aujourd'hui captés par les géants de la tech et quelques milliardaires. L'innovation se retrouve souvent orientée vers la rentabilité de court terme plutôt que vers l'intérêt général. Les effets sont déjà visibles. Notre temps d'attention devient une marchandise, l'école et les familles sont débordées par les écrans, le débat public est manipulé par la désinformation. Reprendre la main sur le progrès technique est une condition de notre liberté. Pour apprendre, travailler, nous informer, échanger ou nous soigner, nous dépendons des smartphones, d'internet et, désormais, de l'intelligence artificielle. Ces technologies ouvrent des possibilités immenses et libèrent du temps. Mais elles peuvent aussi épuiser, enfermer dans des dépendances, surveiller et précariser. Nous devons lutter contre les nouvelles servitudes numériques, en régulant les grandes plateformes et leurs algorithmes. Cela implique aussi de mettre l'IA au service du bien commun. Cela nécessite également de soutenir la recherche et les innovations sociales, écologiques et démocratiques. Dans une France socialiste, la technologie n'asservit pas, elle libère. Le progrès technique n'y sert pas l'accumulation du profit, mais le bien commun. Il se met au service de la bifurcation écologique, de la cohésion sociale et de la vitalité démocratique.

Échapper aux nouvelles servitudes numériques

Le numérique élargit l'accès au savoir, à l'expression et au lien social, mais il génère aussi de nouvelles formes de dépendance et de manipulation. Les grandes plateformes structurent désormais l'espace public et le débat démocratique. Leurs algorithmes, conçus pour capter l'attention, hiérarchisent l'information, favorisent la polarisation et enferment les citoyens dans des bulles informationnelles, touchant particulièrement les plus jeunes. La viralité accélère la diffusion de fausses informations et de propagandes étrangères, phénomène amplifié par l'essor de l'IA générative, qui rend la production de contenus trompeurs massive et peu coûteuse. Ce brouillage affaiblit la démocratie. Face à la puissance des géants américains et chinois du numérique, nous ne pouvons pas être naïfs. À l'ère numérique, protéger notre attention et nos esprits sera une condition essentielle de la liberté politique.

- **Encadrer « l'économie de l'attention » et la marchandisation des comportements en ligne**, en interdisant les techniques visant à fabriquer une dépendance aux réseaux sociaux et les dispositifs conçus pour empêcher la déconnexion. Strictement limiter et tracer la publicité ciblée, afin de réduire le profilage massif et les manipulations politiques. Rendre les algorithmes transparents et réellement contrôlables, à travers une obligation de transparence algorithmique pour toute grande plateforme, et un accès par défaut à un fil non personnalisé et à une interface non addictive, avec une logique d'opt in / opt out permettant à chaque utilisateur d'activer explicitement, s'il le souhaite, des fonctionnalités de personnalisation ou des dispositifs de captation de l'attention.
- **Réguler davantage les plateformes numériques par un durcissement des réglementations *Digital markets act* et *Digital services act*.**
- **Réformer la réglementation des plateformes pour ne plus les considérer comme des hébergeurs neutres** : dès lors qu'elles éditorialisent les contenus par leurs algorithmes (classement, recommandation, amplification, ciblage publicitaire), elles doivent être soumises à des obligations renforcées à l'égard des contenus et de leurs utilisateurs, comparables à celles qui s'imposent déjà aux éditeurs.

- **Renforcer la régulation des plateformes dont dépendent travailleurs et entreprises.** Créer des droits opposables face au management algorithmique et garantir la liberté syndicale et la négociation collective dans l'économie de plateforme. Créer des droits opposables pour les entreprises dont l'activité dépend des choix algorithmiques des plateformes numériques.
- **Créer et outiller une police du numérique : fusionner la CNIL et l'ARCOM** afin de créer une autorité unique, comprenant un département spécifiquement dédié au contrôle des algorithmes, doté de moyens d'enquête et de sanction. Les obligations de prévention et de retrait rapide des contenus haineux par les plateformes, prévues par le Digital Services Act (DSA), seront renforcées, avec des sanctions financières réellement dissuasives et appliquées en cas de manquement.
- **Protéger l'espace numérique contre les ingérences étrangères, l'usurpation d'identité en ligne ou le vol de données,** en renforçant les obligations de détection et de neutralisation des opérations par les plateformes, en particulier lors des périodes électorales pour les ingérences.
- **Favoriser les alternatives françaises et européennes aux géants américains et chinois du numérique** à travers la commande publique et en imposant l'interopérabilité des grandes plateformes et en soutenant les communs numériques (logiciels libres, plateformes coopératives, infrastructures ouvertes). Garantir un cloud de confiance européen, rendu obligatoire pour l'hébergement des données sensibles et des services publics.
- **Reprendre le contrôle public des « bascules technologiques »** : faire de l'ARCEP la vigie et l'ordonnateur des bascules technologiques, pour que les usages particuliers et collectifs ne dépendent plus du seul bon vouloir d'entreprises privées. Accélérer la structuration des filières de collecte, de recyclage et de réemploi des terminaux obsolètes.

Chapitre 5 **Mettre le progrès technique au service du progrès humain**

Mettre l'intelligence artificielle au service du bien commun

L'intelligence artificielle ouvre des possibilités immenses pour le progrès humain : automatiser les tâches répétitives, libérer du temps de travail, améliorer les services publics ou la prévention en santé. Mais, livrée aux seules logiques de marché, sans maîtrise démocratique, elle pourrait devenir un facteur de dérives sociales, écologiques et démocratiques. L'IA est énergivore, dépendante des énergies fossiles et des terres rares, et entre en concurrence avec les besoins que fait naître la bifurcation écologique. Elle concentre aujourd'hui ses bénéfices entre les mains de quelques grandes entreprises et actionnaires, tandis que les travailleurs manquent de formation et de protections face aux destructions d'emplois. À l'école, son usage massif sans encadrement renforce les inégalités d'accès au savoir. Elle fragilise aussi nos démocraties par la manipulation de l'information et la dépendance à des plateformes privées étrangères, opaques et non souveraines. La révolution de l'IA ne doit pas enrichir une oligarchie, mais être planifiée démocratiquement pour servir le bien commun.

➤ **Bâtir une Intelligence Artificielle éthique, souveraine et transparente**, en créant un pôle public de l'intelligence artificielle associant le CNRS, les universités et des entreprises, et à travers un plan national d'industrialisation pour développer des capacités de calcul et de cloud souverains. Sécuriser le stockage des données sensibles, et accélérer l'industrialisation de puces stratégiques pour l'IA sur le sol national. Prioriser les outils open source et souverains dans les services publics, avec une sortie progressive des IA génératives fermées, pour éviter toute dépendance à des solutions opaques ou étrangères.

➤ **Reprendre la maîtrise démocratique de l'IA** en conditionnant le déploiement des modèles d'IA génératives en Europe à des audits réguliers de conformité aux valeurs européennes de non-discrimination, d'interdiction de générer de la nudité, de transparence et de sécurité. Faire entrer l'État au capital des acteurs nationaux de l'IA, afin de maintenir un contrôle public et favoriser des usages à haute valeur ajoutée sociale et environnementale.

- **Investir dans des systèmes de refroidissement des Data centers plus économes en énergie et en eau**, dits refroidissement par immersion, à l'huile.
- **Lutter contre les manipulations du débat public par l'IA en imposant un marquage clair et obligatoire de tous les contenus multimédia (images, sons, vidéos) générés par IA et en renforçant le juge électoral d'un pôle d'experts du numérique et de l'IA, pour assurer le bon déroulement des campagnes.**
- **Anticiper l'impact de l'IA sur l'emploi et les organisations du travail, pour conjurer la déqualification des travailleurs et redistribuer les gains de productivité** : un gain de rentabilité de 29 % est attendu, en parallèle de disparition d'emplois massives. L'IA doit nous permettre de questionner le partage de la valeur et du temps de travail, financée par la création d'une redevance sur l'IA. Une grande loi sur l'IA dans le travail doit être étudiée, étendue à la question de la robotisation.
- **Faire de l'école un pilier de l'égalité face à l'IA** en formant les enseignants et les élèves, dès le collège, aux usages critiques de l'IA générative pour éviter une fracture éducative.
- **Utiliser l'IA pour améliorer la qualité du service public** (pré-analyse automatique des dossiers pour réduire les délais, orienter les usagers dans leurs démarches) **sans jamais supprimer le guichet humain.**

Miser sur les innovations sociales, écologiques et démocratiques

Le progrès technologique échappe de plus en plus au contrôle démocratique pour se soumettre aux logiques du marché. L'essentiel de la recherche est aujourd'hui financé et orienté par le secteur privé, aux États-Unis comme en Europe, tandis que l'investissement public recule, atteignant en France son plus bas niveau depuis quarante ans. Cette évolution favorise une recherche marchande, au détriment de la recherche fondamentale et des innovations d'intérêt général. Des milliards sont ainsi consacrés à des technologies parfois inutiles, voire dangereuses, alors que les ressources de la planète sont limitées, et que nous aurions besoin d'investir dans la sobriété énergétique. Il est temps de rompre avec l'ère du gadget et d'assumer des choix politiques clairs. Démarchander l'innovation est une urgence pour la mettre au service du bien commun plutôt que de la rentabilité à court terme. Nous augmenterons l'effort de recherche et le réorienterons vers des innovations utiles.

- **Renforcer la recherche publique française et européenne.** En France, porter l'investissement en R&D à hauteur de 3 % du PIB d'ici 2030. En Europe, doubler les fonds du programme « Horizon Europe », pour atteindre 200 milliards d'euros, afin de développer des infrastructures de recherche publiques européennes dans les domaines clés (deeptech, quantique, IA, low-tech).
- **Renforcer le pilotage démocratique de l'innovation, en conditionnant les aides publiques à des critères d'utilité sociale et écologique, et en renforçant le contrôle parlementaire.** L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) pourra évaluer chaque année les grandes priorités de R&D, contrôler l'usage des financements publics et vérifier leur alignement avec les objectifs de progrès humain.
- **Créer un fonds national dédié aux innovations sociales et démocratiques afin de soutenir les innovations Low-tech, les technologies frugales, la recherche dédiée aux besoins historiquement sous-recherchés dont ceux des femmes.** Lancer un Plan national de R&D verte, orienté vers la décarbonation, la sobriété numérique et l'économie circulaire.
- **Généraliser la transdisciplinarité, en particulier l'intégration des sciences sociales dans les grands programmes de recherche,** pour évaluer et orienter les innovations selon leurs impacts humains, démocratiques et environnementaux.

PARTIE II

Être en sécurité(s)

Mettre chacun en sécurité contre les risques de la vie est un des premiers héritages du socialisme. C'est, dès le 19^{ème} siècle, la naissance des sociétés mutuelles, où des travailleurs décident d'organiser leur solidarité pour faire face aux conséquences de la maladie ou de la mort, pour eux et pour leurs familles. C'est, au 20^{ème} siècle, la sécurité sociale. Ce terme dit bien ce qu'il dit : la sécurité sociale est une politique de sécurité. Elle veut protéger les individus contre l'incertitude des lendemains.

En France, le débat public sur l'insécurité est pris en otage par l'extrême-droite. Il en est devenu totalement inconséquent. La lutte contre l'insécurité s'est réduite à la lutte contre l'étranger. Et pendant que les droites font de l'immigré une menace, ils omettent d'aborder tout ce qui, dans notre vie, nous rend vulnérables. Il y a, bien sûr, l'insécurité générée par la délinquance, le trafic de drogue, ou les violences intrafamiliales qui représentent 50 % des violences contre les personnes dans notre pays. Mais il y a, aussi, l'insécurité que l'on ressent lorsque l'on vit dans un désert médical et que l'on n'a pas accès aux soins. L'insécurité encore, lorsque l'on vieillit et que l'on craint la perte d'autonomie sans pouvoir y faire face. L'insécurité, aussi, face aux risques climatiques et environnementaux, où les pollutions généralisées qui sont dans l'air que l'on respire, la nourriture que l'on mange, l'eau que l'on boit, les vêtements et le maquillage que l'on se met sur la peau.

Une politique de sécurité qui ne tient pas compte des insécurités dans leur ensemble n'en est pas une. Nous défendons une vision globale de la sécurité, déjà présente à la création de la Sécurité sociale. Il y a plus de 80 ans, l'ordonnance du 4 octobre 1945 qui la créait, fixait en ces termes le « but final à atteindre » : « la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité ». L'ensemble des facteurs. Fidèles à leur histoire, les Socialistes s'attaqueront à toutes les insécurités et dénonceront l'hypocrisie des droites.

Chapitre 6

Être en bonne santé

Être en bonne santé est la première des sécurités. Celle-ci est aujourd'hui mise à mal par un environnement toxique, des inégalités criantes dans l'accès aux soins, mais aussi le tabou longtemps entretenu autour de la santé mentale. Nous voulons faire de la prévention des maladies le pivot de notre politique de santé. Alors que 80 % des maladies sont évitables, la prévention ne représente que 4 % des dépenses annuelles de santé en France. Se faire soigner est un droit fondamental que la puissance publique doit garantir partout et pour tous. La justice territoriale et sociale dans l'accès aux soins doit être rétablie. L'hôpital et les soins de ville, réorganisés.

Prévenir plutôt que guérir

La prévention est le point le plus faible de notre système de santé. Sur 1 800 euros de dépenses annuelles de santé par habitant, seulement 70 y sont consacrés. Cela se ressent dans l'état de santé de notre population, par rapport à d'autres pays développés : moindre espérance de vie en bonne santé, augmentation forte de la mortalité infantile, incidence de cancers parmi les plus élevées, nouvelles addictions en progression, etc. Les femmes sont souvent en première ligne dans l'organisation de la prévention pour les autres (enfants, parents âgés, conjoint), mais renoncent fréquemment à leurs propres dépistages faute de temps, de disponibilité médicale ou d'information adaptée. 80 % des maladies cardio-vasculaires et 40 % des cancers sont évitables ! Prévenir, plutôt que guérir : ce doit être la nouvelle priorité de notre politique de santé.

- **Faire de la prévention une priorité de notre politique de santé, avec un pilotage interministériel et des moyens à la hauteur.** Faire passer les dépenses consacrées à la prévention de 4 % à 8 % des dépenses globales de santé, pour déployer des actions de prévention autour de grandes priorités comme la prévention des cancers et leur dépistage précoce, la prévention des maladies cardiovasculaires et la politique vaccinale.
- **Refonder la médecine de prévention** dans les trois champs d'intervention essentiels (protection maternelle et infantile, santé scolaire et santé au travail) avec une revalorisation des métiers associés (infirmiers, sages-femmes, médecine scolaire et du travail). Développer une approche systémique des liens entre santé et environnement selon une logique « One Health ».
- **Lutter contre la sédentarité des enfants et des adultes et favoriser l'activité physique du quotidien** en facilitant les déplacements à pied et à vélo et en remboursant le sport-santé sur ordonnance en cas de maladie de longue durée.
- **Libérer le plein potentiel des données de santé grâce à l'IA** pour améliorer les diagnostics et les thérapies, alléger les soignants et optimiser les parcours de soin.
- **Mieux lutter contre les addictions pour prévenir leurs conséquences néfastes sur la santé,** en limitant le lobbying et le marketing du tabac, des cigarettes électroniques, de l'alcool, des réseaux sociaux addictogènes et des aliments ultra-transformés, ciblant en particulier les supports s'adressant aux enfants et aux jeunes adultes. Poursuivre l'extension des lieux sans tabac, appliquer réellement l'interdiction de la vente d'alcool et de tabac aux mineurs. Renforcer l'information sur les drogues, en particulier les nouveaux produits de synthèse et le protoxyde d'azote, dans les établissements scolaires et dans les médias utilisés par les jeunes. Poursuivre le déploiement des salles de consommation à moindre risque.
- **Défendre la vaccination et étendre la politique vaccinale.** Développer l'information pédagogique sur les vaccins dès l'école et à l'université. Promouvoir la vaccination chez les personnes âgées et la rendre obligatoire pour les professionnels de santé exerçant auprès de personnes fragiles.
- **Mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici 2030, en rendant le dépistage du VIH accessible partout,** en renforçant l'offre dans les zones rurales, les quartiers populaires et les Outre-mer, et en lançant des campagnes ciblées en direction des publics cibles de l'épidémie. Promouvoir toutes les méthodes de prévention, y compris la PrEP et le traitement comme prévention.
- **Élaborer un plan spécifique de prévention en santé destiné aux femmes,** en informant sur tous les risques spécifiques à la santé féminine (contraception, endométriose, affections gynécologiques) et à travers un bilan de prévention spécifique pour chaque femme à 25 ans, 45 ans et 65 ans. Mettre en place une formation obligatoire des soignants à la prise en charge non stéréotypée de la douleur et aux discriminations genrées dans les soins.

Se faire soigner : un droit fondamental à garantir

L'accès aux soins, droit fondamental, est aujourd'hui gravement menacé en France. Les inégalités territoriales se creusent : selon les zones, le nombre de médecins varie du simple au triple, voire de 1 à 6 pour les ophtalmologistes et les psychiatres. Quinze millions de Français peinent à consulter un généraliste et des centaines de milliers de patients chroniques sont sans médecin traitant. La situation est particulièrement critique en gynécologie, maternité et psychiatrie. Les hôpitaux publics, fragilisés financièrement et en manque de personnel, ferment des services et allongent dangereusement les délais, notamment aux urgences. Ce constat résulte de budgets insuffisants, de choix de financement inadaptés et de politiques passées ayant limité la formation et l'attractivité des soignants. Garantir l'égalité d'accès à la santé, partout et pour tous, doit devenir une priorité politique.

- **Lutter contre les déserts médicaux en régulant l'installation des médecins libéraux** – fléchir à leur installation dans les zones sous-dotées, la rendre impossible dans les zones déjà bien pourvues, sauf en cas de remplacement et de départ à la retraite – **en renforçant les formations en santé pour mettre fin aux pénuries** de médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs radio, dentistes, etc. et **en réformant le numerus apertus pour les voies médicales**. Créer un service public territorial de santé de proximité qui associe acteurs publics de santé, établissements hospitaliers et des acteurs de santé libéraux prêts à s'engager dans une coopération territoriale.
- **Garantir l'accès aux soins et réduire les restes à charge.**

- **Réguler l'installation des professionnels de santé conventionnés « secteur 2 »**, qui permet des dépassements d'honoraires, en l'interdisant dans les zones déjà bien dotées, en y conditionnant l'accès aux praticiens ayant effectué 2 années d'activité hospitalière après l'internat, et y imposer un plafond des dépassements d'honoraire à 50 % du tarif opposable.

- **Garantir le remboursement intégral d'un panier de soins et de médicaments essentiels (« 100 % Sécu »).**

- Encadrer les marges des opticiens.»

➤ Sauver l'hôpital et les urgences.

- **Réformer en profondeur le financement des hôpitaux, suivant une logique guidée par les besoins**, réservant les tarifications à l'acte à des soins prévisibles et standardisés.

- **Pour se donner une stratégie à long terme, définir sur une base pluriannuelle et non plus annuelle les budgets des hôpitaux comme des soins de ville et du secteur médico-social**, sur la base des besoins étudiés et votés par le Parlement.

- **Créer autant de lits que nécessaire pour les besoins d'hospitalisation en aval des urgences**, en gériatrie, pédiatrie et maternité, et en psychiatrie.

- **Créer des centres publics rassemblant le suivi des maladies chroniques, l'éducation thérapeutique et les examens biologiques.**

- **Débureaucratiser l'hôpital public**, en allégeant les tâches administratives qui pèsent sur les médecins et en instaurant une nouvelle gouvernance de l'hôpital public, à deux têtes : un médecin, et un administratif.

Le combat pour la santé mentale

La santé mentale est aujourd'hui une urgence collective majeure, trop longtemps reléguée au second plan des politiques publiques. 13 millions de personnes en France sont concernées par des troubles psychiques, soit près d'une sur cinq. Parmi les jeunes de 18 à 24 ans, 40 % présentent des symptômes dépressifs. Chez les adolescents, les tentatives de suicide ont fortement augmenté chez les jeunes filles, signe d'une détresse psychique particulière liée à la pression sociale, aux violences subies et à la dévalorisation de soi. Les inégalités sociales, la précarité et l'isolement aggravent ces vulnérabilités, tandis que l'accès aux soins psychologiques et psychiatriques se dégrade : pénurie de professionnels, délais excessifs, déserts médicaux et persistance de la stigmatisation. Face à ce constat alarmant, il est impératif de faire de la santé mentale un droit fondamental et une priorité nationale. Cela suppose un engagement fort en faveur de la prévention tout au long de la vie et un accès effectif, universel et équitable aux soins psychologiques et psychiatriques.

- **Nous avons besoin d'un plan national prioritaire sur la santé mentale.**
- **Mettre en place une politique de prévention en santé mentale dès le plus jeune âge, au sein de tous les établissements scolaires et universitaires.** Mettre en place un référent santé mentale dans chaque établissement, et revaloriser le salaire des médecins scolaires, psychologues et assistants sociaux pour mettre fin aux difficultés de recrutement. Former gratuitement les jeunes aux premiers secours en santé mentale et organiser la diffusion des messages de prévention à l'égard des jeunes sur les réseaux sociaux. Intégrer une offre de prévention par des professionnels de santé mais aussi des modules et parcours dès le plus jeune âge à l'école portant sur la bienveillance et l'estime de soi.
- **Mettre en place une politique ambitieuse de prévention de la santé mentale au travail,** pour mieux prévenir les risques et maladies professionnelles et assurer un meilleur suivi des travailleurs vulnérables. Rétablir les CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) au sein des entreprises et reconstruire la filière de formation des médecins du travail en la rendant plus attractive. Reconnaître le burn-out comme une maladie professionnelle.
- **Garantir l'accès aux soins psychologiques et psychiatriques partout en France,** en mettant à niveau les financements de la psychiatrie et en renforçant les capacités d'hébergement pour les personnes en situation de handicap psychique. Intégrer une prise en charge psychologique dans les établissements hors psychiatrie (médico-social, EHPAD, USLD, soins palliatifs, lieux de privation de liberté). Créer un diplôme d'infirmier de soins spécialisés en psychiatrie.

Chapitre 8 **Bien vieillir**

Libérer la fin de vie

Face à la souffrance et au désespoir, permettre de choisir sa fin de vie relève de la dignité, de la liberté et de la justice. La loi sur la fin de vie, soutenue par 91 % des Français, vise à combler un vide juridique qui a trop longtemps laissé les patients, leurs familles et les soignants dans l'incertitude. Aujourd'hui encore, certains patients choisissent de se suicider seuls ou partent à l'étranger. Nous voulons garantir à chacun un choix libre et éclairé. La loi devra aussi protéger et accompagner les soignants, majoritairement favorables, en leur donnant des moyens adaptés.

- **Adopter d'urgence la loi instaurant un droit à la fin de vie libre puis accompagner les professionnels de santé face à la nouvelle donne** en développant, dès la formation initiale, des cours sur l'accompagnement de la fin de vie. Instaurer au niveau départemental une liste des professionnels de santé volontaires et accompagner le corps médical durant tout le parcours d'aide à mourir, avec un soutien psychologique et des préventions sur les enjeux psychologiques liés à la fin de vie.
- **Développer l'accès aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire national.**

Chapitre 7

Pour une sécurité écologique

Le dérèglement climatique et la pollution généralisée de notre environnement affecte notre santé et nous expose à de nouveaux risques. Les canicules à répétition nous étouffent. Les sécheresses, les inondations, les tempêtes... peuvent frapper nos logements, nos lieux de vie et nos moyens de subsistance. Nos corps sont exposés aux pollutions chimiques et à leurs effets cocktails qui provoquent des allergies, des cancers, de l'infertilité.

Les Socialistes l'admettent d'autant moins que nous ne sommes pas égaux face à l'insécurité environnementale. Nos concitoyens les plus modestes doivent accepter des expositions accrues aux risques liés au réchauffement climatique et à la pollution généralisée. Nos enfants sont aussi en première ligne, tout comme les femmes.

Notre sécurité écologique reste à construire. Nous attaquerons le mal à la racine, à travers la prévention et l'éradication des pollutions. Nous aurons malgré tout à planifier l'adaptation de nos logements et de nos infrastructures. Nous étendrons, aussi, la solidarité nationale face aux nouveaux risques climatiques.

Tous contaminés : éradiquer les pollutions et les perturbateurs endocriniens

L'activité industrielle, l'agriculture intensive et ses produits phytosanitaires, l'urbanisation, ont enfanté un monde saturé de pollutions, qui a durablement dégradé notre environnement et mis en danger notre santé. En France, la pollution de l'air provoque chaque année 40 000 décès prématurés, tandis que microplastiques, PFAS, résidus médicamenteux et perturbateurs endocriniens contaminent l'eau, les sols et la chaîne alimentaire. Ces polluants sont responsables de pathologies graves : cancers, troubles hormonaux, infertilité, maladies chroniques. Plus de 10 000 sites pollués nécessitent aujourd'hui une dépollution urgente. La pollution généralisée de notre environnement coûte cher : en France, la seule pollution de l'air représente un coût sanitaire de plus de 100 milliards d'euros par an. En Europe, celui des perturbateurs endocriniens est estimé à plus de 150 milliards d'euros par an. Les impacts sociaux des pollutions sont aussi profondément injustes : les populations les plus modestes, les femmes et les enfants sont les premières victimes. Face à cette urgence sanitaire, écologique et sociale, la lutte contre les pollutions doit devenir un pilier central de notre politique de santé fondée sur la prévention.

► Nettoyer l'air que nous respirons.

- **Massifier l'accompagnement des français concernés par les ZFE métropolitaines** en développant l'offre de leasing social de véhicules électriques et en renforçant le soutien public à l'acquisition de véhicules peu polluants par les ménages modestes (aides auetrofit, etc).
- **Développer les transports en commun et le vélo dans les zones les plus polluées**, en visant de doubler les pistes cyclables d'ici 2030, généraliser les zones piétonnes autour des écoles.
- **Massifier les rénovations de bâtiments sur le modèle de la construction bioclimatique** pour éliminer les moisissures et améliorer la ventilation, **interdire les matériaux toxiques (formaldéhyde, COV).**

► Préserver et nettoyer l'eau.

- **Stopper la pollution plastique** en interdisant tous les plastiques à usage unique d'ici 2030 et en taxant les emballages non recyclables à 1 €/kg pour financer le recyclage à hauteur de 500 millions d'euros/an.
- **Nettoyer les océans et les rivières** en équipant 100 % des stations d'épuration de filtres à microplastiques d'ici 2030, et en capturant les plastiques flottants via le soutien à des projets innovants comme The Ocean Cleanup.
- **Protéger les cours d'eau** en créant des zones tampons végétalisées le long de 50 % des rivières d'ici 2030, pour filtrer les pesticides et les nitrates.
- **Réduire drastiquement l'usage des pesticides.**

➤ Nettoyer nos sols, pour des sols vivants.

- **Dépolluer les sites contaminés** et interdire l'épandage de boues industrielles contenant des métaux lourds.
- **Révolutionner l'agriculture** en généralisant l'agroécologie, pour remplacer en 15 ans les engrais et pesticides chimiques par des alternatives non agressives pour les milieux naturels et la biodiversité.

➤ Éliminer les perturbateurs endocriniens.

- **Instaurer un « Score santé » sur les produits alimentaires, l'habillement, les matériaux de construction et les biens de consommation, qui informe sur la présence de substances toxiques.**
- **Bannir les substances les plus dangereuses** en étendant la liste des perturbateurs endocriniens interdits à 50 molécules d'ici 2030 (bisphénol A, phtalates, parabènes), et en obligeant les industriels à étiqueter tous les produits contenant des perturbateurs endocriniens.
- **Protéger les populations vulnérables, femmes enceintes, bébés et adolescents**, en interdisant les perturbateurs endocriniens dans leurs produits de consommation.
- **Créer un registre national des cancers pour disposer des données épidémiologiques sur l'ensemble du territoire** et adopter une surveillance renforcée des cancers hormono-dépendants (sein, thyroïde, utérus) dans les zones exposées.

➤ Éliminer les PFAS.

- **Interdire tous les PFAS non essentiels d'ici 2030**, en commençant par les usages les plus critiques (emballages alimentaires, textiles imperméables, mousses extinctrices) dès 2027, et en étendant l'interdiction à tous les secteurs industriels sauf dérogation motivée par l'absence d'alternative viable.
- **Instaurer un dépistage systématique et une cartographie nationale des zones contaminées**, en ciblant prioritairement les sols agricoles, les captages d'eau potable et les sites industriels, avec publication transparente des données et accompagnement des populations exposées (analyses sanguines gratuites, relogement si nécessaire).
- **Créer un fonds public pour la dépollution et l'innovation**, finançant à la fois la restauration des milieux contaminés (eau, sols) et le développement d'alternatives sûres, avec des incitations fiscales pour les entreprises adoptant des solutions sans PFAS.
- **Obliger les industriels à déclarer et étiqueter toute présence de PFAS dans leurs produits et rejets**, sous peine de sanctions financières, et établir un registre public des émissions pour garantir la traçabilité et la responsabilité des pollueurs, en appliquant strictement le principe du pollueur-payeur.
- **Mobiliser la société contre la pollution.**
- **Renforcer les lois et les contrôles**, en renforçant la police de l'environnement au sein de l'Office Français de la biodiversité et en obligeant les entreprises à publier leur « bilan pollution » (équivalent du bilan carbone).
- **Reconnaître par la loi le caractère induit de certaines maladies en lien avec l'exposition professionnelle à des substances toxiques**, comme le chlordécone, le glyphosate, les perturbateurs endocriniens, les pesticides.
- **Éduquer et mobiliser la société contre les pollutions et leurs atteintes sur notre santé, notamment les plus jeunes, à travers des campagnes ciblées.**

Chapitre 7 Pour une sécurité écologique

Construire un fonds de sécurité climatique

Le dérèglement climatique et les pollutions menacent notre santé. Chaque année, la pollution de l'air provoque 40 000 décès prématurés et les vagues de chaleur ont causé 1 500 morts en 2023. L'exposition croissante aux substances chimiques alimente la progression des allergies, des maladies chroniques, des cancers et de l'infertilité. La crise écologique fragilise aussi notre économie : logements dégradés, infrastructures endommagées, agriculture en crise, secteurs industriels, touristiques et numériques fortement exposés. Entre 2019 et 2023, les catastrophes environnementales ont coûté 4 milliards d'euros par an, tandis que les pathologies environnementales représentent déjà jusqu'à 20 % des dépenses de l'Assurance maladie. Les plus précaires en paient le prix, sans protection suffisante. Nous voulons construire une sécurité sociale environnementale pour garantir un socle minimal de protection, encadrer les conditions de couverture, organiser la solidarité territoriale et cofinancer l'adaptation des biens exposés au dérèglement climatique.

- **Créer un fonds de sécurité climatique dédié aux risques environnementaux et climatiques.** Financé par l'impôt, il assurera la prise en charge des dommages corporels et des impacts sanitaires liés au changement climatique, à la perte de biodiversité et aux pollutions. Il indemniserait les dommages matériels et les pertes d'activité non assurables, contribuerait au financement des politiques d'adaptation et des actions préventives face aux risques climatiques. Sa gouvernance sera paritaire, avec une implication forte des partenaires sociaux et du maillage associatif.
- **Assurer un financement pérenne et équitable du fonds de sécurité climatique** par une fiscalité carbone progressive sur les logements, les véhicules et les entreprises, qui exclut de facto de l'assiette les ménages pauvres et les classes moyennes.

Chapitre 7 Pour une sécurité écologique

S'adapter au réchauffement climatique

Le changement climatique n'est plus une hypothèse mais une réalité à laquelle la France doit s'adapter. Même si la France respectait l'ensemble de ses engagements climatiques, l'élévation des températures, la multiplication des événements extrêmes et la pression sur les ressources naturelles sont désormais inéluctables. Entre 2010 et 2020, les catastrophes ont coûté plus de 50 milliards d'euros. Les impacts sont inégaux : les ménages modestes, les territoires ruraux et périurbains, ainsi que les outre-mer sont les plus exposés. Stress hydrique, infrastructures publiques inadaptées et risques sur les services essentiels menacent la capacité à vivre, se soigner et apprendre. L'adaptation doit devenir un pilier de la sécurité collective, planifiée et pilotée par la puissance publique.

- **Faire de l'adaptation au changement climatique une mission régalienne planifiée**, qui sera déclinée par territoires, avec une distribution juste des ressources et des moyens aux territoires les plus touchés.
- **Adapter le bâti et les infrastructures essentielles aux nouvelles conditions climatiques** : isolation, ventilation naturelle, protections solaires, matériaux résistants au gonflement des sols argileux. Les écoles, hôpitaux, EHPAD et équipements de sport et de culture seront traités en priorité.

- **Rafraîchir les villes et les villages** en végétalisant massivement (parcs, toits et murs) et en désimperméabilisant les sols. Intégrer l'adaptation dans les plans locaux d'urbanisme et y favoriser une architecture bioclimatique fondée sur des matériaux naturels (terre crue, bois, paille, chanvre, pierre locale) qui régulent l'humidité, limitent la chaleur et améliorent la qualité de l'air intérieur, plutôt que le tout-béton.
- **Sécuriser durablement nos ressources en eau** à travers une gestion publique de l'eau pour protéger la ressource des spéculations, planifier et répartir les usages, tout en promouvant la sobriété. Investir dans la rénovation de nos réseaux de stockage et de distribution de l'eau.
- **Protéger la population des risques climatiques majeurs** - inondations, glissements de terrain, incendies - à travers une politique de prévention et de cartographie des risques, associée à un système d'alerte renforcé, des plans d'évacuation et un renforcement des moyens matériels.
- **Reconnaître la spécificité des territoires ultra-marins face aux risques climatiques** : protéger les littoraux par des solutions fondées sur la nature (mangroves, récifs), sécuriser l'eau potable et les ressources énergétiques, adapter les normes de construction aux séismes et cyclones. Reconnaître les échouages d'algues sargasses comme catastrophes naturelles.

Chapitre 8

Bien vieillir

Le vieillissement de la population française est un bouleversement démographique majeur au XXI^e siècle. À l'horizon 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans aura doublé, tandis que notre pays entre dans une nouvelle réalité démographique marquée par un solde naturel négatif. Le vieillissement impose de repenser en profondeur notre modèle social. Il doit être anticipé et organisé autour d'un objectif clair : permettre à chacune et chacun de bien vieillir.

Bien vieillir, ce n'est pas seulement vivre plus longtemps : c'est vivre mieux, en bonne santé, dans l'autonomie et la dignité, quel que soit son niveau de revenu ou son lieu de vie. Or aujourd'hui, bien vieillir est un privilège réservé à quelques-un ; les inégalités sociales face au vieillissement sont profondes. La perte d'autonomie frappe plus tôt et plus durement les plus modestes, tandis que les restes à charge pèsent lourdement sur les familles. Trop souvent, l'entrée dans la dépendance se fait dans l'urgence, sans accompagnement adapté, et au prix de renoncements.

Nous portons l'ambition d'une société qui permette à chacun de vivre pleinement chaque étape de sa vie. Une société qui n'isole pas ses aînés mais les intègre, sécurise leur parcours et fait du vieillissement non pas un risque à gérer, mais un temps de vie à accompagner. Le vieillissement ne relève ni de la seule responsabilité individuelle, ni d'un ajustement budgétaire. Il appelle un choix politique structurant : celui d'un véritable service public de l'autonomie, fondé sur la prévention, la solidarité et l'égalité territoriale.

Nous devons démarchandiser les établissements qui prennent en charge les personnes dépendantes et remédier aux pénuries de personnel qui favorise la maltraitance. Il faut mieux soutenir les proches aidants et garantir un financement juste de la dépendance, qui libère les familles d'un fardeau aujourd'hui trop lourd.

Chapitre 8 **Bien vieillir**

Prévenir la perte d'autonomie

Le vieillissement massif de la population transforme en profondeur notre société : d'ici 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans doublera, à 12 millions, tandis que la France connaît désormais un solde naturel négatif. Ce déséquilibre entre générations impose des choix politiques clairs. Vieillir en bonne santé ne relève pas de la responsabilité individuelle mais d'une politique de prévention ambitieuse, aujourd'hui freinée par de profondes inégalités sociales. Face à l'explosion annoncée des maladies chroniques et au creusement du déficit de l'Assurance Maladie, la prévention ne peut être une variable d'ajustement budgétaire. Elle doit devenir un pilier central de notre modèle social, un impératif de justice et un investissement collectif pour l'avenir.

- **Renforcer la prévention et la détection précoce des vulnérabilités physiques et mentales, ou des situations d'isolement.** Créer un rendez-vous de prévention à 55 ans puis à 75 ans. Financer et structurer le repérage par les acteurs du quotidien (postiers, gardiens d'immeubles, CCAS) ; inclure l'aide aux personnes âgées dans les missions de service public de la poste.
- **Adapter les domiciles pour prévenir les chutes et la perte d'autonomie.** Ouvrir aux ergothérapeutes le droit de prescription des aides techniques, afin d'accélérer l'équipement et la prévention des pertes d'autonomie à domicile. Consacrer une part dédiée des financements de prévention à la domotique (capteurs, alertes, etc.) et intégrer un volet numérique systématique dans les adaptations de logement et les bilans.
- **Créer un statut de proche aidant** ouvrant des droits effectifs et lisibles vis-à-vis du travail (congé proche aidant renforcé et indemnisations revalorisées afin de limiter la perte de revenus), droit au répit réellement accessible adossé à une offre territoriale de suppléance et d'accueil temporaire, protection sociale renforcée (prévention de l'épuisement, droits retraite mieux pris en compte) et reconnaissance des compétences acquises (VAE, formations, accompagnement à la reprise d'activité).

Repenser le modèle de l'accueil de la personne âgée en établissement

Le grand âge ne peut plus être pensé comme une simple alternative entre maintien à domicile et EHPAD. Les EHPAD resteront nécessaires pour les personnes très dépendantes, mais devront évoluer vers des modèles plus proches du domicile. En parallèle, des solutions intermédiaires (résidences autonomie, habitats inclusifs ou intergénérationnels) doivent se développer pour lutter contre l'isolement tout en respectant le souhait majoritaire de vieillir chez soi. Cela implique une adaptation massive des logements et des villes : accessibilité, sécurité, mobilités, services de proximité et lutte contre les effets du climat. Les collectivités territoriales devront élaborer des plans de transition démographique adaptés aux réalités territoriales.

➤ **Démarchander les EHPAD pour maintenir une offre de qualité, non-lucrative et de proximité.** Mettre en place un taux d'encadrement minimal afin de prévenir la maltraitance institutionnelle, investir dans les EHPAD publics et aligner les établissements commerciaux sur un modèle privé non-lucratif. Faire face à la crise du personnel par la revalorisation des rémunérations dans le public et par la renégociation des conventions collectives dans le privé ; par l'amélioration des conditions de travail (reconnaissance de la pénibilité, etc.). Faire des établissements des centres de ressources d'appui aux aidants, d'expertise gériatrique, d'actions de prévention. Créer des possibilités d'accueil temporaire en EHPAD pour personnes dépendantes, afin de soulager les proches-aidants. Sécuriser un financement pérenne de la vie sociale dans les établissements pour en faire un lieu de vie et pas seulement de prise en charge.

- **Développer des solutions alternatives à l'EHPAD, à l'image de l'habitat intergénérationnel ou des résidences autonomies, permettant aux personnes âgées de concilier le bien-être avec leurs besoins de soins et de prévention. Rendre possible des établissements « mixtes » et intergénérationnels** (logique de « Maisons des générations »).
- **Poursuivre le déploiement du service public départemental de l'autonomie en regroupant les MDPH et les services dédiés à l'autonomie dans des Maisons départementales de l'Autonomie**, guichet unique pour orienter plus tôt et plus simplement les personnes âgées vers un mode de prise en charge adapté (domicile / habitat intermédiaire / établissement), afin d'éviter les entrées « en crise ».
- **Massifier l'adaptation des logements** en renforçant le déploiement de MaPrimeAdapt' et en simplifiant l'accès aux aides avec un « dossier unique » d'adaptation du logement.
- **Adapter la ville et les mobilités au vieillissement** par la formation, l'adaptation de la signalétique et de la billettique, et déployer des mesures de sécurité piétonne pour les personnes âgées.

Chapitre 8 **Bien vieillir**

Réduire le reste à charge des familles

Dans notre pays, vieillir ne doit pas être un luxe. Or, une part bien trop importante des coûts engendrés par la dépendance repose aujourd'hui sur les personnes âgées et leur famille. Cette solidarité familiale ne peut, à une époque où les familles sont de plus en plus fracturées et éloignées, tenir lieu de viatique pour financer la dépendance. La création d'une 5^{ème} branche par le Président Emmanuel Macron ne fut qu'un « faux » institutionnel. Elle n'a apporté aucun progrès concret pour les personnes âgées ou les professionnels. Ce n'est pas d'une « branche » dont a besoin ce secteur mais d'un véritable risque reconnu de protection sociale.

- **Transformer l'accompagnement du grand âge en un service public universel de l'autonomie** : supprimer le recours sur succession pour l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) afin de protéger le patrimoine des classes moyennes et populaires ; et fusionner l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les soins en une prestation unique de Sécurité sociale, sans barrière d'âge ni de ressources pour le volet dépendance.
- **Refonder le financement de l'aide à domicile** en réduisant le reste à charge, pour limiter les renoncements aux heures d'aide pour raisons financières. Mettre en place un « tarif socle », afin d'améliorer la qualité sans hausse de coût supportée par les usagers.
- **Refonder la tarification en EHPAD** pour la moduler selon les revenus des résidents. Déterminer un tarif maximum au niveau national, modulable selon le niveau de dépendance des personnes accueillies, des prestations offertes et de la localisation. Imposer un niveau minimum de places aux tarifs administrés dans tous les établissements.
- **Élargir le congé de proche aidant**, pour prévenir l'épuisement des aidants.

Chapitre 9

**Police, justice :
un ordre juste**

La sécurité publique du quotidien a été affaiblie par des réductions d'effectifs et la pression de l'austérité budgétaire. La culture du chiffre et les coups de communication ont remplacé la présence rassurante de forces de l'ordre en proximité, et oppresse leurs agents. Le lien de confiance s'est érodé entre la police et une partie de la population française, à l'épreuve des violences policières qui sont survenues lors du mouvement des gilets jaunes ou des émeutes qui ont suivi la mort du jeune Nahel.

Nous considérons que la sécurité est une compétence régalienne de l'État qui doit être exercée avec fermeté et justice. C'est en incarnant et en agissant comme une autorité juste, avec discernement, proximité et exemplarité, que la force publique retrouvera la confiance de tous. C'est en prévenant la délinquance que nous lutterons contre les nuisances qui envahissent le quotidien, mais aussi les inégalités de destin qui enferment tant de personnes. C'est aussi en élargissant le spectre de la sécurité au numérique, à travers une politique de lutte contre la cybercriminalité. Pour que chacun puisse vivre libre, l'ordre juste doit s'imposer avec les moyens nécessaires et une méthode apaisée.

Garantir le droit de chacun à la sûreté, partout

Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté. Or, que l'on vive à la campagne, dans un quartier populaire, en outre-mer ou dans une grande ville, l'accès au service public de la sécurité n'est pas le même. Les politiques menées depuis les années 1990 ont durablement affaibli la sécurité publique : réductions d'effectifs, logiques budgétaires d'austérité, abandon de la police de proximité et priorité donnée à une culture du chiffre. La sécurité doit être réaffirmée comme un pilier du pacte républicain. Elle relève pleinement du service public et constitue une compétence régaliennne de l'État, qui ne peut s'en décharger sur des acteurs privés. Si l'État reste le pilote central de la politique de sécurité, celle-ci implique désormais une coordination renforcée avec les collectivités territoriales et les autres acteurs publics. Le rôle de l'État est d'assurer un cadre légal clair, une répartition lisible des compétences, une formation exigeante des forces de l'ordre, et une gouvernance garantissant l'égalité territoriale.

➤ **Renforcer les moyens matériels et humains du service public de la sécurité** en assurant une juste rémunération des policiers et des gendarmes, en améliorant leurs conditions de travail, notamment par la fourniture d'équipements modernes, et renforcer l'accompagnement psychologique face au stress et aux situations traumatisantes.

➤ **Reconstruire une police de proximité.**

➤ **Repenser l'organisation du service public de sécurité en l'adaptant aux particularités locales** et en donnant une place centrale aux maires qui, par la connaissance de leur territoire et des difficultés rencontrées par les habitants, sont les mieux à même d'indiquer les priorités d'action, en coordination avec les Préfets et les forces de sécurité.

- Soutenir et aider les maires qui souhaitent développer une police municipale, via des dotations de l'État, faciliter le développement de polices municipales intercommunales et le recrutement de gardes-champêtres.

- Dans tout projet de rénovation urbaine, engager une réflexion sur les aménagements visant à réduire le sentiment d'insécurité et à dissuader la commission des actes de délinquance.

- Renforcer les pouvoirs d'intervention des policiers municipaux, aujourd'hui entravés par des freins juridiques et réglementaires. Avec par exemple la possibilité de réprimer tous les types de contraventions, de saisir les biens ayant servi à commettre une infraction, de consulter les fichiers assurances et véhicules volés pour mieux lutter contre les infractions routières, ou encore d'exercer leurs missions en civil pour plus d'efficacité contre les incivilités du quotidien.

- Permettre aux communes de percevoir le produit des procès-verbaux dressés par leurs policiers municipaux et de fixer elles-mêmes le montant des amendes auxquelles s'exposent les contrevenants.

➤ **Agir pour la sécurité dans les campagnes et les petites villes à travers le maintien des effectifs de gendarmes et la mise en place d'une Nouvelle Participation Citoyenne** qui associe, à l'échelle du quartier ou du village, les habitants à la définition et à la mise en œuvre des politiques de sécurité dans un souci démocratique et d'efficacité.

➤ **En Outre-mer, garantir la sécurité des populations et lutter contre les trafics, l'orpaillage illégal ou la pêche illégale, en renforçant les moyens alloués à la police, la gendarmerie, les douanes, l'armée et de la justice.** Doter les forces de l'ordre de moyens modernes et adaptés aux réalités ultramarines (drones, satellites, vedettes rapides, portiques de détection et équipements de nouvelle génération). Accentuer la lutte contre les violences intrafamiliales dans les outre-mer, avec des campagnes de prévention ambitieuses, multilingues et un soutien accru aux associations de protection des victimes.

Chapitre 9 **Police, justice : un ordre juste**

Mettre fin au narcotrafic et lutter contre la criminalité organisée

Le narcotrafic et la criminalité organisée menacent notre nation. Ils alimentent la violence, fragilisent l'économie, corrompent les institutions et détruisent l'avenir des jeunes, en particulier dans les quartiers populaires. Le trafic de stupéfiants ne se limite plus aux grandes métropoles : il touche désormais les villes moyennes, les zones rurales et les outre-mer, exploitant la technologie et la logistique internationale pour prospérer. L'État a longtemps été impuissant : la police judiciaire affaiblie, le Parquet national anti criminalité organisée (PNACO) sous-doté, la coopération entre services insuffisante. Pendant ce temps, les trafics recrutent une jeunesse désœuvrée, souvent mineure, dans des quartiers où l'économie légale s'est effondrée. Face aux réseaux criminels, un sursaut républicain s'impose : lutte implacable contre les mafias, protection des habitants, réduction des marchés parallèles. Nous devons aussi refondre notre politique des drogues pour assécher les profits du crime organisé, à partir d'un débat national sur la légalisation du cannabis. Alors que 47,3 % des Français ont déjà consommé du cannabis et que 8 millions en consomment régulièrement, la criminalisation de sa production, de sa distribution et de sa consommation enrichit les réseaux de narcotrafiquants et ne permet pas de concentrer les moyens de l'État pour lutter contre les trafics les plus dangereux.

- **Lancer une convention citoyenne sur l'usage des drogues et la légalisation du cannabis.** La légalisation devra aller de pair avec un contrôle étatique strict sur la production et la commercialisation de cannabis pour s'assurer que celle-ci ne favorise pas sa consommation.
- **Doter le Parquet national anti criminalité organisée (PNACO) des moyens nécessaires.**
- **Saisir les avoirs des trafiquants et les affecter au financement d'actions de prévention des addictions.**
- **Renforcer la police judiciaire** en revenant sur la réforme de Gérard Darmanin dénoncée par tous les observateurs.
- **Doter les douanes et la gendarmerie de capacités accrues** de surveillance portuaire et numérique.
- **Créer un plan d'investissement pour la reconquête des quartiers** minés par les trafics avec relogement, services publics et emploi.

Chapitre 9 **Police, justice : un ordre juste**

Restaurer la confiance des Français dans leur police

La relation de confiance entre les citoyens et les institutions de sécurité et de justice s'est profondément dégradée. Des choix politiques marqués par la logique du chiffre, la centralisation et la réduction des moyens ont affaibli le service public de la sécurité comme celui de la justice. Fermetures de tribunaux et de brigades, sous-effectifs chroniques et inégalités territoriales ont éloigné l'État du quotidien des Français. Dans ce contexte, les tensions liées au maintien de l'ordre, les violences policières et les contrôles discriminatoires ont nourri une défiance durable, tandis que les forces de l'ordre se sentent elles-mêmes déconsidérées. Elles ont été instrumentalisées au profit d'une logique de communication et de confrontation, plutôt qu'être considérées comme un service républicain au service du peuple. Restaurer la confiance des Français dans leurs services de police et de justice suppose un double réarmement : moral et matériel. Moral, parce qu'il faut refonder le lien entre la République et ses agents, redonner sens à la mission de protection. Matériel, parce qu'il faut recruter, former, équiper et mieux rémunérer ceux qui incarnent la justice et la sécurité. Il s'agit de bâtir une autorité juste, fondée sur la proximité, le discernement et l'exemplarité.

- **Réformer la doctrine d'emploi de la Police nationale**, ses missions, ses priorités et ses modes d'action pour en faire une police de contact, agissant en proximité pour favoriser la coopération, la dissuasion et le dialogue.
- **Réviser la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique qui encadre les conditions d'ouverture du feu par les forces de l'ordre en cas de refus d'obtempérer**, afin qu'elles soient conformes aux conditions de la légitime défense, c'est-à-dire à l'absolue nécessité et la stricte proportionnalité.
- **Renforcer la transparence, lutter contre les discriminations et sanctionner les pratiques policières abusives, en créant un contrôle indépendant de la police et de la gendarmerie par la transformation de l'IGPN et de l'IGGN, et en instaurant un récépissé de contrôle d'identité.**
- **Renforcer la formation initiale et continue des forces de sécurité autour de la déontologie, de l'éthique dans les pratiques policières, de la lutte contre le racisme et la prise en charge des femmes victimes de violence.**

Chapitre 9 **Police, justice : un ordre juste**

Prévenir la délinquance

La délinquance est en hausse continue sur l'ensemble du territoire, nourrie notamment par l'essor du narcotrafic. Ce phénomène ne peut être dissocié de profondes fractures sociales, territoriales et éducatives : pauvreté, inégalités, échec scolaire, ruptures familiales et exposition précoce à la violence, en particulier chez les mineurs. Pourtant, les politiques publiques ont progressivement affaibli les moyens de la prévention, réduisant la prévention spécialisée, la médiation sociale et le travail éducatif de terrain, au profit d'une approche essentiellement répressive. Or, la sécurité durable repose d'abord sur la cohésion sociale.

Il est aujourd'hui indispensable de réaffirmer la prévention de la délinquance comme une priorité nationale, coordonnée entre l'État, les collectivités, la justice et l'École. Cette stratégie doit articuler la prévention primaire (agir avant la déviance, par l'éducation et l'insertion), la prévention secondaire (repérer et accompagner les jeunes à risque), et la prévention tertiaire (favoriser la réinsertion après la sanction) afin de s'attaquer aux causes structurelles de la délinquance et non à ses seuls symptômes.

- **Créer un plan national de prévention de la délinquance** articulant écoles, justice, collectivités et associations et financer durablement les politiques locales de prévention par un fonds national dédié, sous pilotage interministériel. Intégrer les départements dans les politiques de prévention de la délinquance, pour en faire les coordonnateurs des politiques d'éducation spécialisée qui nécessitent une meilleure coordination entre les acteurs de la justice, de la sécurité publique, de l'accompagnement des mineurs et de la réussite éducative.
- **Renforcer la présence des éducateurs spécialisés, médiateurs et travailleurs sociaux** dans les territoires prioritaires et augmenter leur rémunération.
- **Intégrer la santé mentale dans les actions de prévention de la délinquance**, notamment en développant les maisons des adolescents qui sont des lieux privilégiés pour la détection, la prévention et la prise en charge des troubles psychiques des adolescents, avant le passage à l'acte délinquant.
- **Développer des alternatives à la détention** des primo-délinquants, pour favoriser la réinsertion et la réparation.

Chapitre 9 **Police, justice : un ordre juste**

Cybersécurité : une nouvelle frontière

La révolution numérique a créé un nouvel espace de vulnérabilité : cyberattaques, escroqueries en ligne, vols de données, et manipulations d'objets connectés menacent notre sécurité, notre économie et notre démocratie. En 2024, la cybercriminalité a coûté plus de 100 milliards d'euros aux entreprises françaises. Particuliers, PME, associations et collectivités restent insuffisamment protégés face à ces menaces. Pourtant, la France dispose d'une expertise reconnue en cybersécurité et d'entreprises innovantes capables de solutions efficaces. Il est temps de faire de la cybersécurité un véritable service public, garantissant à chacun une protection minimale, une information claire et un accès à des solutions de protection rapides et directes.

- **Proposer un service public de cybersécurité, à travers l'ANSSI**, pour accompagner les collectivités locales, les administrations et les petites et moyennes entreprises face aux cyberattaques. Cette agence développera une plateforme publique unique d'alerte et d'assistance aux victimes de cyberattaques.
- **Prévenir les attaques en élargissant le régime des Opérateurs d'importance vitale (OIV) et en généralisant les plans de sûreté numérique** dans les établissements publics comme privés, pour renforcer notre résilience aux cyberattaques via des tests réguliers.
- **Éduquer chacun aux risques numériques** : approfondir la certification à la cybersécurité et à l'usage du numérique au collège, au lycée, ainsi que dans la formation des agents publics et des salariés.
- **Soutenir la filière industrielle française et européenne de cybersécurité** et l'hébergement souverain des données, notamment via une préférence européenne d'accès aux marchés publics de la cybersécurité.
- **Renforcer la coopération européenne** pour lutter contre la cybercriminalité, sous l'égide d'Europol.

La Justice, levier de restauration du lien social

La Justice fonde l'égalité républicaine. Or, le délaissement actuel de l'institution judiciaire et la vision gestionnaire qui prévaut à son administration fragilise la protection des droits. La France consacre à sa Justice une part de sa richesse nationale bien inférieure à celle de ses voisins européens : avec 77 euros par habitant, la France se situe loin derrière l'Allemagne (136 euros) ou l'Espagne (97 euros). Le nombre de magistrats pour 100 000 habitants en France est de 11,3 contre une moyenne européenne de 22. Nos tribunaux fonctionnent grâce au dévouement de personnels au bord de l'épuisement. Une justice à deux vitesses se développe, opposant procédures complexes pour les plus puissants et réponses rapides pour les plus précaires, tandis que la justice du quotidien, qui représente 75 % du volume d'activité, est délaissée. Les délais, souvent longs, aggravent les inégalités et sapent la confiance dans l'État. L'aide juridictionnelle ne remplit plus son rôle. Enfin, la surpopulation carcérale et les conditions de détention indignes, pour lesquelles notre pays fut condamné à de multiples reprises, illustrent les limites d'une politique centrée sur l'incarcération.

- **Augmenter les moyens de la Justice par une nouvelle loi de programmation.** Engager un plan de recrutement pour combler les vacances de postes de magistrats, greffiers et personnels d'insertion. Lancer un plan de dématérialisation des procédures et de rénovation des infrastructures informatiques de l'institution judiciaire.
- **Renforcer la justice du quotidien et simplifier son accès.** Réformer l'aide juridictionnelle pour garantir l'effectivité du droit d'agir en justice. Soutenir le développement des modes non judiciaires de règlement des conflits, notamment la conciliation de justice.
- **Repenser la peine pour favoriser la réinsertion.** Réviser le droit des peines pour promouvoir les peines alternatives en milieu ouvert. Doubler le nombre de conseillers d'insertion et de probation pour assurer un accompagnement pluridisciplinaire (psychologues, assistants de services sociaux) et prévenir la récidive. Rénover l'ensemble du parc pénitentiaire en plus d'un effort de construction de nouvelles places, pour garantir la dignité de la détention.
- **Développer la justice restaurative.**
- **Conserver l'indépendance de la justice des mineurs et les protéger.** Préserver la spécificité de la justice des mineurs en maintenant l'équilibre entre protection et sanction propre au juge des enfants et abroger la loi Attal de 2025.
- **Garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire** en renforçant les pouvoirs de nomination et de discipline du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), notamment à l'égard du Parquet.

PARTIE III

S'épanouir, à égalité

Une société juste se reconnaît à la manière dont elle permet à chacune et chacun de grandir, d'apprendre et de vivre librement. Pourtant, dès l'enfance, nos destins restent profondément marqués par les inégalités sociales, les discriminations, le handicap ou les normes de genre. L'origine sociale, ethnique, le genre ou la situation de handicap continuent de déterminer les possibilités d'émancipation.

Ces inégalités ne sont pas une fatalité. Elles sont le produit d'organisations sociales et institutionnelles qui reproduisent les hiérarchies plutôt qu'elles ne les corrigent. Depuis ses origines, le socialisme porte une ambition simple et exigeante : transformer la société pour rendre l'égalité réelle. Comme le rappelait Jean Jaurès : « *La République doit être laïque et sociale, mais elle restera un mot si elle ne donne pas à tous les citoyens les moyens réels d'exercer leur liberté.* »

L'égalité réelle ne se décrète pas : elle se construit par des politiques capables d'émanciper plutôt que de trier, d'accompagner plutôt que d'exclure. L'enfance est le moment où tout commence : c'est là que se forment les rapports au savoir, à soi-même et aux autres. C'est pourquoi l'École, les politiques de l'enfance et les institutions qui entourent les jeunes doivent être les piliers d'une République qui protège et donne à chacune et chacun les moyens de choisir sa vie.

Chapitre 10

**Pour un droit
à l'enfance**

Une société qui ne prend pas soin de ses enfants est une société qui se condamne à la violence. Aujourd'hui, pourtant, de nombreux enfants meurent encore sous les coups et les violences banalisées. 160 000 enfants sont chaque année victimes de violences sexuelles. L'aide sociale à l'enfance est au bord de la rupture. La mouvance « no kids » veut invisibiliser nos enfants de certains espaces publics. Les comparaisons internationales de l'OCDE placent désormais notre pays en situation de décrochage sur la quasi-totalité des indicateurs liés à l'enfance.

Fidèles aux valeurs socialistes, nous voulons une jeunesse libre, consciente et protégée, avec l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de toutes nos décisions publiques. Chacun a droit à l'enfance : c'est une période où notre vulnérabilité doit être prise en compte et protégée par la puissance publique.

Prendre soin de la petite enfance

Les premières années de la vie, de la naissance à l'entrée à l'école, sont déterminantes pour le développement cognitif, affectif et social de chaque enfant. Investir dans cette période, c'est agir concrètement pour l'égalité des chances, la cohésion sociale et la prospérité de notre société. Pourtant, de nombreux défis persistent : inégalités d'accès aux modes de garde, précarité des familles, manque de reconnaissance des professionnels, ou encore insuffisance des dispositifs d'accompagnement à la parentalité. Nous devons assurer un véritable service public de la petite enfance, fondé sur la prévention, l'inclusion et l'innovation sociale. C'est aussi à cette condition que la natalité pourra retrouver sa force.

- **Faire du service public de la petite enfance une politique globale pilotée par un ministère de l'enfance de plein exercice** et renforcer les moyens de son conseil scientifique national, chargé de conduire une stratégie interministérielle de prévention et de protection de l'enfance.
- **Garantir les mêmes droits à chaque enfant par l'adoption d'un code de l'enfance** rassemblant droits, libertés et garanties spécifiques.
- **Mettre la prévention au cœur, avec la mise en place d'un plan national de prévention et le renforcement massif de la PMI** et de la prévention spécialisée.
- **Garantir un accès universel pour les familles à des services de garde de l'enfant de 3 mois jusqu'à 3 ans.** Démarchandiser les crèches, pour aligner l'offre d'accueil en établissement, qu'elle soit publique ou privée, sur un modèle non-lucratif. Introduire des objectifs de mixité sociale dans les crèches.
- **Revaloriser les personnels des métiers de la petite enfance et rendre la formation accessible et attractive.** Intégrer dans les formations les activités en extérieur et le contact à la nature, dans les établissements, et par des sorties fréquentes.
- **Soutenir les familles dans les 1 000 premiers jours de l'enfant**, à travers un accès gratuit et effectif aux structures d'accueil de la petite enfance de qualité sur le modèle des « maisons des 1 000 premiers jours ».
- **Soutenir la garantie européenne pour l'enfance pour que tout enfant vivant en Europe et menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale ait accès aux droits fondamentaux (soins de santé, éducation, etc.).**

Chapitre 10 Pour un droit à l'enfance

Éradiquer les violences faites aux enfants

Les violences faites aux enfants ne sont pas des faits divers, mais un problème structurel et culturel qui touche davantage les enfants des milieux populaires et en situation de handicap. Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, souvent par des proches. Les violences psychologiques telles que l'humiliation, la terreur, le chantage ou le contrôle coercitif des enfants restent largement minimisées. Notre société est aussi de plus en plus et structurellement hostile aux enfants dans l'espace public et les lieux publics. La place moins importante des enfants dans les espaces publics et à l'extérieur a des effets sur leur développement, leur apprentissage des relations sociales et leur rapport à la nature et à l'environnement. Nous refusons de considérer les violences faites aux enfants comme une fatalité qui relève de l'intime et du familial : nous faisons de leur éradication complète un objectif central. Protéger les enfants, c'est investir dans l'avenir, et rompre avec un système qui tolère l'humiliation et l'exploitation. Une société juste commence par la sécurité de ses enfants.

- **Protéger les enfants face aux violences intrafamiliales, en garantissant l'éloignement immédiat de l'auteur des violences du domicile familial, et en généralisant les dispositifs de détection et d'accompagnement systématique à l'école, en santé et dans le sport.** Les violences de nature psychologique contre les enfants doivent être reconnues et sanctionnées dans le code pénal. Les enfants témoins de violences conjugales seront reconnus comme victimes directes avec une prise en charge psychologique systématique et une protection renforcée dans les décisions judiciaires.
- **Renforcer le droit pénal en matière de violences sexuelles et d'inceste,** créer un délit spécifique d'inceste sur les enfants, pour limiter les possibilités de requalifier les faits et prévoir l'imprescriptibilité en cas de viols ou d'inceste sur enfant.
- **Garantir un accès gratuit et effectif à un petit-déjeuner équilibré chaque jour d'école aux enfants qui en sont privés.**
- **Encourager et financer les « villes et villages à hauteur d'enfants ».**

Reconstruire l'aide sociale à l'enfance

La protection de l'enfance traverse une crise profonde. En vingt ans, le nombre de mineur-es et de jeunes majeur-es suivi-es par l'Aide sociale à l'enfance a fortement augmenté, tandis que leurs conditions de prise en charge se dégradent. Les placements en établissement ont bondi de plus de 50 % en dix ans, révélant un système saturé qui agit trop tard et avec des moyens insuffisants. Trop d'enfants quittent encore l'ASE sans diplôme, sans ressources, parfois directement à la rue. Les professionnels s'épuisent et les structures se fragilisent. Cette défaillance expose aussi certains jeunes à des risques majeurs, notamment l'exploitation sexuelle qui concernerait 20 000 jeunes filles placées. Face à la pénurie d'éducateurs, d'assistants familiaux et de psychologues, il devient urgent que la puissance publique assume pleinement sa responsabilité : protéger l'enfance doit redevenir une priorité nationale.

- **Construire un véritable parcours de l'enfant protégé-e** grâce à la nomination d'un-e référent-e ASE dans chaque académie pour suivre les parcours scolaires, faciliter l'accès aux internats, au tutorat et à l'orientation, la création d'une obligation de bilans de santé initiaux et réguliers, avec accès prioritaire à la pédopsychiatrie.
- **Mettre fin aux défaillances profondes de l'ASE qui mettent les enfants en danger, en mettant fin aux sorties sèches** grâce à la transformation des « contrats jeunes majeurs » en droit opposable à un accompagnement global jusqu'à 25 ans (logement, ressources, formation, santé, insertion) et en **créant un choc d'attractivité des métiers de l'ASE**, sur la base d'un grand plan de recrutement, d'une hausse des rémunérations, une réduction du nombre d'enfants suivi-es par chaque travailleur-se sociale.
- **Organiser un audit général de tous les établissements et organismes chargés de recevoir des enfants**, pour identifier les failles et déceler plus rapidement les cas d'exploitation sexuelle.
- **Garantir une protection effective contre l'exploitation sexuelle des mineur-es placés** en renforçant les moyens de prévention et de formation des encadrants, mais aussi en renforçant les liens entre l'ASE et l'ensemble des acteurs locaux de la prévention et du soutien pour améliorer la prise en charge des jeunes victimes.
- **Renforcer l'égalité de traitement des mineurs non accompagnés (MNA)** grâce à la présomption de minorité, pour garantir un accès aux droits et assurer une prise en charge identique aux autres jeunes.

Chapitre 10 Pour un droit à l'enfance

Protéger les enfants en ligne et face aux écrans

Le rapport des enfants aux écrans est un révélateur brutal de la société que nous laissons s'installer. Face à l'explosion des usages numériques, nous ne pouvons plus détourner le regard : les risques psychologiques, physiques et sociaux liés à l'exposition précoce et excessive aux écrans sont désormais largement documentés. C'est le développement même de nos enfants qui est menacé. Les plateformes exploitent la vulnérabilité des enfants, transformant leur attention en profit, tandis que la diffusion de contenus pornographiques et violents déforme la sexualité et traumatise. Dans une société déjà inégalitaire, le numérique aggrave les fractures sociales. Notre responsabilité politique est claire : protéger l'enfance en ligne et face aux écrans.

- **Renforcer la prévention visant les familles pour éviter l'exposition aux écrans des enfants de moins de 3 ans, puis la limiter jusqu'au développement complet du cerveau.**
- **Porter à l'échelle européenne un RGPD-2** visant à garantir la sécurité numérique des enfants, en permettant un contrôle encadré des messageries en ligne, sur les réseaux sociaux et autres plateformes (Discord, jeux vidéos...).

- **S'attaquer à la pornocriminalité et à la pédocriminalité en ligne en appliquant effectivement les lois en vigueur pour responsabiliser les plateformes, hébergeurs et intermédiaires**, avec confiscation des profits et suppression immédiate des contenus. **Renforcer les moyens de lutte contre la pédocriminalité en ligne avec une police sur internet mieux dotée** : formations, recrutements, outils techniques et technologiques. Renforcer les sanctions pénales pour les plateformes contrevenantes et les utilisateurs mettant directement en danger les enfants en ligne ou diffusant des contenus impliquant un·e mineur·e, avec la création d'une procédure contraignante de retrait immédiate.
- **Enrayer l'essor et l'accessibilité de la pornographie chez les mineur·es** en bloquant l'accès aux sites et en travaillant conjointement avec les fournisseurs d'accès internet.
- **Mettre en place, dès l'école primaire, une éducation au numérique responsable fondée sur la prévention et les bonnes pratiques** pour réduire les inégalités d'usage, et accompagner chaque élève vers une utilisation prudente, consciente et maîtrisée du numérique et des écrans.
- **Promouvoir un environnement de l'enfant où le numérique n'est pas la norme**, en y limitant l'omniprésence des dispositifs de communication numérique et de l'interactif numérique accessible aux enfants, et en favorisant le rapport aux livres, aux histoires audios, à la musique, à l'art.

Chapitre 11

Apprendre, se former, garantir à tous les mêmes chances

Avoir le sentiment de réussir, d'avancer dans sa vie, est bien souvent le premier levier d'épanouissement. C'est pourtant face à un parcours semé d'embûches que l'écrasante majorité des Françaises et des Français se retrouve. Le lieu de naissance et l'origine sociale demeurent les premiers facteurs explicatifs du parcours scolaire, de la formation initiale et de la réussite professionnelle.

Le projet socialiste entend permettre à toutes et à tous de s'épanouir. Pour cela, il nous faut refaire de l'école le creuset de l'égalité républicaine, lutter activement contre le harcèlement scolaire qui laisse des marques indélébiles sur ses trop nombreuses victimes, garantir l'accès de toutes et tous aux études. Notre objectif est de permettre à toutes et à tous de reprendre la main sur sa vie, pour qu'aucun enfant ne vive son orientation comme une condamnation à un parcours qui ne lui ressemble pas.

S'épanouir, à égalité, c'est également revoir notre vision de la réussite. Étudier est un droit à garantir, cela ne doit pas devenir une obligation pour sa carrière. Reconnaître les expériences, le savoir-faire et les compétences réelles, c'est offrir la possibilité, pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pas prolongé leurs études, d'évoluer et de progresser selon leurs capacités et leurs aspirations.

Refaire de l'école le creuset de l'égalité républicaine

En France, l'école fige les inégalités sociales malgré l'engagement des enseignants. La profession, sous-payée, peine à attirer et retenir les talents : un débutant gagne 1,1 SMIC contre 2,2 SMIC en 1980, et le salaire des enseignants expérimentés reste 16 % en dessous de la moyenne OCDE. Nos classes, parmi les plus surchargées d'Europe, et l'organisation du temps scolaire fragilisent les conditions d'apprentissage, pénalisant surtout les élèves défavorisés. Les élèves français sont aussi parmi les plus anxieux de l'OCDE, avec un fort sentiment d'insécurité face au système scolaire, une faible coopération et une faible estime de soi. Les inégalités filles-garçons persistent : les filles réussissent mieux mais restent sous-représentées dans les filières scientifiques et d'excellence. Face à ces défis, seul un dialogue politique large, centré sur l'intérêt supérieur de l'enfant, permettra de reconstruire l'école pour en faire une institution émancipatrice pour tous.

- **Refonder démocratiquement l'école par une convention citoyenne**, pour fixer des objectifs clairs à partir d'un diagnostic partagé.
- **Revaloriser la rémunération des enseignants pour rattraper la moyenne des pays de l'OCDE** et proposer des compléments de rémunération ainsi qu'un accompagnement professionnel renforcé dans les établissements les plus défavorisés.
- **Réduire le nombre d'élèves par classe**, en fixant un objectif de 19 élèves maximum par classe. Le maintien des effectifs actuels d'enseignants, sans nouvelle dépense, permettrait de faire passer les classes de nos écoles de 22,4 élèves à 18,2 en dix ans.
- **Repenser le « temps de l'enfant » dans sa globalité**. En lien avec les collectivités locales et les acteurs de l'éducation populaire, réduire le temps scolaire quotidien sur la base de cinq journées par semaine et modifier dans ce cadre l'organisation globale du temps scolaire sur l'année, en réduisant la durée des congés d'été. Le temps libéré des enfants durant l'après-midi doit leur permettre de s'investir dans des temps périscolaires accessibles à toutes et à tous.
- **Améliorer la réussite scolaire à travers un changement de pédagogie pour développer les compétences socio-comportementales** des enfants et la coopération, plutôt que la seule performance académique. Réformer la pédagogie en encourageant le travail coopératif, la personnalisation de l'enseignement et en faisant évoluer l'évaluation.
- **Favoriser un usage raisonné du téléphone portable dans les établissements scolaires et les interdire dans les classes**.
- **Lutter contre le décrochage scolaire** et parvenir à l'objectif « zéro décrocheurs » à travers un accompagnement individualisé de la réussite éducative.
- **Mettre l'égalité entre les filles et les garçons au cœur de la culture scolaire** en formant les personnels à repérer et combattre les stéréotypes, en sensibilisant les élèves, en garantissant une orientation non genrée, en menant des actions éducatives régulières (ateliers, débats, modèles féminins) et en luttant contre les VSS. Inscrire ces enjeux dans le pilotage des établissements.
- **Garantir une orientation libre et éclairée des élèves en dehors des déterminismes sociaux, à travers un nouveau service public de l'accompagnement éducatif individuel ciblé sur les enfants d'ouvriers et d'employés**, avec des parcours de découverte obligatoires des métiers scientifiques, techniques et numériques dès le collège, avec garantie de mixité. Développer l'alternance à tous les niveaux de formation comme parcours de réussite et de promotion sociale.

Mettre fin au harcèlement scolaire

Le harcèlement scolaire est un fléau très répandu qui touche tous les âges. 16 % des collégiens et lycéens en France déclarent avoir été victimes de harcèlement scolaire. En 2025, selon l'association e-enfance, 35 % des jeunes disent avoir subi du harcèlement et 18 % du cyberharcèlement. Depuis la rentrée 2023, le programme pHARe (plan de prévention du harcèlement) est obligatoire dans tous les écoles, collèges et lycées publics. Plus de 115 000 élèves ambassadeurs sont formés dans le cadre de ce programme et des résultats commencent à apparaître. Pourtant, ce programme ne suffit pas. La lutte contre le harcèlement scolaire nécessite des actions à la fois préventives, pour réduire les comportements de harcèlement avant qu'ils ne se manifestent ; des mécanismes de détection rapide des situations de harcèlement (physique, verbal ou cyber) ; des interventions efficaces pour protéger les victimes, responsabiliser les harceleurs et restaurer un climat scolaire sain. Toute la communauté éducative - élèves, enseignants, personnel, parents - doit être formée.

- **Protéger immédiatement les victimes** à travers la mise en place de « Safe Rooms » (espaces neutres de décompression) au sein des établissements scolaires et la création d'un protocole national spécifique en cas de diffusion d'images intimes impliquant un élève (signalement, retrait immédiat, accompagnement psychologique et information de la famille).
- **Prévenir le harcèlement scolaire par l'éducation émotionnelle et relationnelle**, en créant des ateliers d'empathie immersive (théâtre-forum / réalité virtuelle) et des ateliers de compétences psychosociales annuels. Créer un module annuel sur les violences relationnelles, la manipulation affective et le consentement numérique. Instaurer des rituels de cohésion (cercles de parole).
- **Responsabiliser et mobiliser les élèves**, ainsi que leurs parents, contre le harcèlement scolaire. Mettre en place des conseils « Élèves - Adultes » sur le climat scolaire.

Garantir l'accès de toutes et tous aux études

L'enseignement supérieur public est un acquis majeur de la République, fruit d'un choix historique de démocratisation et de massification des études. Ce modèle a permis l'élévation générale du niveau de qualification et l'émancipation de millions de jeunes. Mais aujourd'hui, il est gravement menacé par des décennies de sous-investissement et de politiques austéritaires. Les inégalités d'accès aux études, qu'elles soient sociales, territoriales et de genre, persistent. Malgré de meilleurs résultats scolaires, les jeunes femmes sont exclues des filières les plus sélectives et les plus rémunératrices, notamment dans le numérique et l'ingénierie. La précarité étudiante atteint des niveaux alarmants : près de 40 % des jeunes quittent le foyer familial sous le seuil de pauvreté. L'affaiblissement du service public de l'enseignement supérieur alimente les fractures sociales et territoriales. La montée du privé lucratif, l'épuisement du système de bourses et l'augmentation des dépenses contraintes enferment la jeunesse dans la sélection par l'argent. Face à cela, un choix politique s'impose : renforcer un service public accessible à toutes et tous, maintenir des frais d'inscription bas, pour refuser que l'avenir des jeunes dépende de leurs ressources.

- **Pour élever le niveau de formation de la population, garantir un financement socialisé du système d'enseignement supérieur** en augmentant significativement les moyens alloués aux universités et aux organismes de recherche. Créer 20 000 postes sur dix ans.
- **Abroger Parcoursup pour recréer un processus transparent et démocratique d'accès à l'enseignement supérieur**, avec une procédure lisible à toutes les étapes, notamment dans les attendus de chacune des formations contrairement au fonctionnement actuel de Parcoursup. Humaniser le processus d'orientation, car l'automatisation excessive de l'orientation des jeunes a des conséquences directes sur leurs parcours.
- **Créer un accompagnement individualisé de chaque jeune, une fois en étude.**
- **Replacer l'université publique au cœur du système d'enseignement supérieur, en facilitant la fédération des filières sélectives autour des universités et en facilitant les passerelles.** Réguler fermement l'enseignement supérieur privé lucratif qui devra être contrôlé, accrédité et supervisé par l'État.
- **Soutenir résolument les étudiants afin de leur permettre de vivre dignement pour se consacrer pleinement à leurs études.** Construire des logements étudiants publics en nombre suffisant sur tous les territoires avec des dispositifs innovants (partenariats collectivités, bailleurs sociaux ou privés, CROUS). Pérenniser la généralisation du repas à 1 € dans les restaurants universitaires pour tous les étudiants.

Chapitre 11 **Apprendre, se former, garantir à tous les mêmes chances**

Donner aux jeunes les moyens de décider de leur destin

Génération désenchantée : la jeunesse traverse une crise profonde, marquée par la précarité, les inégalités d'accès aux droits, la crise de la santé mentale, le coût des études, l'exclusion du logement. La France est l'un des pays européens où le passage à l'âge adulte s'inscrit encore dans une forte dépendance familiale. La société doit assumer sa responsabilité et ouvrir un nouveau chemin d'émancipation pour les jeunes, c'est-à-dire l'accès, dès 18 ans, aux conditions matérielles, culturelles, sociales pour leur permettre de choisir leur vie.

- **Permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie en créant une Allocation d'Autonomie** dès 18 ans, pour tous les jeunes en études ou en transition vers l'emploi, conditionnée aux revenus parentaux. Cette allocation implique que le jeune adulte sorte du foyer fiscal parental et remplace les aides boursières. Étudier la création d'un capital de départ au début de la vie autonome (18-25 ans) sous la forme d'un « compte patrimoine » pour corriger les inégalités de patrimoine.
- **Faciliter l'accès au logement des jeunes, en créant des aides spéciales à l'apport immobilier pour jeunes primo-accédants** modestes : prêts à taux zéro, subventions, garantie publique.
- **Aider les jeunes à épargner et investir. Prévoir un compte patrimoine jeune ou « livret avenir »** abondé par l'État pour encourager l'épargne patrimoniale dès les premiers revenus. **Lancer des prêts « Jeunes Patrimoine »** à rembourser sur long terme, à taux préférentiel ou nul, pour achat de matériel d'études pro ou investissement productif.
- **Renforcer les droits portables et l'accompagnement** (formation, mobilité, santé mentale) pendant les premiers mois de post-formation.

Pouvoir réussir même sans diplôme

En France, l'absence de diplôme demeure l'un des principaux facteurs d'inégalités sociales. 68 % des enfants de cadres accèdent aux études supérieures, contre 30 % des enfants d'ouvriers et d'employés. Les personnes peu ou pas diplômées font face à un taux de chômage plus élevé, à davantage de précarité et à des conditions d'emploi plus instables. Les emplois peu qualifiés, essentiels au fonctionnement du pays, sont souvent mal rémunérés, pénibles et instables, tandis que l'expérience et les compétences réelles sont insuffisamment reconnues. La transition écologique et numérique menace d'aggraver ces écarts si un investissement massif dans la formation, la reconversion et l'accompagnement des travailleurs peu diplômés n'est pas fait. Redonner à chacun la possibilité de progresser, d'apprendre et de réussir à tout âge est un impératif de justice sociale et de développement économique. Nous voulons redéfinir la notion de réussite loin de l'élitisme, en valorisant la diversité des parcours, des rythmes et des diplômes, et défendre un modèle qui garantisse le droit réel à la formation et la reconnaissance des compétences tout au long de la vie.

- **Accompagner les jeunes dans leur parcours de professionnalisation, en particulier les enfants issus de milieux modestes, et promouvoir d'autres modèles de réussite.** Prévoir, pour chaque jeune, un véritable droit au stage et une information complète sur les différentes filières d'enseignement supérieure. Instaurer un droit à la reprise d'étude pour pallier les sorties précoces et un véritable droit à la formation tout au long de la vie. Valoriser et réfléchir au développement des années de césure, tout en ayant la possibilité de reprendre ses études.
- **Reconnaître les compétences réelles des personnes,** en dehors de leur diplôme, dont celles acquises dans l'emploi, via une validation simplifiée et renforcée (VAE).
- **Développer les formations pour les personnes sans diplôme,** en les rendant gratuites et accessibles, sans avance de frais. Créer un droit effectif d'accéder à des formations qualifiantes ou certifiantes modulées selon le niveau de formation initiale des personnes.
- **Faciliter les promotions professionnelles et les passerelles entre métiers peu qualifiés et qualifiés,** avec des cursus de promotion interne. Mettre en place un dispositif de reconversion dans les secteurs fragilisés vers les secteurs en développement, avec un soutien financier sécurisé.
- **Renforcer et accompagner les dispositifs d'insertion des jeunes, en relançant la Garantie Jeunes et en renforçant les dispositifs d'insertion** (écoles de la 2^e chance, EPIDE, missions locales).

Chapitre 12

Personnes en situation de handicap : faire de l'inclusion une réalité

Environ 12 millions de personnes en France sont en situation de handicap, dont 80 % présentent un handicap « invisible » (mental, cognitif, psychique). Un français sur six. Vingt ans après l'adoption de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la France doit faire un constat lucide : si des progrès ont été accomplis, l'égalité promise aux personnes en situation de handicap reste largement inachevée. Dans l'éducation comme dans l'emploi, l'écart demeure profond entre les principes affirmés par la loi et la réalité vécue au quotidien par des millions de personnes et leurs familles. L'inclusion existe souvent dans les textes ; elle reste trop souvent fragile, incomplète ou dépendante d'engagements individuels dans les faits.

Une société véritablement démocratique ne peut accepter que le handicap demeure un facteur de relégation. L'accès à l'école, à la formation et au travail n'est pas seulement une question d'accompagnement ou de compensation : c'est une condition essentielle de l'autonomie, de la dignité et de la citoyenneté. Lorsque l'école n'est pas adaptée aux besoins des élèves, ce sont des trajectoires entières qui se trouvent entravées dès l'enfance. Lorsque l'accès à l'emploi reste fermé ou limité, ce sont l'indépendance économique, la participation sociale et la reconnaissance qui sont compromises.

Ces difficultés ne relèvent pas d'une incapacité des personnes mais d'organisations collectives trop souvent pensées pour une norme unique et validiste. Nous nous attaquons à ces structures d'exclusion, dès l'école et dans le monde du travail. Nous proposons de refonder la politique du handicap autour d'un principe clair : garantir, à chaque étape de la vie, l'accès réel aux droits communs. Une société inclusive n'est pas seulement plus juste pour les personnes concernées ; elle est aussi plus solidaire, plus démocratique et plus forte pour l'ensemble du corps social.

L'inclusion à l'école

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, qui a inscrit l'inclusion scolaire comme principe républicain, la France doit reconnaître le fossé persistant entre ambitions législatives et réalité sur le terrain. Si le nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire a triplé depuis 2006, des inégalités profondes subsistent. Dès l'âge de 3 ans, 78 % des enfants handicapés sont scolarisés contre 98 % des enfants non-handicapés. Les dispositifs d'accompagnement – AESH, ULIS, pôles d'appui – restent sous-financés et précaires. L'école ne doit plus simplement être « accueillante » mais véritablement « adaptée ». L'inclusion n'est pas un simple devoir moral, c'est un enrichissement pour l'ensemble du corps social. Une école où l'on apprend à coopérer avec la différence est une école qui forme des citoyens plus solidaires, tolérants et aptes à vivre en démocratie.

- **Soutenir les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en augmentant fortement leur nombre, en réhaussant leur rémunération, en améliorant leurs conditions de travail et en sécurisant leur statut**, afin que chaque élève dispose d'un soutien conforme à ses besoins.
- **Créer un parcours de diagnostic précoce compatible avec les troubles du neuro-développement** (autisme, TDAH, troubles dys), intégré à l'école maternelle et élémentaire.
- **Rendre obligatoire la formation à l'inclusion pour tous les enseignants**, incluant la pédagogie adaptée, la collaboration avec les AESH et la connaissance des besoins spécifiques des élèves.
- **Mettre en place un Service public territorial de l'École inclusive**, pilote de la coordination entre Éducation nationale, médico-social, collectivités et familles, garant d'un accompagnement sans rupture sur tout le territoire.

L'inclusion au travail

L'emploi est le fondement de l'autonomie et de la citoyenneté, mais les personnes en situation de handicap restent massivement exclues : en 2023, seules 39 % étaient en emploi, contre 68 % pour la population générale, avec un chômage plus important. Cette situation n'est pas une fatalité mais le reflet d'un système permissif où l'obligation légale d'emploi de 6 % est contournée, transformant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) en taxe sur le refus d'inclusion. Postes inadaptés, formation insuffisante, carrières bloquées : l'inclusion est pensée à la marge. Avec l'essor du télétravail et de l'intelligence artificielle, les inégalités pourraient se creuser si des politiques volontaristes ne sont pas mises en œuvre. Il est temps de faire de l'inclusion un choix politique fort, un levier économique et un impératif de justice sociale. Notre ambition : refonder l'emploi des personnes handicapées sur l'universalité, l'accessibilité et la pleine citoyenneté.

- **Renforcer la mise en œuvre effective de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)**, en améliorant les contrôles, en renforçant les sanctions et en valorisant publiquement les entreprises réellement inclusives.
- **Développer l'accès à la formation, à l'apprentissage et aux reconversions professionnelles des personnes en situation de handicap.**
- **Créer des pôles d'accompagnement vers et dans l'emploi au sein des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)**, rassemblant État, collectivités, entreprises, associations et partenaires sociaux, pour sécuriser les parcours, prévenir les ruptures et lutter contre le plafond de verre.
- **Créer un droit opposable à l'aménagement d'horaires** compatibles avec les soins médicaux, la rééducation, les traitements et les accompagnements, sans perte de rémunération.
- **Préserver l'individualisation de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)**, afin d'assurer une autonomie réelle et de sortir de la dépendance financière subie. Mettre en place une garantie de maintien de revenu (AAH et activité) pendant toute reconversion professionnelle, afin que les personnes ne renoncent pas à se former faute de ressources stables.

Chapitre 13

Abolir le patriarcat

Chaque année, nous décomptons le nombre de féminicides perpétrés. 166 féminicides en 2025, c'est encore plus que dix ans auparavant. Le féminicide, acte paroxystique du patriarcat, révèle une réalité : les évolutions législatives, les politiques publiques, les discours ne suffisent pas. Le socialisme a permis de grandes avancées pour l'égalité en matière de droits politiques, de droits reproductifs, d'égalité professionnelle... Face au risque de retour en arrière, observé dans d'autres États, il faut aller plus loin. Simone de Beauvoir le disait très bien : « Rien n'est jamais acquis. Il suffira d'une crise [...] pour que les droits des femmes soient remis en question ».

Corriger les inégalités issues de la culture patriarcale ne suffit pas. Il faut attaquer à la racine ce système sur lequel toute notre société s'est fondée : le travail s'est développé pour les hommes, la maison est restée le lieu des femmes, la santé les a exclues, l'éducation a reproduit l'imaginaire genré, la justice a failli, les violences sexistes et sexuelles ont persisté... Seul un changement radical, culturel et institutionnel, nous permettra d'agir contre les violences sexistes et sexuelles, l'exploitation du corps des femmes, l'absence de prise en compte des besoins de santé féminins, le sexisme et la reproduction des imaginaires genrés dans la répartition des rôles au travail et à la maison. S'attaquer aux racines du patriarcat, c'est permettre l'égalité partout, dans toutes les strates de la société, dans la vie privée comme professionnelle. Nous devons le faire en pointant aussi le mal que fait la culture patriarcale aux hommes, alors que de plus en plus de jeunes hommes se laissent conquérir par les discours masculinistes.

Tolérance Zéro pour les violences sexistes et sexuelles

Malgré un cadre législatif et des moyens renforcés depuis la levée des tabous avec le mouvement #MeToo, les violences sexistes et sexuelles (VSS) continuent d'opprimer les femmes. Seuls 1 % des viols ou tentatives de viol aboutissent à une condamnation. Plus d'une femme sur deux a déjà subi une violence sexuelle et un viol ou une tentative de viol a lieu toutes les deux minutes trente. Une femme meure assassinée tous les trois jours par son conjoint ou son ex. Adopter une tolérance zéro face aux VSS implique de s'attaquer à la racine de la violence patriarcale : transformer les consciences, renverser les normes, croyances et rapports de pouvoir qui banalisent la domination masculine dans l'ensemble de nos institutions - école, justice, famille, travail ou médias -, éduquer à l'égalité dès le plus jeune âge.

➤ **Adopter une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Mobiliser 2,6 milliards d'euros par an pour lutter contre les VSS**, dès maintenant et sans modifier la loi, en appliquant réellement les dispositifs déjà prévus par le droit. Ces financements permettront notamment de valoriser le rôle des associations qui agissent en faveur de l'élimination des violences.

➤ **Lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre** : mobiliser la société, augmenter le budget dédié à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) au collège et au lycée, pour déconstruire les préjugés et garantir l'effectivité de ces formations pour tous les élèves, dans tous les territoires.

➤ **Prévenir les violences et libérer la parole :**

- Créer un système de détection, de signalement, de protection et d'accompagnement efficace en formant et en sensibilisant tous les acteurs (école, familles, élèves, professionnel·les de santé et social) sur les VSS.
- Sensibiliser et doter les secteurs dans lesquels les VSS sont encore passées sous silence tels que le sport, la politique, l'hôtellerie, le monde du spectacle... de moyens clairs pour permettre de les détecter.
- Rendre obligatoire pour toute structure bénéficiant d'argent public de disposer d'un protocole écrit de prévention, de signalement et de traitement des VSS.
- Inscrire la prévention des VSS dans les négociations collectives.
- Briser le silence sur les VSS en milieu rural et en outre-mer : déployer des permanences mobiles d'écoute et former les acteurs locaux (maires, soignants, sociaux) au repérage et à l'orientation des victimes.

➤ **Écouter et protéger les victimes, avec l'ouverture de lieux d'accueil spécialisés 24h/24** dans département, permettant aux victimes d'être examinées, écoutées et protégées. Repenser le traitement des VSS par la police et la gendarmerie. Réserver des places prioritaires aux femmes victimes de violences, dans le cadre du plan de création de logements d'urgence, pour assurer un relogement digne et sûr.

➤ **Renforcer la protection et la prise en charge des victimes de violences trop longtemps invisibilisées** telles que les mutilations sexuelles, les violences gynécologiques et obstétricales, les mariages forcés, les violences que subissent les personnes étrangères ou en situation de handicap, les cyberviolences.

➤ **Réformer le traitement juridique des victimes de VSS**, en mettant fin à la correctionnalisation des viols (un viol est un crime et doit être jugé comme tel en cour d'assises), en créant des unités de juridiction spécialisées, en renforçant la place de la victime dans le procès et en faisant évoluer les actes et méthodes d'investigation.

Égalité au travail et à la maison

Les femmes restent structurellement désavantagées face au travail, qu'il soit professionnel ou domestique. Dans le monde professionnel, elles gagnent encore 14,2 % de moins que les hommes, subissent des temps partiels, des emplois instables et elles sont massivement concentrées dans les métiers les moins rémunérés : soin, nettoyage, petite enfance, services à la personne. Cette ségrégation explique que deux tiers des travailleurs pauvres sont des travailleuses. À ces inégalités s'ajoutent des violences systémiques : 30 % des salariées déclarent avoir subi du harcèlement ou des agressions sexuelles au travail, alors que 82 % des employeurs ne disposent d'aucun plan de prévention. Ces violences sont un frein à l'accès des femmes à certains secteurs, à leur maintien dans l'emploi et à leur évolution professionnelle. Parallèlement, les femmes assurent toujours près des trois quarts du travail domestique non rémunéré (ménage, courses, soins aux enfants). En France, environ 25 % des familles sont monoparentales - contre 9 % il y a 50 ans -, et parmi elles, plus de 80 % sont dirigées par des femmes, souvent frappées par la solitude et la précarité. Partager réellement le travail, rémunéré comme non rémunéré, nécessite de revaloriser les métiers que les femmes occupent majoritairement mais aussi de déconstruire les normes de genre. Tant que le travail domestique, le soin et le lien resteront considérés comme des responsabilités « naturelles » des femmes, l'égalité restera hors de portée.

➤ **Favoriser un égal partage du temps entre travail et vie familiale en instaurant des congés de paternité et de maternité réellement égaux, en durée comme en obligation, et un véritable service public de la petite enfance qui garantisse une solution de garde pour chaque enfant.**

➤ **Soutenir les familles monoparentales.**

- Créer un statut de famille monoparentale qui ouvre des droits pour le logement, la garde, la culture, les loisirs.
- Développer les offres de logement regroupées pour les familles monoparentales.
- Assurer, en lien avec les communes, des services de garde d'enfants avec horaires flexibles et spécifiques.
- Initier une réforme fiscale afin de soustraire la pension alimentaire du revenu imposable des familles monoparentales.

➤ **Agir pour l'égalité en milieu professionnel :**

- **Inverser la charge de la preuve en matière de discriminations salariales femmes-hommes.** Il reviendra à l'employeur de démontrer qu'il n'y a pas discrimination. Rendre publiques les grilles salariales par poste dans toutes les entreprises de plus de 50 salarié-es.
- **Conditionner les aides publiques aux entreprises au respect de l'égalité salariale** et à la prévention des violences sexistes et sexuelles.
- **Intégrer des référent-es égalité et VSS dans toutes les entreprises et administrations de plus de 50 salarié-es**, avec moyens dédiés.
- **Valoriser et mieux reconnaître les métiers féminisés, en revalorisant financièrement les métiers du service et du soin et en révisant les critères de pénibilité afin qu'ils intègrent pleinement les réalités des métiers féminisés :** charges répétées, station debout prolongée, contraintes émotionnelles liées au soin, à l'accueil ou à l'accompagnement des personnes, horaires morcelés et intensification du travail.
- **Lutter contre les stéréotypes en formant les professionnel-les de l'enfance**, pour sensibiliser les enfants afin de faire évoluer les représentations du travail et du partage des tâches domestiques.

Répondre aux besoins de santé des femmes

Malgré une espérance de vie plus longue, les femmes vivent en moins bonne santé à cause d'une société qui a ignoré leurs besoins. En ignorant et en sous-diagnostiquant leurs pathologies spécifiques (endométriose, ménopause, syndrome des ovaires polykystiques (SOPK), adénomyose,...), en négligeant les risques liés aux métiers féminisés et l'impact des violences, en entretenant le tabou autour des menstruations et du post-partum, le patriarcat a instauré un contrôle social sur le corps des femmes plutôt que d'en assurer le soin réel. Historiquement centrée sur l'homme, la recherche médicale a mis de côté les particularités féminines, notamment dans l'étude des maladies cardiovasculaires ou de la dépression. La sous-représentation des femmes dans les essais cliniques fausse l'évaluation des traitements et des dosages. L'accès aux soins pour IVG, accouchement, l'accompagnement pré et post-partum, ou la contraception, pâtit de la désertification. Cette invisibilisation porte durablement atteinte à la santé, à l'autonomie et aux conditions de vie des femmes. Il est temps d'y mettre fin !

➤ **Garantir un accès à l'IVG universel et gratuit**, partout en France. Soutenir l'initiative citoyenne européenne « Ma voix, mon choix » pour garantir un accès à l'avortement sur et légal pour les 20 millions d'européennes qui en sont privées.

➤ **Lutter contre la précarité menstruelle, sexuelle et reproductive, en assurant la distribution gratuite de protections menstruelles dans les entreprises, les administrations, les établissements scolaires et en créant un droit au congé menstruel ou plus largement « congé santé reproductive et sexuelle »** pour les femmes connaissant des règles douloureuses, de l'endométriose, une IVG, un arrêt spontané de la grossesse (« fausse couche »), une ménopause douloureuse ou une grossesse compliquée.

➤ **Développer la prévention et l'offre de soins dédiés aux pathologies féminines, trop longtemps ignorées ou minimisées.**

- Créer un observatoire national de la santé des femmes au sein de Santé Publique France.
- Créer des centres pluridisciplinaires de santé des femmes dans chaque territoire sous-doté, associant sages-femmes, médecins généralistes, infirmier-es, psychologues.
- Assurer une formation complète du personnel soignant et des professionnel·les de l'éducation sur les pathologies féminines.
- Financer la recherche sur les pathologies féminines spécifiques (endométriose, ménopause, interruptions spontanées de grossesse, nausées de grossesse...) et développer des remèdes efficaces.
- Informer les femmes sur les symptômes spécifiques à leur genre pour mieux détecter certaines pathologies.

Lutter contre l'exploitation sexuelle et reproductive

Accaparé, contrôlé, marchandisé, le corps des femmes est encore considéré comme disponible et exploitable. Prostitution, traite, gestation pour autrui et industrie pornographique s'inscrivent dans un même continuum de violences, qui frappent particulièrement les plus vulnérables. La France a rejoint depuis 2016 les pays abolitionnistes en supprimant toute sanction pénale à l'encontre des personnes prostituées, en créant une infraction d'achat de services sexuels et en instaurant un parcours de sortie de la prostitution. Cette politique doit être amplifiée et le système prostitutionnel (proxénètes et clients) plus fermement combattu. En 2024, 12 486 victimes d'exploitation sexuelle ont été enregistrées, à 89 % des mineur-es et à 94 % des femmes, pour des auteurs qui neuf fois sur dix sont des hommes. La prostitution des mineures a explosé ces dix dernières années, touchant des adolescentes, souvent issues de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). La lutte contre l'exploitation sexuelle et reproductive doit être menée de façon pragmatique et lucide, en refusant la stigmatisation des victimes et en garantissant leur accès effectif aux droits et aux soins.

- **Lutter contre l'exploitation sexuelle des mineur-es** en criminalisant l'achat de service sexuel aux mineur-es, en rendant systématique la mise à l'abri immédiate et l'ouverture d'enquêtes pour traite ou proxénétisme en cas de prostitution d'un-e mineur-e. Renforcer la prévention sur les risques de l'exploitation sexuelle et reproductive, notamment en ligne (nudes, réseaux sociaux), afin que les jeunes adultes en connaissent les dangers. Harmoniser la législation européenne pour lutter efficacement contre l'exploitation sexuelle en ligne : preuve numérique, responsabilisation des plateformes, retrait rapide des contenus illicites et restrictions d'accès aux mineur-es.
- **Protéger les personnes prostituées de la violence des proxénètes et des clients, et accompagner leur réinsertion.** Assurer un traitement policier digne et non discriminatoire ou stigmatisant de leurs plaintes. Renforcer la prévention sur le terrain en soutenant les associations. Favoriser la sortie de la prostitution et la réinsertion en levant les obstacles sociaux et économiques, s'appuyant sur des centres d'accueil pour la réinsertion qui proposent une aide complète (formation, soins médicaux, soutien social et financier).
- **Refuser et interdire la GPA (gestation pour autrui).** Renforcer les partenariats internationaux contre l'exploitation reproductive, en priorité contre les GPA commerciales et les détournements de l'adoption internationale. Rechercher les conditions d'un débat éthique pour permettre aux familles de se construire en dehors de toute logique d'exploitation.
- **Contre la mouvance masculiniste qui objectifie et dévalorise les femmes,** faire de la lutte contre le masculinisme en ligne une priorité des politiques du numérique et apprendre aux jeunes à identifier les discours masculinistes, via l'éducation aux médias.

PARTIE IV

Vivre avec la nature

Héritiers

des accords de Paris, nous observons avec consternation que nous nous orientons, si rien n'est fait, vers un réchauffement à +4 degrés à la fin du siècle. Nous subissons le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité et sommes exposés à des pollutions généralisées dont on peine à évaluer les conséquences sur la santé humaine et animale. Le capitalisme a construit ce que Serge Moscovici appelait une société « contre-nature ». Il est temps d'apprendre à vivre avec la nature, car nous formons avec elle un seul et même corps vivant.

Pourtant, la bifurcation écologique tarde à advenir. À mesure que le réchauffement climatique s'emballe, que la biodiversité s'effondre, que les pollutions et leurs risques pour la santé sont généralisés et de moins en moins évaluables... le climato-scepticisme se répand. Cela n'a rien d'un paradoxe. Au bord du gouffre, quand 7 des 9 limites planétaires sont franchies et alors qu'il faudrait tout changer, le capital se défend. Il finance et organise le climato-scepticisme, d'autant plus facilement que les politiques écologiques échouent encore à séduire et servir les intérêts des classes populaires et moyennes.

L'écologie ne pourra être que populaire, c'est-à-dire servir l'intérêt du plus grand nombre et pas l'inverse. Nous portons un socialisme écologique qui n'est pas aveugle aux inégalités de contribution et d'exposition au réchauffement climatique – à l'échelle mondiale, les 1 % les plus riches émettent autant de gaz à effet de serre que les 66 % les plus pauvres – et qui n'ignore pas non plus que pour beaucoup, être « écolo » aujourd'hui est hors de prix : la nourriture bio n'est pas accessible pour tous, ni la voiture électrique ou les ustensiles de cuisine sans PFAS. Tous les bienfaits de l'écologie doivent être rendus accessibles à tous : bien manger, se vêtir avec des vêtements de qualité, profiter du beau et du calme, retrouver la liberté de se déplacer sans subir. La bifurcation écologique deviendra réalité si elle est juste et rend la vie plus belle. Nous voulons adosser à la planification écologique une règle « rouge », aucun effort ne pourra être demandé aux plus précaires si ceux-ci ne sont pas compensés ni si l'effort n'est pas équitablement réparti.

Chapitre 14

Une agriculture durable et un revenu digne pour tous les paysans

L'agriculture nourrit le pays, structure nos territoires, nos écosystèmes et conditionne notre souveraineté alimentaire. Pourtant, celles et ceux qui nous nourrissent sont parmi les plus fragilisés. Notre agriculture est constamment menacée : crises à répétition, pression des marchés, dérèglement climatique, concurrence déloyale... Chaque année, des exploitations disparaissent et l'installation devient un parcours d'obstacles. Notre capacité à produire demain recule. Ce n'est pas une fatalité, mais le résultat de choix politiques qui ont laissé s'imposer la loi du marché, au détriment du revenu paysan et de la cohérence écologique. C'est également un impératif d'ordre public que d'assurer l'approvisionnement alimentaire en quantité et en qualité de la population. L'accès à l'alimentation doit être considéré comme un droit fondamental.

Refonder notre modèle agricole, c'est d'abord, et avant tout, garantir un revenu digne. Sans prix rémunérateurs, il ne pourra y avoir de transition écologique, d'installation de nouveaux agriculteurs et de souveraineté. Sans une politique volontariste pour faciliter l'accès à la terre il n'y aura pas de renouvellement des générations. C'est ensuite planifier et sécuriser la transition agroécologique. Il sera nécessaire d'offrir des débouchés, de partager de la valeur et d'accompagner les investissements. C'est enfin protéger face aux dérives du marché et de la concurrence internationale. La réciprocité des normes doit devenir la règle, car le libre-échange sans réciprocité tire les prix vers le bas, tout en nous empêchant d'appliquer nos règles sociales, sanitaires et écologiques. Nous défendons donc une agriculture ancrée dans les territoires, fondée sur l'agroécologie et le juste échange. Cela permettra aux paysans de vivre dignement de leur travail et à la France de retrouver une souveraineté alimentaire compatible avec l'urgence écologique.

Un revenu digne pour tous les paysans

L'agriculture française traverse une crise profonde, révélatrice d'inégalités criantes. Alors que les agriculteurs travaillent 15 heures de plus par semaine que la moyenne de la population (INSEE), 16 % vivent sous le seuil de pauvreté. La profession, peu attractive et confrontée à un accès coûteux au foncier, perd ses exploitations : 314 000 depuis l'an 2000. La chute du nombre d'exploitations s'est traduit par la concentration de la surface agricole utile dans les mains de grands exploitants : en 2020, la surface d'une exploitation en France est de 69 hectares en moyenne, contre 55 en 2010. L'agriculture est devenue l'un des secteurs les plus injustes et inégalitaires : les 10 % d'exploitants les plus riches gagnent 4,5 fois plus que les 10 % les plus modestes. Notre souveraineté alimentaire se fragilise, et la France risque de voir sa balance commerciale agricole s'effondrer durablement. Il est urgent de soutenir les revenus des agriculteurs et le modèle paysan.

- **Décentraliser la politique agricole** en renforçant le rôle des régions, pour déclinier les outils de soutien au plus près des spécificités et des difficultés de chaque territoire.
- **Favoriser la renaissance d'une agriculture de groupe**, pour permettre aux paysans de mutualiser leurs moyens de production (terres, matériel, bâtiments) et leur travail. Les pouvoirs publics doivent renforcer un modèle basé sur l'organisation collective des agriculteurs (CUMA, Coopératives, Sica, Scop, OP...).
- **Cibler les aides de la PAC pour qu'elle favorise l'emploi agricole plutôt que la surface d'exploitation** en plafonnant les aides à l'hectare à 100 000 euros et en incluant une dégressivité de ces aides, afin d'orienter ces aides vers les petites exploitations, les jeunes agriculteurs, les territoires à handicap naturel, les productions en recul, et la polyculture-élevage, ainsi qu'un renforcement de la structuration des filières.

- **Accroître le pouvoir de négociation des producteurs face aux géants de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire, en renforçant l'organisation collective des filières** (interprofessions, coopératives, notamment les coopératives d'utilisation de matériel agricole, et les AOP), en donnant la priorité aux projets collectifs intégrés « de la production à la commercialisation », en valorisant leurs produits et en leur fléchant une part des soutiens publics.
- **Favoriser la reprise des exploitations agricoles françaises, à travers l'adoption d'une grande loi foncière, garante du renouvellement des générations et protectrice vis-à-vis des fonds d'investissements étrangers ou prédateurs en veillant à la transparence des opérations d'acquisitions sous forme sociétaire prédateurs en veillant à la transparence des opérations d'acquisitions sous forme sociétaire**, elle facilitera l'accès au foncier, grâce à un renforcement de la politique foncière et à un dispositif de portage des prêts avantageux pour les jeunes agriculteurs, tout en veillant à respecter la priorisation de l'usage agricole des terres avec l'utilisation de baux ruraux – **et en renforçant la promotion sociale dans l'agriculture** : adapter l'enseignement agricole à des profils sociologiques plus variés et permettre à des salariés agricoles d'acquérir les compétences en vue de reprendre des fermes. Cela passera par un triplement en 5 ans des moyens de formation en lien avec les Régions.
- **Réduire les coûts de production et accroître l'autonomie des fermes vis-à-vis des intrants coûteux** (semences, engrais, eau, énergie, etc.), en ciblant en priorité les solutions de transition. Cette évolution fera l'objet d'un accompagnement financier des pouvoirs publics pour garantir la pérennisation de ces nouveaux modèles agricoles.

Une agriculture durable

Le modèle agricole traditionnel est à la croisée des chemins : il abîme les sols, fragilise la biodiversité et reste dépendant des engrais et pesticides de synthèse. L'agriculture est le 2^e secteur émetteur de gaz à effet de serre en France (19 % des émissions). Pourtant, l'agriculture biologique peine à se développer : elle ne représente que 10 % des surfaces agricoles en France, faute de débouchés stables et de revenus sécurisés pour les agriculteurs. Le passage au bio ou à l'agroécologie est trop souvent vécu comme un risque supplémentaire, plutôt qu'une perspective souhaitable. Face au dérèglement climatique et à l'urgence d'une alimentation saine, la transition agroécologique doit devenir notre horizon stratégique. Préserver les sols, l'eau et la biodiversité, réduire les pesticides et équilibrer élevage et cultures sont des impératifs. Cette transition ne se décrète pas : elle exige un accompagnement technique et financier des agriculteurs, la structuration des filières, la valorisation des services environnementaux et la sécurisation des revenus. Les choix politiques doivent être à la hauteur pour bâtir une agriculture durable et souveraine : rémunérer les services environnementaux rendus par les paysans, soutenir le bio, protéger les terres agricoles et organiser la production au plus près des territoires.

► Développer l'agriculture biologique, agroécologique.

- **Réduire l'usage des engrais et des pesticides de synthèse et interdire les produits les plus toxiques dont le glyphosate.** Il faut également veiller à empêcher toutes tentatives de réintroduction des produits interdits comme les néonicotinoïdes, en s'appuyant sur le principe de non-abaissement des réglementations déjà existantes.
- **Protéger et renforcer la gouvernance scientifique** dans l'encadrement des produits phytosanitaires, pour assurer l'indépendance des autorités sanitaires vis-à-vis des lobbys.

- **Réviser les règles des marchés publics** afin d'introduire des critères de proximité et de responsabilité sociale et environnementale.

- **Encadrer strictement la propriété intellectuelle sur le vivant**, en empêchant le dépôt de brevets sur les ressources génétiques et en soutenant activement la diversité des semences.

- Sécuriser les agriculteurs qui s'engagent dans la transition écologique, **en généralisant la rémunération des paiements pour services environnementaux**, notamment via le retour des aides au maintien de l'agriculture biologique, en atteignant nationalement l'objectif européen de 25 % de surfaces biologiques.

► **Assurer notre résilience alimentaire en construisant des stratégies d'adaptation au changement climatique par filière et par territoire**, en menant des diagnostics de vulnérabilité, en investissant dans la résilience et l'accompagnement des agriculteurs, afin de sécuriser la production et les revenus des agriculteurs face aux aléas climatiques. Renforcer et généraliser les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) dans une véritable logique de planification territoriale de la résilience alimentaire. Proposer un plan effectif de développement des protéines végétales pour réduire la dépendance aux importations et répondre aux besoins alimentaires.

► **Protéger les terres agricoles pour l'avenir** en encadrant les usages non alimentaires des terres et en luttant contre l'artificialisation des sols, via la défense de l'objectif zéro artificialisation nette.

Une pêche durable : protéger la mer et son économie

La pêche française est en crise. Alors que plus de 70 % des produits de la mer consommés en Europe proviennent de pays tiers qui, souvent, ne respectent pas les standards européens, les pêcheurs Français n'arrivent pas à bien vivre de leur métier et en particulier ceux pratiquant la petite pêche, qui a perdu 14,5 % de ses emplois ces cinq dernières années. La pollution et le dérèglement climatique amoindrissent la ressource. L'âge moyen des navires est de plus de 30 ans : beaucoup trop de pêcheurs travaillent sur des navires vieillissants, polluants, énergivores, coûteux en maintenance et offrant des conditions de travail insatisfaisantes. La pêche maritime en France n'emploie que 12 463 marins, mais un emploi embarqué génère approximativement 3 à 4 emplois à terre (mareyage, transformation, commercialisation, construction navale). Si la pêche représente un secteur économique modeste, elle est vitale pour l'identité et l'économie des 20 000 km de territoires littoraux que compte notre pays. Nous voulons sauver la pêche française en construisant une politique publique de pêche et d'aquaculture 100 % durable.

- **Reconnaître la pêche et l'aquaculture comme piliers essentiels de la souveraineté alimentaire européenne, en luttant contre l'importation de produits de pêche ne respectant pas les normes de qualité et de conditions de travail de l'Union européenne.**
- **Accélérer la transition écologique pour sécuriser l'avenir de la filière sans pêcher plus, mais en pêchant mieux.**
 - Renouveler et décarboner la flotte de pêche.
 - Généraliser le déploiement d'engins de pêche plus sélectifs, moins énergivores et à faible impact sur les fonds marins.
 - Renforcer la recherche halieutique publique et indépendante permettant d'identifier toutes les causes qui freinent l'atteinte du bon état écologique des stocks.
- **Développer la mise en place d'aires marines protégées en visant 30 % de protection des mers et des océans dont 10 % de protection forte, fondées sur une gestion locale, autour des Régions, dotées d'une gouvernance incluant toutes les parties prenantes concernées.**
- **Refuser le développement de l'aquaculture non durable qui utilise de la farine de poissons issue d'une pêche principalement effectuée dans les zones économiques exclusives de pays en développement, dans des conditions sociales et environnementales désastreuses.**
- **Promouvoir et protéger juridiquement les productions de pêche locales par le biais d'une consommation locale des établissements scolaires, de marques et labels, de soutien aux entreprises locales de transformation et commercialisation, le renfort du statut coopératif.**
- **Privilégier la pêche côtière et l'aquaculture familiale, promouvoir ce modèle au niveau européen et international et lutter contre les assauts de la financiarisation et de la privatisation.**

Contre la concurrence déloyale et pour le juste échange

La Politique Agricole Commune a été progressivement façonnée par une logique libérale fondée sur la mise en concurrence des États membres et l'ouverture accrue aux échanges internationaux. Cette orientation fragilise profondément les agriculteurs européens, confrontés à une concurrence déloyale de pays tiers ne respectant ni les mêmes normes sociales, ni les mêmes exigences environnementales. Cette situation crée une double injustice : elle pénalise les producteurs qui respectent des règles strictes et expose les consommateurs à des produits aux standards sanitaires inférieurs. Elle contredit également les ambitions européennes en matière de transition écologique et de justice sociale. La pression sur les prix affaiblit les revenus agricoles, renforce le pouvoir des grands groupes agroalimentaires et favorise des pratiques destructrices pour la biodiversité. Face à ces dérives, notamment illustrées par l'accord UE-Mercosur, il est indispensable de refonder le multilatéralisme commercial. Le juste échange doit devenir un pilier essentiel de la souveraineté alimentaire, du revenu paysan et de la transition agroécologique.

- **Défendre le juste échange en adaptant les règles du multilatéralisme en matière agricole**, au nom de la réalité des limites planétaires et de l'impératif de sécurité alimentaire, **et en refusant tout nouvel accord de libre-échange non fondé sur la réciprocité** des normes sociales, écologiques, sanitaires et sur le bien-être animal, le développement partagé et la sécurisation des approvisionnements. Renégocier les accords manifestement injustes.
- **Refuser la renationalisation de la Politique Agricole Commune**. Face à la concurrence déloyale, la réponse n'est pas le chacun pour soi, mais une PAC renforcée : règles communes exigeantes, protections effectives et revenus enfin rémunérateurs.
- **Relever les prix planchers européens**, pour qu'ils soient réellement rémunérateurs et pour lutter contre le dumping sur les marchés internationaux.
- **Renforcer et simplifier les labels « Made in France »**, pour favoriser la production et surtout la consommation agricole nationale.
- **Maîtriser les volumes et les prix en adoptant une gestion préventive et réactive des crises, à travers des outils de régulation des marchés et la création de stocks stratégiques alimentaires**, pour éviter les effets de panique, la spéculation et contrôler l'inflation.
- **Interdire la consommation en France des produits agricoles fabriqués en utilisant des pesticides et herbicides interdits en Europe**, qui soumettent nos agriculteurs à une concurrence déloyale. Défendre l'extension de cette interdiction au niveau européen. Si une fraude est constatée, l'exportateur incriminé pourra être interdit de commercialiser ses produits en France et la responsabilité de l'importateur pourra être engagée.

Chapitre 15

Pour une écologie populaire

Les Français sont conscients des dangers que représente la crise écologique et pour beaucoup, ils les subissent déjà. Mais la fracture sociale a fragilisé notre capacité à agir pour l'écologie. D'un côté, certains peuvent s'offrir la climatisation, un véhicule électrique, de la nourriture bio. De l'autre, toute une frange de nos concitoyens subit des discours moralisateurs et punitifs sans pouvoir assumer le coût d'un changement de véhicule, de la rénovation de son logement, ou de vêtements biosourcés.

L'écologie sera populaire, ou ne sera pas.

« Populaire » doit s'entendre dans les deux sens du terme : une écologie désirée parce qu'elle améliore la vie ; une écologie accessible à toutes et tous.

Planifier la bifurcation écologique

À l'heure où les crises climatique, sociale et industrielle s'entrecroisent, la puissance publique ne peut plus se contenter d'ajustements à la marge. La bifurcation écologique impose un changement de méthode : passer d'une action fragmentée à une stratégie assumée de planification. Partout où des trajectoires contraignantes ont été fixées, en Europe comme ailleurs, la cohérence entre objectifs, moyens et contrôle a fait la différence. La France doit désormais franchir ce cap et faire de la planification écologique un levier de souveraineté, de justice sociale et d'efficacité publique.

- **Remettre de l'ordre dans l'administration de la planification écologique.** Fusionner le Secrétariat général à la planification écologique avec le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan avec les fonctions de prospective économique aujourd'hui assumées par le SGPI pour constituer un pôle stratégique unique : le Secrétariat général à la planification, à la prospective et à l'aménagement du territoire.
- **Décentraliser la mise en œuvre de la planification écologique,** pour décliner les trajectoires nationales en fonction des réalités territoriales.
- **Créer un parquet environnemental spécialisé pour faire appliquer le droit de l'environnement.**
- **Opérer des prises de contrôle publiques de secteurs stratégiques (eau, énergie, transports) pour piloter la bifurcation écologique : les nationalisations et des européennes vertes.** L'eau, l'énergie et les transports sont des biens communs indispensables à la vie sociale, à l'activité économique et à la souveraineté. Leur gouvernance ne peut pas être abandonnée à des acteurs dont la rationalité est dissociée de l'intérêt général. Ces prises de contrôle publiques peuvent s'opérer aux niveaux national ou local, mais aussi européen lorsque les enjeux sont transnationaux. Ces entités pourraient alors prendre la forme d'opérateurs publics européens, dotés d'une gouvernance démocratique associant les institutions européennes et les États membres sous le contrôle du Parlement européen.
- **Créer des lettres de plafond écologique pour fixer à chaque ministère des objectifs environnementaux et climatiques opposables.** Ces lettres conditionneront les arbitrages budgétaires au respect d'objectifs écologiques précis, engageront la responsabilité des ministères dans la mise en œuvre et serviront de support à un contrôle renforcé du Parlement, notamment lors de l'examen des lois de finances et des lois de programmation.

Un nouveau contrat social des transports

Les transports sont la première source d'émissions de gaz à effet de serre en France (34 % en 2023) et le seul secteur dont les émissions ont augmenté depuis 1990. Les Français parcourent toujours plus de kilomètres, majoritairement en voiture, qui reste le mode de déplacement de 80 % d'entre eux, faute d'alternatives accessibles : la moitié de la population n'a pas accès à des transports collectifs efficaces. Cette dépendance, particulièrement marquée dans les zones rurales et périurbaines, a un coût social élevé : 25 % des Français ont déjà renoncé à un emploi ou une formation par manque de solutions de transport, proportion qui atteint 50 % chez les jeunes. L'aviation illustre aussi de fortes inégalités sociales et climatiques : 40 % des Français ne l'ont jamais pris, les 20 % des ménages les plus aisés concentrent 40 % des émissions liées aux vols. Un nouveau contrat social des transports est nécessaire, fondé sur la justice sociale et des alternatives propres et accessibles sur tout le territoire.

- **Opérer une nationalisation verte des autoroutes à travers la création d'un établissement public national (de type EPIC) – « Routes de France » – pour gérer les autoroutes et les routes nationales** qui reprendrait progressivement les 9 000 km d'autoroutes concédées, à l'expiration des contrats actuels. Stopper les concessions privées coûteuses, baisser les péages et réinvestir les bénéfices dans l'entretien du réseau et la mobilité durable.
- **Investir dans le ferroviaire pour décupler l'offre de train.** Investir massivement (4,5 Md€/an) pour moderniser le réseau, développer l'offre de trains de nuit, réouvrir les petites lignes de train et renforcer les grandes lignes reliant les métropoles européennes afin d'offrir une alternative abordable à l'avion. Acheter la ligne à grande vitesse Paris-Toulouse.
- **Faire baisser le prix du train**, en encadrant la variation des prix du TGV en temps réel (yield management), en renforçant les tarifs sociaux ou les gratuités partielles dans les transports du quotidien (le week-end, pour les jeunes, les demandeurs d'emplois, etc.), en encourageant des initiatives locales et régionales vertueuses (à l'image du billet de TER à 1 € en Région Occitanie) et en travaillant sur les modalités d'un « Pass Rail » national, intermodal.

- **Renforcer le développement des RER métropolitains.**
- **Démocratiser l'accès à la voiture électrique en massifiant la location sociale de petits véhicules électriques produits en Europe, par la mise en location d'1 million de véhicules accessibles à 100 euros par mois pour les ménages modestes et/ou habitant en zone rurale et périurbaine.** Développer le covoiturage du quotidien : voies réservées sur les grands axes, aires de stationnement dédiées, plateformes de mise en relation.
- **Investir dans les alternatives à la voiture, grâce à un plan vélo national ambitieux (500 millions d'euros par an jusqu'en 2030) pour créer des infrastructures cyclables sécurisées sur tout le territoire, et le développement de véhicules intermédiaires entre le vélo et la voiture, produits en France (vélo cargo, vélo-mobilité, tricycle protégé, voiturette, vélo-voiture).** Corriger les signaux fiscaux défavorables à la transition : par exemple la niche fiscale des voitures de fonction thermiques (avantage en nature sous-taxé), qui représente une subvention implicite d'environ 4 milliards d'euros par an aux véhicules fossiles.
- **Instaurer une écotaxe poids-lourds nationale** afin de financer la transition écologique des transports et définir un taux de remplissage minimal et contraignant des poids-lourds.
- **Désinciter le recours à l'avion.**
 - Aligner la taxation du kérosène sur celle appliquée aux autres carburants ;
 - Instaurer un « passeport carbone » qui permet la progressivité de la surtaxe sur les billets d'avion selon le nombre de trajets (applicable également aux entreprises, ligues et clubs sportifs, etc.), afin de désinciter au recours abusif à l'avion et de faire contribuer les plus gros émetteurs, tout en garantissant une continuité territoriale pour les résidents ultramarins ;
 - Encadrer plus strictement les vols intérieurs en les interdisant si une alternative en train est disponible en moins de 4h (un Paris-Marseille équivaut à 1h20 en avion, 3h30 en train).

Mieux vivre en ville, petites ou grandes

Les villes concentrent aujourd'hui l'essentiel des fractures sociales et écologiques : elles rassemblent les deux tiers de la population en situation de pauvreté et des émissions de gaz à effet de serre. L'urbanisation massive, qui concerne plus de 80 % des Françaises et des Français, s'est faite au prix d'une artificialisation accélérée des sols, menaçant terres agricoles et espaces naturels. Si rien ne change, l'équivalent du Luxembourg pourrait encore être urbanisé d'ici 2030. Cette trajectoire aggrave les îlots de chaleur, les risques d'inondation et les inégalités territoriales, entre centres gentrifiés et périphéries dépendantes de la voiture. Face à la diversité des situations urbaines, un impératif commun s'impose : adapter nos villes au changement climatique et garantir la justice sociale.

- **Donner aux villes la capacité d'agir et de changer la vie quotidienne**, en refondant la politique de la ville : des moyens à la hauteur qui se déploient autant sur l'humain que sur l'urbain. Adopter une vision d'ensemble de l'avenir des territoires urbains, périurbains et ruraux qui sont interdépendants dans bien des domaines : qualité de l'eau, alimentation, mobilité, etc.
- **Exiger de chaque ville de plus de 100 000 habitants qu'elle fasse connaître sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030** (l'Europe l'a fixé à -40 % en 2030 et -55 % en 2040) et informer annuellement du niveau effectif de baisse de GES. Inciter les villes de plus de 500 000 habitants à adopter un budget climat aligné sur l'Accord de Paris.
- **Financer et porter des projets locaux à fort impact social environnemental avec un « livret d'épargne pour la transition locale »** : un nouveau produit d'épargne pour les Français, porté par les établissements bancaires, avec un taux faible (bénéficiant d'une légère bonification par l'État).
- **Instaurer des Plans locaux d'urbanisme bioclimatiques** : favoriser dans les plans locaux d'urbanisme une architecture bioclimatique fondée sur des matériaux naturels (terre crue, bois, paille, chanvre, pierre locale) qui régulent l'humidité, limitent la chaleur et améliorent la qualité de l'air intérieur, plutôt que le tout-béton.

Adapter nos logements

La transition énergétique du parc de logements est une priorité politique face à l'urgence sociale et climatique. Le logement, avec les transports, demeure l'un des secteurs les plus énergivores et expose des millions de ménages à une précarité énergétique croissante. Aujourd'hui, 7,4 millions de logements sont des passoires énergétiques, touchant près de 12 millions de personnes, tandis que la facture énergétique équivaut en moyenne à 5,6 % du budget des ménages, avec de fortes inégalités territoriales. Parce que 80 % des logements de 2050 sont déjà construits, notre action se concentrera sur la rénovation massive du parc existant. Nous ferons de l'adaptation du bâti un pilier de la politique du logement afin de garantir confort, sécurité et résilience face au dérèglement climatique, tout en réduisant l'empreinte carbone du secteur. Cette transition ne peut réussir sans un accompagnement renforcé des ménages modestes, pour assurer partout et durablement le droit à un logement digne et habitable.

- **Rénover massivement le parc de logements existants** : pour viser à la disparition des passoires thermiques en 2050.
- **Créer une « prime pour le climat », en remplacement de « MaPrimeRénov », qui couvre 100 % du montant des travaux et de l'acquisition d'équipements pour la transition énergétique**. Elle élimine le reste à charge pour le propriétaire au moment des travaux. Le financement se fait par une subvention et une avance remboursable sans intérêt, pouvant s'échelonner sur trente ans.
- **Simplifier et accompagner les ménages dans la rénovation** : tous les propriétaires seront accompagnés par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat). L'ANAH mandatera un assistant à maîtrise d'ouvrage et effectuera les paiements aux artisans pour simplifier les démarches.
- **Adapter le bâti au changement climatique** : l'adaptation du bâti urbain et rural pour le confort d'hiver et d'été doit permettre d'assurer la contribution à l'atténuation du changement climatique et la baisse des factures énergétiques des ménages. Pour cela, la collectivité publique doit soutenir l'innovation technique et sociale (habitat participatif, habitat modulaire). L'État doit encourager l'utilisation de matériaux plus respectueux et résilients.

Être(s) sensibles : pour un droit au beau, au calme, au vert

Nous vivons à l'ère de la sensibilité brutalisée : les niveaux de pollution sonore, lumineuse ou de l'air que nous subissons explosent ; l'émergence des écrans dans nos quotidiens a complètement reconfiguré notre rapport à l'altérité et à la découverte du monde ; les manifestations de la biodiversité ont disparu de nos référentiels mentaux. La civilisation ultra-libérale et du pétrole a dégradé nos espaces de vie et notre habitat (publicité, hangars, logements insalubres, homogénéisation). Nous sommes aujourd'hui déracinés de la nature. Nos modes de vie contemporains nous conduisent à n'avoir, avec elle, qu'un contact superficiel : en 40 ans, 60 % des oiseaux ont disparu des champs en France ; sur la même période, les espaces artificialisés ont augmenté de 72 %. Or, une sensibilité prolongée et durable à la nature induit non seulement une plus forte volonté de la défendre, mais produit aussi des effets substantiels sur la cohésion sociale : les mesures de taux de violences intrafamiliales varient substantiellement selon que le logement social d'une famille a vue sur un parc ou sur un parking ; en classe, la présence de plantes vertes diminue le taux d'absentéisme des élèves ; à l'hôpital, la vue sur un paysage naturel réduit la durée de convalescence du malade de 0,7 jour en moyenne. Il nous faut imaginer des politiques de la vie sensible, pour garantir à chacun la protection de sa sensibilité par l'accès au grand air, au calme, ou encore à l'obscurité la nuit.

- **Créer un véritable service public du beau et du calme dans chaque territoire.** Planifier, coordonner et mettre en œuvre l'ensemble des actions visant à améliorer le cadre de vie. Consacrer les objectifs à 5 ans dans des plans locaux du beau et du calme, élaborés avec les collectivités, les habitants, les urbanistes, les acteurs culturels et l'État.
- **Garantir à chacune et chacun un accès à la nature à moins d'un quart d'heure à pied ou en vélo de chez soi.** Démultiplier le nombre de parcs, jardins partagés, corridors écologiques, cours d'école végétalisées en ville, etc. Créer des chemins pédestres et des voies cyclables dans les zones périurbaines où l'accès sans voiture à la nature est souvent empêché.

Intégrer des quotas d'espaces verts par habitant dans les documents de planification urbaine. Toute nouvelle infrastructure publique construite intégrerait une végétalisation massive des espaces (notamment dans les services publics et les centres de santé).

- **Construire 50 centres publics de repos dans la nature d'ici 2030,** accessibles à toutes et tous, en forêt, en montagne et au bord de la mer. Instaurer une tarification sociale.
- **Favoriser la mode éthique,** qui soutiendrait les filières de recyclage, de réparation et de production de vêtements durables, en garantissant des prix accessibles à toutes et tous. Instaurer un bonus écologique pour les matières recyclées ou biosourcées, et interdire la publicité pour la fast fashion.
- **Adopter un plan national de lutte contre le bruit artificiel.** Généraliser le revêtement antibruit, réduire les axes routiers urbains, contrôler strictement les motos et véhicules bruyants. Limiter le bruit des machines, des voitures, des transports par la mise en place de zones de « non bruit » sur le modèle des espaces naturels protégés.
- **Sauver la nuit :** du fait de la pollution lumineuse, l'obscurité totale disparaît la nuit. Nous devons limiter l'éclairage artificiel la nuit.
- **Remettre du sensible dans nos habitats.** Garantir des vues dégagées, l'ensoleillement naturel, des horizons visibles et des espaces extérieurs ouverts dans tout nouveau programme. Interdire les vis-à-vis agressifs et les implantations sans lumière. Créer un label « Habitat Sensible » qui certifiera les logements intégrant ces exigences avec une aide publique pour les particuliers aux revenus les plus modestes et les bailleurs sociaux.
- **Apprendre la nature et aimer le vivant dès le plus jeune âge.** Garantir une semaine de classe verte par enfant par cycle scolaire, financée par la puissance publique suivant les revenus des parents et exclusivement centrées sur la découverte du vivant et des techniques de protection de l'environnement. Doter les écoles de potagers à vocation pédagogique, afin de permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement du vivant et des cycles saisonniers.

Protéger et partager la nature

En France, l'effondrement de la biodiversité est une réalité documentée. Disparition des insectes pollinisateurs, recul massif des oiseaux des campagnes, artificialisation continue des sols : nos écosystèmes s'appauvrissent sous l'effet de choix économiques et d'aménagements inadaptés. Cette crise du vivant fragilise notre agriculture, notre santé et notre souveraineté alimentaire. Protéger la nature nécessite aussi de savoir la partager. L'aspiration croissante des citoyens, notamment des urbains, à un accès aux espaces naturels doit être conciliée avec la préservation de la biodiversité et les activités historiques qui y sont liées. Un renforcement de la concertation, de la médiation et de l'éducation au partage de la nature est indispensable.

- **Réparer la nature.** Lancer des programmes de restauration écologique ciblés : forêts dégradées, milieux aquatiques et zones humides, sols. Créer des « chantiers de réparation » participatifs pour la restauration des écosystèmes et des observatoires locaux de la biodiversité pour évaluer l'efficacité des actions. Intégrer la réparation de la nature dans les outils de planification territoriale et les chartes des PNR, avec des objectifs de restauration écologique.
- **Préserver la nature.** Lutter contre l'artificialisation des sols avec le « Zéro Artificialisation Nette, tout en préservant le développement de nos territoires ruraux ainsi que des villes petites et moyennes. Octroyer des droits à la nature à travers un statut juridique pour certains espaces à protéger (forêt, rivières, zones humides...).

- **Construire une politique nationale de coexistence avec le loup et les autres grands prédateurs fondée sur la concertation avec les éleveurs et les associations** de protection animale, incluant prévention renforcée, indemnisation rapide et intégrale des pertes et, contrôler la reproduction dans les zones de pastoralisme.
- **S'inspirer des Parcs naturels régionaux, laboratoires de concertation et d'expérimentation, pour définir le partage des espaces naturels.** Mener à bien des projets « Conciliation des usages environnementaux, touristiques, récréatifs et économiques ». Intégrer, dans les chartes, des mesures pour limiter les conflits d'usage, notamment en période de chasse, et pour préserver la biodiversité. Créer une application numérique « Partageons la Nature » incluant une carte interactive des initiatives locales d'actions concertées, des lieux ou périodes de chasse, des aires protégées, des pistes cyclables et pédestres préservées de la chasse.

Partager et protéger l'eau

L'eau est au cœur d'un affrontement politique majeur. Bien commun indispensable à la vie, elle est aujourd'hui accaparée, dégradée et marchandisée, au détriment de l'intérêt général. Sécheresses, pollutions, conflits d'usage et hausse des prix révèlent l'échec des politiques publiques à garantir un droit fondamental. En France, la diminution de la ressource en eau (-14 % en 15 ans), de sa qualité, la fermeture de milliers de captages et l'état des réseaux témoignent d'un modèle à bout de souffle. La gouvernance de l'eau, fragmentée et opaque, favorise trop souvent des intérêts économiques au détriment des usagers et des territoires. À l'échelle mondiale, le stress hydrique alimente les inégalités et les tensions géopolitiques : 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Nous refusons que l'accès à l'eau devienne une nouvelle fracture sociale et géopolitique. Pour protéger et partager l'eau, nous devons reprendre le contrôle démocratique.

- **Assurer une gouvernance démocratique et une gestion publique de l'eau.**
- **Mettre en place une tarification progressive de l'eau, qui garantit un volume vital accessible à faible coût.** Assurer la gratuité des premiers m³ d'eau, mettre les usages essentiels à l'abri des augmentations liées à la raréfaction de l'eau et faire payer davantage les gros consommateurs. Encourager l'économie d'eau à travers un programme d'assistance public pour réduire la consommation domestique et les factures de 10 à 15 % en moyenne.
- **Lutter contre les fuites d'eau par une politique ambitieuse de réutilisation avancée des eaux usées, associée à une lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable.**
- **Préserver la qualité de l'eau aujourd'hui et demain.** Appliquer rigoureusement le principe pollueur-payeur. Interdire les substances toxiques telles que les PFAS et les TFA pour protéger les points de captage d'eau potable. Adopter des solutions fondées sur la nature pour restaurer le cycle de l'eau (haies, zones humides, agroforesterie). Interdire les méga-bassines.
- **Reconnaître des droits juridiques à la nature et aux cours d'eau.** Intégrer ces droits dans la Charte de l'environnement, en s'appuyant sur l'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- **Protéger et partager l'eau à l'international, en créant un consortium international incluant États, ONG, industries et scientifiques pour coordonner les actions de lutte contre la pollution de l'eau dans les bassins versants partagés.** Rénover les infrastructures et favoriser l'économie circulaire de l'eau, en portant devant l'ONU et la Banque mondiale la mise en place d'un fonds dédié à la rénovation des infrastructures hydrauliques des pays en développement.

Bien-être animal : protéger le vivant, protéger les humains

Le bien-être animal n'est pas seulement une question morale : c'est un enjeu de santé publique, de dignité au travail, de justice sociale et de transition écologique. Les métiers liés aux animaux – abattoirs, élevage industriel, pêche – figurent parmi les plus pénibles et les plus invisibilisés. Cadences élevées, gestes répétitifs, horaires décalés, exposition constante à la souffrance et à la mort, entraînent une usure physique et psychologique. Cette situation découle d'un modèle agro-industriel productiviste qui traite le vivant comme une marchandise, au mépris de la sensibilité animale reconnue par le droit. En France, la majorité des animaux abattus provient d'élevages intensifs, dont les conséquences sont graves pour le bien-être animal, la santé des travailleurs et la santé publique. Dans la sphère privée, près d'un foyer sur deux vit avec un animal, mais le coût des soins vétérinaires, l'absence de garde accessible, les difficultés de transport ou l'exclusion de nombreux lieux publics conduisent à des abandons évitables, affectant personnes âgées, familles modestes ou personnes sans domicile. La France reste en décalage sur des pratiques reconnues comme douloureuses, et les filières évoluent peu faute d'accompagnement et d'anticipation des reconversions. La sortie de l'expérimentation animale reste théorique, les méthodes alternatives étant insuffisamment financées. En protégeant le vivant, nous protégerons l'être humain.

- **Améliorer les soins liés aux animaux de compagnie avec des dispensaires vétérinaires** de base (identification, stérilisation) accessibles aux pour personnes à faibles revenus (bâtiment public, vétérinaire bénévole). Autoriser la présence des animaux de compagnie dans les EHPAD, hébergements d'urgence et transports publics. Prévenir les abandons liés à la précarité par le déploiement de pensions publiques ou conventionnées pour les personnes sans domicile.
- **Mettre fin à l'élevage en cage** et accompagner la reconversion des éleveurs par le rachat de dettes, la formation, des prêts à taux zéro, l'accès au foncier et la sécurisation des revenus.

- **Faciliter la cohabitation avec les animaux dans l'espace public** et dans certains lieux de travail, en incitant les employeurs à traiter le sujet dans le cadre du dialogue social.
- **Réduire la souffrance animale et améliorer les conditions de travail dans les abattoirs.** Auditer les méthodes d'étourdissement et interdire l'abattage sans étourdissement préalable. Réduire les cadences, reconnaître la pénibilité spécifique de ces métiers, ouvrir des droits sociaux renforcés et mettre en place un accompagnement médical et psychologique des salariés exposés à la violence du travail.
- **Encadrer la chasse.** Interdire la chasse à courre. Généraliser les méthodes non létales (stérilisation des chats libres, pigeonniers contraceptifs, gestion non létale des animaux liminaires).
- **Renforcer l'effectivité du droit de la protection animale en correctionnalisant l'ensemble des infractions.** Créer une autorité administrative indépendante dotée d'un droit de visite inopinée dans les élevages et abattoirs. Étendre les droits des associations à se constituer partie civile.
- **Financer des alternatives à l'expérimentation animale, la réduire et en sortir chaque fois que cela est possible.** Interdire les expériences visant l'augmentation de la productivité animale.
- **Interdire, conformément à la loi du 30 novembre 2021, l'utilisation d'animaux sauvages dans les établissements itinérants** à partir du 1^{er} décembre 2028.
- **Appliquer de manière réelle et pérenne les lois relatives aux conditions de transport des animaux d'élevage.** Augmenter la fréquence des contrôles en recrutant davantage d'agents publics.

PARTIE V

Refaire société

La France est fracturée de toute part. La ghettoïsation territoriale y est avancée. Les plus riches font sécession dans certains quartiers où le prix de l'immobilier devient inabordable. Les populations des quartiers populaires sont assignées à résidence, par les discriminations et les difficultés scolaires qu'elles subissent. Les campagnes, loin des centres économiques, sociaux et culturels, sont livrées à elles-mêmes. Les Outre-mer désespèrent de la promesse républicaine d'égalité réelle. La division du peuple français, amplifiée par les médias et les réseaux sociaux, agit comme une prophétie auto-réalisatrice qui est un carburant électoral pour ceux qui y ont intérêt : l'extrême droite, et l'oligarchie financière qui se met à son service. Cette oligarchie est en train de confisquer le pouvoir financier, politique et médiatique. Elle est présente dans les médias, où 11 milliardaires contrôlent 80 % de la presse quotidienne généraliste. Elle concentre aussi le pouvoir économique et de plus en plus de richesses.

Nous, socialistes, savons que notre pays ne ressemble pas à sa caricature. Nous refusons de diviser les Français en parts de marché électoral : les villes contre les campagnes, les quartiers populaires contre les zones péri-urbaines, les jeunes contre les vieux, les Français contre les étrangers... La division du peuple ne sert que l'extrême-droite et elle nous rend collectivement déprimés : si une majorité d'entre nous reste fière d'être Français, nous n'avons plus foi en l'avenir et pensons le déclin inéluctable. Dans ce contexte, le sentiment de solidarité nationale s'affaiblit. Refaire société, pour faire peuple, est un objectif premier : sans cela, nous ne pourrions plus rien accomplir ensemble.

Nous devons recréer du commun en organisant à nouveau la mixité : territoriale, scolaire, sociale. Nous devons rétablir la justice fiscale. Nous devons lutter contre le sentiment d'exclusion qui donne à certains Français l'impression d'être relégués aux marges de la société, en portant une attention particulière aux défis des campagnes, des quartiers populaires et des Outre-mer. Des services publics à visage humain devront être rétablis, partout. Nous devons faire la révolution démocratique pour redonner confiance en la politique : réformer les institutions de la 5^{ème} République, recréer l'indépendance de nos médias, sauver la vitalité du monde associatif, réformer l'État et engager une nouvelle étape de la décentralisation. Nous aurons enfin à reconstruire la cohésion nationale en luttant contre toutes les discriminations et en opposant aux discours déshumanisants de l'extrême-droite sur l'étranger « criminel », une politique migratoire et d'intégration claire et juste.

Chapitre 16

**Recréer
du commun**

Comment refaire société ? Loin des incantations à la réconciliation, la résorption des fractures sociales, territoriales et culturelles qui mettent à mal l'unité du peuple français ne pourra s'accomplir qu'à travers des politiques de justice.

Pour recréer du commun, nous devons mettre fin aux ghettos de pauvres et de riches en luttant contre la ségrégation territoriale, scolaire et sociale. La sécession des plus fortunés doit être combattue, par une fiscalité juste et progressive, sur les revenus, l'héritage et le patrimoine. Les services publics doivent repeupler le territoire, en proximité, partout où ils ont disparu. La culture et le sport, qui nous unissent, doivent être enfin accessibles à tous et financés à la hauteur du bien qu'ils font.

Lutter contre la ghettoïisation territoriale, scolaire et urbaine

La ghettoïisation territoriale, scolaire et urbaine de notre pays ne peut plus être ignorée : certains espaces – quartiers, établissements scolaires ou zones urbaines – se trouvent aujourd'hui durablement marqués par la concentration de populations socialement défavorisées ou, au contraire, très privilégiées. Cette ghettoïisation française se traduit par des écarts importants de réussite éducative entre les établissements selon leur composition sociale, des inégalités d'accès aux services publics, à l'emploi et à la mobilité. Elle crée des territoires qui cumulent les fragilités : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), zones rurales enclavées, périphéries urbaines délaissées. Sans mixité, il ne peut y avoir ni vivre-ensemble, ni citoyenneté partagée. Lutter contre toute forme de ghettoïisation est un impératif démocratique, au cœur de notre projet de société.

AGIR POUR LA MIXITÉ SCOLAIRE

- **Renforcer les moyens alloués aux établissements scolaires des quartiers prioritaires et y développer une offre éducative attractive :** sections internationales, classes à projet artistique ou scientifique.
- **Assurer la mixité sociale et scolaire dans les établissements publics et privés sous contrat.**
 - Conditionner les contrats d'association entre l'État et les établissements privés à des objectifs de mixité scolaire, moduler les dotations en fonction du respect de ces objectifs et renforcer la prise en compte du critère de l'IPS (indice de position sociale).
 - Interdire les subventions supplémentaires pour le financement des écoles privées.
 - Redéfinir de manière concertée la carte scolaire en intégrant la mixité sociale comme critère, y compris pour l'enseignement privé sous contrat.
 - Renforcer le contrôle administratif, pédagogique et financier des établissements privés sous contrat.

- Dresser le bilan des expérimentations existantes pour favoriser la mixité scolaire, à l'image de celle menée dans les collèges en Haute-Garonne, impliquant la fermeture d'établissements très défavorisés pour réaffecter les élèves vers d'autres établissements plus favorisés.

➤ **Formaliser le pilotage et l'impulsion au niveau national et interministériel de la politique de mixité scolaire.**

AGIR CONTRE LA SÉGRÉGATION TERRITORIALE ET URBAINE

- **Remettre en place une politique de la ville digne de ce nom,** avec une politique de rénovation urbaine ambitieuse (ANRU 3) incluant la diversification de l'habitat, la rénovation des espaces publics et la densification des commerces et services.
- **Créer massivement des lieux de mixité :** médiathèques, tiers-lieux éducatifs, maisons des familles, en finançant les programmes de l'Agence nationale pour la cohésion territoriale (ANCT) et France Tiers Lieux.
- **Sécuriser les espaces urbains** par l'éclairage, la présence humaine et l'animation sociale.
- **Développer les mobilités et les transports en commun :** RER métropolitains, transports scolaires gratuits ou renforcés, navettes inter-quartiers, schémas de mobilité axés sur l'accès aux établissements attractifs.
- **Rééquilibrer l'offre de logements sociaux sur les communes** pour éviter leur concentration avec une révision de la loi SRU et prévoir de véritables sanctions dissuasives pour les villes carencées.
- **Promouvoir les partenariats renforcés avec les collectivités** pour amener services publics, culture, sport et santé dans les quartiers sous-dotés.
- **Développer des pôles d'excellence locale** (robotique, arts, sport, numérique) dans les zones défavorisées en veillant à préserver la mixité sociale et scolaire.

Contre la sécession des élites, imposer la justice fiscale

Le système français de prélèvements obligatoires est devenu dégressif pour les très hauts revenus et patrimoines. Les plus riches ont obtenu la suppression de l'ISF, le retour d'une « flat tax » imposant leurs revenus financiers à un taux plus avantageux que les revenus du travail, la baisse de l'impôt sur les sociétés et des impôts de production, la diminution de l'impôt sur les dividendes pour les plus riches... Coûteuses pour les finances publiques, ces mesures n'ont pas provoqué l'effet de ruissellement annoncé. Elles favorisent la concentration du capital et contribuent à creuser la dette publique. Au cours des vingt dernières années, le patrimoine des 500 plus grosses fortunes de France a été multiplié par 10 pour dépasser les 1200 milliards d'euros. Le taux d'imposition des revenus des plus riches a été réduit de 29,2 % à 25,7 % alors que celui des classes moyennes reste proche de 50 %. À l'horizon 2040, c'est une grande transmission de 9 000 milliards d'euros de patrimoine, dont la majeure partie est concentrée entre les mains des hauts patrimoines, qui se prépare en faveur de leurs héritiers. Il est temps d'instaurer la justice fiscale pour s'attaquer à la rente et dégager les ressources nécessaires pour l'investissement public.

Nous organiserons des États généraux de la justice fiscale sur la base des objectifs suivants, qui visent à plus de progressivité dans la fiscalité des revenus, du patrimoine et de l'héritage.

➤ **Refonder l'imposition du revenu pour renforcer son universalité et sa progressivité :**

- **Réduire dans un premier temps la CSG sur les revenus du travail jusqu'à 1 920 euros net par mois afin de préparer à la fusion de l'impôt sur le revenu, la CSG et la CRDS dans un nouvel impôt sur le revenu, qui bénéficierait d'un plus grand nombre de tranches pour une meilleure progressivité.** Une première tranche inférieure à 10 % intégrera celles et ceux qui aujourd'hui ne paient pas l'impôt sur le revenu mais uniquement la CSG et la CRDS, afin qu'ils bénéficient d'une amélioration de leur pouvoir d'achat tout en étant « rattachés » à l'impôt sur le revenu.
- **Réformer et plafonner l'ensemble des niches fiscales pour assurer que le bénéfice ne soit pas concentré sur les plus aisés.**
- **Réintégrer les revenus financiers** dans l'assiette de l'impôt sur le revenu afin qu'ils soient imposés comme les revenus du travail.

➤ **Rétablir la justice dans la fiscalité du patrimoine :**

- **Instaurer la taxe Zucman de 2 % sur le patrimoine des grandes fortunes de plus de 100 millions d'euros** et assujettir les émigrés fiscaux à son acquittement pendant une certaine durée sur le modèle de l'exit tax.
- **Permettre aux détenteurs de patrimoine non liquide** (tels que les parties prenantes de start-up) **d'acquitter la taxe Zucman sous forme d'actions**, avec un droit de préemption leur réservant la possibilité de racheter ces titres dès qu'ils disposent de liquidités, grâce aux dividendes distribués par ces entreprises.

➤ **Rétablir la justice dans l'héritage :**

- **Préparer la « grande transmission » de l'héritage en créant un Impôt sur les grandes successions (IGS), sans impact pour 99 % des Français. Celui-ci prendrait en compte l'ensemble des transmissions patrimoniales reçues au cours de la vie. Dans l'assiette des droits de mutation à titre gratuit (DMTG), en accroissant la progressivité de son barème (avec un abattement unique de 200 000 euros au cours de la vie), et en créant un prélèvement forfaitaire sur les plus-values latentes dont sont porteuses les valeurs mobilières transmises par les plus hauts patrimoines. Sur la période 2025-2040, le rendement cumulé de l'IGS serait de 400 milliards d'euros.**
- **Plafonner le pacte Dutreil** qui exonère généreusement d'impôts, à hauteur de 75 % de la valeur des titres, la transmission aux héritiers y assurant une fonction de direction avec un engagement de conservation de 5 ans. Durcir également les conditions pour en bénéficier concernant la durée de conservation et le maintien des emplois.

➤ **Basculer vers un impôt progressif sur les sociétés :** depuis plusieurs décennies, la politique fiscale est très favorable aux grandes entreprises, au détriment des PME et ETI. Pour corriger ce biais, nous proposons de mettre un terme à la logique proportionnelle de l'impôt sur les sociétés et de le rendre progressif.

➤ **Construire une fiscalité écologique et du carbone, compensée par une baisse des impôts touchant les classes populaires.**

➤ **Encadrer plus strictement l'usage des cryptos-actifs et clarifier leur fiscalité pour éviter toute optimisation fiscale.**

➤ **Lutter contre la fraude fiscale :** recruter du personnel, réallouer les moyens aux fraudes les plus coûteuses et moderniser la lutte contre la fraude, intégrant notamment l'intelligence artificielle, pour mieux détecter les nouvelles formes de fraude.

Des services publics partout et à visage humain

Les services publics se retirent massivement de nos territoires : écoles, hôpitaux, postes, gares, forces de sécurité et administrations ferment ou réduisent leurs moyens. Cette désertification, d'abord rurale, touche désormais les villes. Chez les Français, elle alimente la frustration et un sentiment d'abandon face à des démarches complexes et à une dématérialisation forcée qui va parfois jusqu'à supprimer les interlocuteurs humains. L'emploi public s'effrite, les carrières se dégradent, et la qualité du service pâtit de moyens insuffisants. Pourtant, les Français restent attachés à leurs services publics, piliers de cohésion nationale. Dans un contexte de fracture territoriale et sociale, ils attendent des services publics de qualité, capables de répondre à leurs besoins essentiels : éducation, santé, petite enfance, transports, sécurité, protection de l'environnement. Nous replacerons, partout, des services publics fondés sur les besoins plutôt que sur une logique du chiffre, et à visage humain.

- **Refaire de la proximité des services publics une priorité : pas un enfant à plus de 30 minutes de son collège ou de son lycée, pas une femme à plus de 45 minutes d'une maternité.** Redéployer écoles, hôpitaux, postes et forces de sécurité dans les territoires fragiles, avec la garantie d'un nombre minimal de services physiques par bassin de population et d'une distance maximale entre l'usager et le service.
- **Renforcer le maillage territorial des Maisons France Services (MFS) et augmenter leur périmètre d'action :** stabiliser et mieux rémunérer les personnels, clarifier leurs missions, renforcer les partenariats, mieux informer le public de leur rôle et y intégrer un guichet unique des services publics de proximité (santé, droits sociaux, garde d'enfants).

- **Eriger la démarchandisation comme boussole dans la gestion des services essentiels :** promouvoir l'hôpital public face aux cliniques privées qui misent sur les interventions les plus rentables, défendre l'école et l'université publiques face au développement du privé, développer l'offre territoriale de crèches et d'EHPAD publics ou non lucratifs.
- **Garantir un service public à visage humain :** la dématérialisation doit permettre de simplifier l'accès au service public, non l'inverse. Contre le fantasme d'un « self service public » géré par l'intelligence artificielle, nous devons garantir à chaque usager la possibilité d'accéder à un interlocuteur humain.
- **Revaloriser les métiers de la fonction publique :** augmenter les salaires, lutter contre la précarité par un plan de titularisation des agents contractuels occupant des besoins permanents, et refaire du statut de fonctionnaire la norme grâce à des voies d'accès simplifiées et à un recours au contrat recentré sur les métiers en tension ou en forte concurrence avec le secteur privé, notamment dans le numérique. Harmoniser les règles de gestion des 3 versants de la fonction publique pour faciliter la mobilité des agents et construire des parcours de carrière attractifs. Améliorer les conditions de travail des agents en expérimentant la semaine de 4 jours sur les postes administratifs et la réduction du temps de travail sur les fonctions les plus pénibles, et en développant l'offre de formation continue.

Mettre fin à la grande pauvreté

15,4 % des Français vivent en situation de pauvreté, c'est 1,3 million de plus qu'il y a 7 ans. Les jeunes (22 %) et les Outre-mer (43 %) sont particulièrement touchés. Rien ne justifie de condamner un sixième de la population à survivre, en marge de la société, du fait d'inégalités structurelles dans l'accès au logement, à l'emploi et aux services essentiels. La pauvreté ne prive pas seulement de ressources : elle isole, invisibilise et éloigne du commun. Elle fragilise le lien civique, alimente la défiance et nourrit l'abstention. Elle transforme peu à peu la société en cet « archipel » que nous combattons et refusons. En laissant s'installer cette exclusion durable, la République s'éloigne de sa promesse d'égalité. Trois priorités doivent structurer notre combat contre la pauvreté : garantir les ressources, lever les freins à l'insertion, et rendre effectifs les droits.

- **Lutter contre la grande pauvreté dès 18 ans** avec le revenu d'autonomie pour les 18-25 ans, articulé avec les parcours de formation, d'insertion et d'emploi, et conçu pour être simple d'accès et immédiatement mobilisable.
- **Sortir de la spirale de précarité celles et ceux qui y sont bloqués avec un nouveau droit universel à l'accompagnement opposable.** Refonder le RSA pour en garantir l'inconditionnalité et l'automatisme. Interdire les frais bancaires pour les bénéficiaires du RSA et les jeunes en précarité. Généraliser le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ». Faire de l'accès à l'emploi et à l'activité un droit effectif, en levant les freins matériels (mobilité, logement, garde d'enfants) et en proposant un accompagnement personnalisé.
- **Faire du logement la clé de voûte de la lutte contre la grande pauvreté :** généraliser l'approche « logement d'abord », mettre fin aux rejets à la rue et garantir un accès rapide à un hébergement stable avec accompagnement.

- **Lancer un plan national pour le logement d'urgence,** pour garantir une offre suffisante et accessible sur tous les territoires : comme pour la loi SRU, fixer aux communes ou intercommunalités des objectifs minimums de création de places.
- **Permettre l'effacement ou la restructuration des dettes directement liées à des situations de précarité** (énergie, loyers, frais contraints), dans le cadre de parcours d'accompagnement vers l'insertion.
- **Mettre en place un plan national de lutte contre la pauvreté dans les Outre-mer combinant création d'emplois et redistribution à la hauteur des prix locaux.**
- **Garantir l'accès réel aux droits :**
 - **Refuser l'exclusion sociale liée à la grande pauvreté et mettre fin aux maltraitances institutionnelles.** Recruter des médiateurs pour aider les précaires à faire valoir leurs droits. Sanctionner les administrations en cas de non-respect des droits ou de retards dans le versement des aides dues.
 - **Faire de la réduction du non-recours une priorité nationale :** automatiser autant que possible l'accès aux droits (notamment pour les prestations sociales), simplifier radicalement les démarches et aller vers les publics les plus éloignés par des politiques d'intervention hors les murs.
 - **Associer les personnes concernées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté, en reconnaissant leur expertise d'usage et leur capacité d'agir.**
- **Piloter, évaluer, transformer : adopter une culture de l'évaluation systématique des politiques de lutte contre la pauvreté :** expérimenter localement, mesurer rigoureusement les résultats et généraliser ce qui fonctionne.

Gagner la bataille culturelle, nous réunir par la culture

La montée de l'extrême droite s'accompagne partout d'une offensive contre la culture, instrument central d'une guerre pour affaiblir les démocraties et façonner des sociétés dociles. En France et en Europe, cette attaque passe par la remise en cause de l'exception culturelle, la dérégulation et la concentration des outils de création et de diffusion, au profit des logiques de marché. Or, l'exception culturelle repose sur un principe clair : la culture ne peut être soumise au libre-échange et doit être protégée par des règles fortes et des aides publiques à la création et à la diffusion. A l'échelle de la nation, la culture est un ciment collectif qui crée du commun. A l'échelle individuelle, c'est un levier d'émancipation qui offre une ouverture sur le monde, un accès au savoir et la capacité de forger un esprit critique. Cible des réactionnaires alliés aux puissances de l'argent, la culture est aussi bousculée par l'intelligence artificielle, qui menace les droits des créateurs par l'exploitation illégitime des œuvres. Face à ces attaques, nous assumons une politique de rupture positive pour défendre la liberté de création, protéger les artistes et la souveraineté culturelle de la France et de l'Europe.

- **Garantir l'accès de toutes et de tous à la culture, en luttant contre les déserts culturels et en défendant le service public culturel face à la tentation de la privatisation et du mécénat.** Renforcer l'éducation culturelle et artistique à l'école et au travers des maisons de la jeunesse et de la culture (MJC). Associer les acteurs de la culture à la définition des offres du pass culture, renforcer la part collective du pass culture et faire disparaître la part individuelle. La démocratisation culturelle c'est aller vers les publics empêchés, soutenir les pratiques amateurs, impliquer les citoyens dans la définition des politiques culturelles, placer l'art et les pratiques artistiques dans l'espace public...
- **Atteindre 100 % des classes de primaires, collèges et lycées qui ont eu une éducation artistique et culturelle.**
- **Protéger les artistes et la liberté de création en préservant l'intermittence,** revoyant son financement pour y associer les participations financières demandées aux plateformes de streaming. **Garantir aux artistes-auteurs des droits grâce à un régime similaire aux intermittents du spectacle,** pour leur permettre de vivre sereinement en disposant, aussi, de congés. **Exclure les exécutifs locaux et nationaux des attributions de subventions.**

- **Lutter contre l'impunité des acteurs culturels, auteurs de VSS en conditionnant toute subvention publique au fait qu'aucun responsable, dirigeant, employeur ou bénéficiaire direct ne soit condamné pour violences sexistes et sexuelles,** violences sur mineur, harcèlement moral. Poursuivre la mise en œuvre de « bonus » dans les différents appels à projets pour encourager à la parité dans les lieux de création.
- **Garantir la souveraineté culturelle de la France.** Aller vers 2 % du budget à la culture et l'information, en consacrant le budget du service public de l'audiovisuel. Défendre résolument, au niveau européen, les mesures de régulation de la culture (directive SMA, prix unique du livre, musique...). Renforcer la régulation dans les secteurs de la musique et du cinéma en développant les compétences, le budget et en garantissant, par la loi, l'indépendance du CNM et du CNC.
- **Lutter contre la concentration capitaliste dans l'ensemble des secteurs culturels (livres, cinéma, spectacle, jeux vidéos...) et les médias, pour faire le choix du pluralisme,** en ajoutant notamment un critère favorisant les petites et moyennes entreprises culturelles dans l'attribution des aides publiques. Refuser catégoriquement la tarification dynamique dans la culture et le sport. Favoriser le dialogue social au sein de la musique et du spectacle vivant et construire de véritables outils de lutte contre la concentration culturelle.
- **Consacrer la valeur des œuvres et du travail des artistes face à la plateformes et aux IA.** Créer une taxe Amazon pour le secteur du livre afin de soutenir directement ce secteur ainsi que les librairies indépendantes. Introduire un principe de présomption d'entraînement sur les œuvres protégées par le droit d'auteur pour les plateformes d'IA et imposer l'étiquetage des contenus générés par IA. Aligner les obligations d'investissement et les quotas de diffusions d'œuvres françaises et européennes des plateformes de vidéo à la demande sur celles des chaînes de télévision. Conditionner la présence de plateformes dans l'espace public numérique européen et national au strict respect de nos règlements.

Se réunir par le sport

Le sport occupe une place essentielle dans la vie des Français, avec plus de 34 millions de pratiquants, 180 000 clubs, des milliers de bénévoles et d'éducateurs engagés. La France est un grand pays sportif, avec des performances de haut niveau, un savoir-faire solide et le rayonnement d'événements internationaux. Le sport est un levier d'émancipation et de solidarité, qui participe de la lutte contre les fractures sociales, territoriales et générationnelles. Pourtant, l'accès au sport pour tous est fragilisé par le désengagement progressif de la puissance publique, la hausse des coûts pour les clubs et le manque de moyens accordés aux acteurs locaux. Cette situation entraîne un recul préoccupant de l'accès au sport, notamment pour les familles modestes, alors même que la santé de la jeunesse se dégrade. Nous défendrons le sport accessible à toutes et nous soutiendrons les clubs de proximité.

➤ **Renforcer la place et les moyens accordés au sport autour d'un service public unifié du sport** (associant ANS / CNOSF / CPSF), un **plan pluriannuel de financement** et un guichet unique du sport pour simplifier l'accès aux financements. Fixer l'objectif de dépenses publiques de l'État dédiées au sport à 1 % du budget.

➤ **Construire un grand plan sport-jeunesse pour développer massivement la pratique sportive dès le plus jeune âge et en faire un levier d'inclusion.** Ouvrir les écoles aux associations, libérer du temps périscolaire et investir dans les centres de loisirs sportifs. Instaurer un « programme sport » dans les dispositifs de prévention et de médiation. Financer le sport dans les quartiers populaires.

➤ **Savoir nager.** Garantir l'apprentissage scolaire de la nage en instaurant un objectif de 100 % d'enfant en capacité de nager à la fin de l'école primaire, notamment dans les quartiers prioritaires. Lancer un plan national pluriannuel sur la réhabilitation et la rénovation des bassins existants et financer la création de nouvelles piscines intercommunales. Permettre la remise à niveau de la nage de tous les Français à tout âge.

➤ **Doter la France d'un parc d'équipements sportifs adapté et équilibré sur l'ensemble du territoire.** Inscrire le « 1 % sport » dans le code de l'urbanisme : intégrer des équipements sportifs dans tous les projets d'aménagement pour promouvoir l'activité sportive dans les investissements des collectivités. Investir pour l'égalité territoriale avec un plan « équipements » pour les zones rurales et les quartiers populaires, la rénovation écologique et l'accessibilité PMR. Créer une foncière sportive pour aider les clubs à accéder à la propriété.

➤ **Garantir la parité dans toutes les instances fédérales et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.** Conditionner toute subvention publique à un événement sportif à la diffusion en clair d'un nombre équivalent d'événements féminins. Créer un comité disciplinaire indépendant contre les violences sexistes et sexuelles.

➤ **Promouvoir des événements sportifs populaires** en associant des comités citoyens de vigilance, chargés de veiller à la sobriété écologique des événements et à leur impact social, territorial.

Chapitre 17

Faire peuple, reconstruire la cohésion nationale

Qu'est-ce qu'être Français aujourd'hui ? Alors que notre cohésion nationale s'affaiblit et que l'extrême-droite impose une vision excluante de l'identité française, les Socialistes doivent répondre à cette question. La France est une communauté de destin, pas d'origine. La nation française est une construction politique, « par le haut ». À la différence de la plupart des pays européens, qui sont issus d'anciens empires multiculturels ayant éclaté pour donner naissance à des États-nations, notre pays est un ancien empire multiculturel dans lequel une identité commune a été fabriquée par l'État. En 1789, notre Révolution française ne fut pas culturelle, mais politique et sociale.

La France est historiquement un pays multiculturel et multireligieux. En 1900, environ 25 % des Français parlaient encore une langue régionale dans leur quotidien, contre 3 % aujourd'hui. Face à la multitude, l'État français a unifié le pays en propageant une culture nationale commune. Ce fut notamment l'œuvre de la IIIe République via l'école publique, la mise en place d'une citoyenneté égalitaire et de pratiques culturelles communes (fête nationale, Marseillaise). Le service militaire a aussi contribué à développer un patriotisme tourné vers la nation plutôt que vers le territoire d'origine (région, village...).

Notre histoire nous enseigne que le peuple français ne s'invoque pas, il se construit et s'entretient. Aujourd'hui, de nombreux Français se sentent exclus de la nation. Nous devons les y inclure par une lutte implacable contre les discriminations raciales et religieuses. Notre laïcité, garante de la liberté religieuse et de la tolérance, doit être protégée. Notre politique d'immigration et d'intégration doit enfin savoir donner une place à celles et ceux que nous accueillons et à la hauteur de ce qu'ils apportent à la France.

En fidélité à notre histoire, nous ne voulons ni de la France identitaire et excluante portée par les extrême-droite, ni d'une France communautariste sans souci de culture nationale commune. Nous devons faire peuple, et construire la nouvelle identité française du XXI^e siècle, qui fasse enfin honneur à la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

Se donner les moyens d'une réelle politique migratoire et d'intégration

Les migrations font partie intégrante de l'histoire de la France et de son identité. Notre pays s'est construit et enrichi grâce aux apports des populations immigrées. Pourtant, le débat public sur l'immigration est trop souvent confisqué par la stigmatisation, les caricatures et l'exploitation des peurs, en décalage avec la réalité des faits. Contrairement aux discours alarmistes, l'immigration ne « submerge » pas la France. La responsabilité politique impose de sortir des postures idéologiques. Notre politique migratoire est aujourd'hui inefficace et illisible. Depuis 1945, l'accumulation désordonnée de 118 réformes successives a produit un droit des étrangers complexe, instable et inégalement appliqué selon les territoires. Les services administratifs manquent de moyens, ce qui entraîne retards, erreurs et situations d'irrégularité, avec des impacts redoutables sur les processus d'intégration des étrangers, notamment par le travail. La logique du chiffre, illustrée par l'explosion des obligations de quitter le territoire, a échoué. Nous voulons en finir avec une politique d'entrée et de séjour fondée sur la xénophobie, comme nous voulons stopper la machine administrative à fabriquer des clandestins qui finit par enrichir les marchands de sommeil et exploiter des travailleurs. Nous proposons un changement profond de la politique migratoire française, autour d'un cadre clair et humaniste, applicable et donc effectivement appliqué.

- **Régulariser et intégrer par le travail, lutter contre l'exploitation des travailleurs sans-papier.** Permettre l'obtention d'un titre de séjour à toute personne étrangère disposant d'un contrat de travail depuis au moins 6 mois. Faciliter l'accès à la formation professionnelle des primo-arrivants. Inciter les entreprises à intégrer les enjeux de l'inclusion des travailleurs étrangers dans la définition de leurs missions et leurs démarches d'innovation.
- **Renforcer les voies légales d'entrée pour les étudiants, les chercheurs, les artistes.** Accorder un titre de séjour « jeune diplômé » d'un an aux étudiants étrangers terminant leurs études. Permettre aux apprentis étrangers, en formation professionnelle, de rester une année après leur 18^{ème} anniversaire.

➤ **Planifier la politique d'immigration et d'intégration, au travers d'un secrétariat d'État directement placé sous l'autorité du Premier Ministre.**

Mettre en place une politique d'accueil et de peuplement via une politique de logement organisée et solidaire sur le territoire national. Permettre le renouvellement automatique des titres de séjour longue durée pour désengorger les préfectures et tribunaux administratifs, mettre fin à la maltraitance administrative et ne plus fabriquer de « faux irréguliers ». Atteindre un premier objectif « pas un mineur à la rue », à travers l'inconditionnalité de la protection de l'enfance pour les mineurs non accompagnés étrangers. Réaffirmer l'intangibilité du droit à la vie privée et familiale qui procède de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

➤ **Renforcer les moyens à disposition de l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration en faveur de l'apprentissage de la langue française et des formations civiques. Assurer l'apprentissage de la langue française et l'enseignement moral et civique dès le dépôt de la demande d'un titre de séjour.»**

➤ **Lutter contre les causes des migrations forcées** – pauvreté, disparité des richesses, catastrophes climatiques, guerres, accaparement des terres, autoritarisme et recul de la démocratie – notamment en tenant nos engagements sur l'aide au développement.

➤ **Défendre l'aide médicale d'État (AME) et développer les dispositifs d'accompagnement psychologique pour les personnes victimes de la traite.**

➤ **Lutter sans relâche contre les réseaux de passeurs**, en augmentant les moyens de la police aux frontières (PAF), et en accroissant la sévérité des peines pour participation à un réseau de passeur.

➤ **Créer un GIEC des migrations**, c'est-à-dire un groupe d'experts internationaux chargé d'étudier les réalités migratoires à l'échelle mondiale.

Garantir le droit d'asile

Le droit d'asile assure protection à toute personne fuyant la guerre et les persécutions, menacée dans son pays d'origine. C'est la fierté de la France d'être une terre de paix qui accueille celles et ceux qui sont en danger dans leur pays. En 2024, 130 952 premières demandes d'asile ont été enregistrées en France, formulées principalement par des personnes originaires d'Ukraine, d'Afghanistan, ou encore de République Démocratique du Congo, soit de pays en proie à des conflits armés. 38 % de ces demandes ont été validées. Contre les tentatives des droites pour le défaire, nous devons préserver le droit d'asile, tenant compte des nouvelles causes des déplacements forcés à l'image du changement climatique, et instaurer une réelle solidarité européenne dans la répartition des demandeurs d'asile entre les États membres.

- **Supprimer la tutelle du ministère de l'Intérieur sur l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra)**, gérant les demandes d'asile, pour qu'il soit placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères.
- **Rétablir le droit au travail dès dépôt de la demande pour les demandeurs d'asile.**
- **Créer 30 000 places d'hébergement dignes pour les demandeurs d'asile**, via des centres d'hébergement dans lesquels ils pourront effectuer les démarches nécessaires à l'examen de leur demande, ainsi que les cours de langue et d'instruction civique. Favoriser également l'hébergement citoyen, en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.
- **Mettre en place un « rendez-vous santé » dès l'enregistrement de la demande d'asile**, pour développer le repérage des vulnérabilités et les personnes ayant besoin d'un suivi spécifique.
- **Reconnaître explicitement l'orientation sexuelle ou l'identité de genre comme motif d'asile** et engager un travail pour faciliter la reconnaissance de l'asile pour les personnes LGBTQIA+ issues de pays dits « sûrs ».
- **Au niveau européen, porter la création d'un statut de réfugié climatique et réformer le « système Dublin »**, pour mettre en œuvre une répartition plus juste des demandeurs d'asile entre les États membres avec un mécanisme obligatoire de répartition et une reconnaissance mutuelle des décisions relatives à la protection internationale.

Lutter contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie

Les discriminations raciales, l'antisémitisme et l'islamophobie continuent de mettre à mal notre devise républicaine. Les discours haineux sont banalisés dans l'espace médiatique et amplifiés sur les réseaux sociaux. Cette haine ne relève pas seulement de comportements individuels, mais de préjugés collectifs profondément ancrés, qui se traduisent par une hausse inquiétante des violences. En 2024, plus de 9 300 crimes et délits à caractère xénophobe ou antireligieux ont été recensés, avec une recrudescence marquée des actes antisémites depuis octobre 2023. Les discriminations touchent tous les domaines de la vie sociale : emploi, logement, éducation, santé ou rapports avec la police. Lorsqu'il cherche un logement, le candidat au nom « français » a 50 % de chances en plus d'avoir un rendez-vous pour en visiter un que le candidat au nom « à consonance africaine ». Par rapport au reste de la population, les hommes jeunes perçus comme arabes, noirs ou maghrébins ont 4 fois plus de risques d'être contrôlés par la police, et 12 fois plus de risques de subir un contrôle poussé (fouille, palpation...). Pourtant, la majorité des victimes de discriminations ne saisit pas la justice, et trop d'affaires sont classées sans suite. Dans le même temps, des propos racistes sont tenus sur des chaînes de télévision sans que le régulateur de l'audiovisuel n'ait les moyens d'agir. Nous ne laisserons pas le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie diviser le peuple français. La lutte contre ces discriminations doit devenir une grande cause nationale.

- **Faire de la DILCRAH une autorité indépendante** avec un budget et des moyens propres. Son conseil d'administration devra accueillir des représentants des associations reconnues dans la lutte contre les discriminations.
- **Lutter activement contre les discriminations au sein des entreprises et des administrations** avec un dispositif obligatoire incluant une formation, des procédures de signalement et la nomination d'un référent.
- **Instituer une culture de tolérance zéro à l'égard des discriminations au sein de tous les services publics** avec une formation renforcée, un traitement systématique et transparent des cas de discrimination déclarés (internes et externes), une politique de testing lors des embauches pour lutter contre les discriminations et la publication d'un rapport annuel sur les enquêtes menées et les suites données.
- **Rétablir le lien de confiance entre la population et la police.** Lutter contre les contrôles au faciès avec la mise en place de récépissés de contrôle d'identité. Garantir l'indépendance de l'IGPN et l'IGGN, pour mettre fin à l'impunité en cas de discrimination et/ou de violences.
- **Instaurer une réponse plus robuste de la chaîne judiciaire aux actes et propos à caractère raciste**, depuis le dépôt de plainte jusqu'à la condamnation, afin d'inciter les victimes à dénoncer les actes et lutter contre la sous-déclaration.
- **Renforcer les dispositifs de sanction de l'Arcom, régulateur de l'audiovisuel, concernant les propos appelant à la discrimination, en allégeant le régime de la preuve** en cas de propos racistes ou discriminants, comme cela a été instauré dans le cadre des relations de travail.
- **Mettre l'éducation au cœur de la lutte contre les discriminations** en instaurant un module obligatoire de sensibilisation au racisme, à l'antisémitisme et à l'islamophobie, au collège et au lycée.
- **Inciter les communes à organiser des moments festifs partagés, interculturels et interreligieux**, pour lutter contre les préjugés.
- **Valoriser les apports de figures culturelles et politiques invisibilisées par les discriminations, et leur rendre toute leur place dans l'histoire française.**
- **Reconnaître les crimes de l'histoire française en lien avec la colonisation** : la colonisation doit être reconnue comme un crime contre l'humanité, le massacre des Algériens du 17 octobre 1961 comme un crime d'État. Nous réaffirmons l'importance d'accorder une reconnaissance envers les rapatriés d'Indochine et d'énoncer la responsabilité que porte la Nation dans les conditions d'accueil et de vie subie par les civils rapatriés et leurs familles.

Pour la liberté d'être qui on est

Les droits des personnes LGBTQIA+ ont progressé grâce aux combats menés par la gauche, mais l'égalité est loin d'être acquise. Les discriminations et les violences persistent dans tous les espaces de la vie quotidienne : famille, école, travail, santé, rue, réseaux sociaux. Les chiffres sont alarmants, notamment pour les personnes trans et les jeunes, massivement exposés aux agressions et aux ruptures familiales. Dans un climat politique saturé par les discours réactionnaires, la banalisation de la haine nourrit le passage à l'acte, tandis que trop de victimes renoncent à porter plainte. Les moyens publics sont insuffisants et les associations pallient les carences de l'État. Contre la fatalité, nous défendons une République qui assure à chacune et chacun la liberté de vivre son identité et ses amours sans peur ni exclusion.

- **Mettre fin à l'impunité en consolidant des dispositifs statistiques réguliers sur les discriminations LGBTQIAphobes** et en élargissant la possibilité de mener des actions de groupe pour les associations de lutte contre les discriminations, en appui des victimes. Approfondir la formation des professionnels de la police et de la justice à l'accueil des victimes d'actes LGBTQIAphobes.
- **Lancer un plan contre la haine liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre au sein de l'Éducation nationale.**
- **Garantir aux personnes LGBTQIA+ l'accès effectif aux droits, à la santé et le respect de l'intégrité de leur corps.** Assurer un accès universel à des parcours de santé inclusifs incluant la fin des mutilations intersexes, un meilleur accès à la PMA et des campagnes ciblées de prévention pour mettre fin à l'épidémie de SIDA en 2030.
- **Développer des dispositifs d'accompagnement et de mise à l'abri pour les jeunes victimes de ruptures familiales.**
- **Faire évoluer le droit civil en faveur de la reconnaissance des personnes LGBTQIA+, en déjudiciarisant la procédure de rectification de la mention du genre à l'état civil** au profit d'une procédure administrative rapide, gratuite et fondée sur l'autodétermination, comme en Allemagne. Sécuriser la reconnaissance juridique de toutes les familles LGBTQIA+ quel que soit leur configuration (co-parentalité, multi-parentalité, enfant par GPA ou PMA).
- **Interdire les thérapies de conversion en Europe, notamment pour les personnes trans,** et soutenir par notre diplomatie la dépénalisation de l'homosexualité et la mise en place du mariage civil pour les personnes de même sexe, partout dans le monde.

Défendre la laïcité, pour la liberté

La laïcité, fondée par la loi de 1905, est un pilier de notre pacte républicain. Principe de liberté et d'émancipation, elle garantit l'égalité de tous les citoyens, croyants ou non, en protégeant la liberté de conscience et en assurant la neutralité de l'État et des institutions publiques. Héritée des combats portés par Aristide Briand et Jean Jaurès, la laïcité à la française est un idéal universaliste qui permet le vivre-ensemble dans une société plurielle. Aujourd'hui, elle est attaquée par les extrémismes religieux et instrumentalisée par la droite et l'extrême droite, qui la détournent pour stigmatiser les Français de confession musulmane, au mépris de ses principes fondamentaux. Cette dérive fragilise la laïcité et nourrit l'incompréhension, en particulier chez les jeunes. Face à ces attaques, il est indispensable de réaffirmer une laïcité émancipatrice, fidèle à sa vocation républicaine, refusant tout affaiblissement ou glissement communautariste. La promesse laïque demeure indissociable d'une République sociale et émancipatrice. Comme le disait Jean Jaurès : « La République doit être laïque et sociale, mais restera laïque, car elle aura su être sociale ».

- **Céder les édifices religieux aux cultes**, sous forme de baux emphytéotiques, pour que la charge des travaux et de l'entretien soit assumée par les cultes.
- **Protéger l'école publique laïque** et lui donner les moyens d'accueillir tous les enfants de la République, former et protéger les enseignants et mettre en place un parcours laïque et citoyen pour les élèves dès la primaire en partenariat avec les collectivités locales.
- **Reprenre le contrôle sur les écoles privées sous contrat.**
 - S'assurer de l'absence totale d'obligation ou de pression sur les élèves et les familles pour participer à des manifestations religieuses et aux enseignements religieux ;
 - Afficher et faire respecter la charte de la laïcité dans les écoles privées sous contrat ;
 - Renforcer le contrôle des écoles privées hors contrat avec un régime d'autorisation avant ouverture, par un contrôle annuel accru et renforcé sur les contenus pédagogiques et une obligation de transparence des ressources de l'établissement.
- **Lutter contre le prosélytisme et l'extrémisme religieux**, y compris sur les réseaux sociaux, par un renforcement des moyens policiers et judiciaires dédiés.
- **Créer un Défenseur de la laïcité** au sein du Défenseur des droits, disposant d'une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.
- **Former à la laïcité, en particulier les agents publics, pour garantir la neutralité des services publics et lutter contre toute discrimination liée à la croyance dans toutes les strates de la vie** (au travail, dans la rue, dans les lieux de culte, à l'école, devant les services publics).
- **Préparer un plan de long terme pour garantir l'unité du droit laïc**, en particulier relatif au Concordat en Alsace-Moselle et pour les régimes particuliers existants.

L'égalité réelle pour les Français d'Outre-mer

La trajectoire vers l'égalité réelle entre l'Hexagone et les Outre-mer est aujourd'hui rompue. Pour des millions de Français ultramarins, la citoyenneté demeure à deux vitesses, marquée par un sentiment durable d'abandon, de déclassement et d'injustice. Face à la superposition des crises sociales, économiques, sécuritaires, sanitaires et environnementales, l'État continue de privilégier une gestion dans l'urgence, cherchant avant tout à restaurer une paix sociale de façade, sans s'attaquer aux causes structurelles des inégalités. La vie chère, alimentée par des monopoles économiques et une dépendance structurelle aux importations, asphyxie les populations et plonge une part massive d'entre elles sous le seuil de pauvreté. Les services publics essentiels se délitent : accès à l'eau potable, à la santé, à la sécurité. L'État régalien peine à assurer ses missions fondamentales. À ces fractures s'ajoute une vulnérabilité environnementale extrême, aggravée par le changement climatique et des scandales sanitaires, à l'image du chlordécone. Nous voulons mettre un terme à la gouvernance centralisée et uniforme des Outre-mer, décidée depuis Paris, qui ignore les réalités locales. Plutôt que la politique de gestion de crise permanente, nous voulons développer une vision de long-terme pour l'autonomie et l'égalité réelle des Outre-mer.

- **Garantir la continuité territoriale, l'accès égal aux services publics et aux droits.**
- **Lutter contre la vie chère par la régulation des monopoles et des importations :** renforcer les contrôles sur les marges de la grande distribution et des transporteurs, et instaurer des clauses miroirs dans les accords commerciaux pour protéger les productions locales.
- **Garantir la souveraineté alimentaire :** soutenir massivement les filières locales (polyculture, élevage, pêche) pour réduire la dépendance aux importations et diminuer l'empreinte carbone, tout en sécurisant les filières traditionnelles (canne, banane).
- **Renforcer les moyens matériels et humains des forces de sécurité :** améliorer les contrôles aux frontières, la coopération judiciaire et coconstruire avec les collectivités un plan de lutte contre les violences, les incivilités et la lutte contre les trafics. Le narcotrafic gangrène les territoires ultramarins, véritables portes d'accès à l'Hexagone et évidemment à l'Europe.

- **Construire des politiques de cohésion sociale et éducative ambitieuses** : pour lutter contre la précarité et favoriser l'insertion des jeunes, il faut augmenter les moyens dédiés à l'Éducation nationale, aux missions locales, à l'apprentissage et la formation professionnelle dans les Outre-mer en tenant compte des spécificités locales. Naître en Outre-Mer c'est 20 à 25 % de chances en moins d'obtenir un diplôme supérieur.
- **Investir massivement dans les infrastructures de base** : lancer un plan d'urgence pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et renforcer les plateaux techniques hospitaliers pour mettre fin aux déserts médicaux ultramarins.
- **Anticiper la résilience climatique** : créer un fonds spécifique pour l'adaptation des territoires (protection des littoraux, normes de construction paracycloniques) et accompagner la transition énergétique vers une autonomie 100 % décarbonée.
- **Adapter certaines normes aux spécificités locales**, en particulier pour les constructions, l'agriculture, la formation professionnelle, l'énergie ou l'urbanisme, sous le contrôle du préfet.
- **Consacrer l'égalité républicaine et lancer un plan Marshall pour Mayotte** : il est urgent de mettre en place, de façon concertée et planifiée, la convergence effective des dispositifs nationaux à Mayotte pour en finir avec les disparités de montants ou de conditions d'accès à des prestations sociales.

Chapitre 18

La République démocratique du 21^{ème} siècle

Ces dernières années, quatre grands mouvements populaires ont secoué notre pays : les Gilets jaunes, le mouvement contre la réforme des retraites, les violences urbaines qui ont suivi la mort du jeune Nahel et la gronde des agriculteurs. Portant des revendications différentes, ils expriment tous une demande fondamentale de démocratie. Ils ont aussi le point commun d'avoir éclos en dehors des partis politiques et, parfois, contre eux. La rupture est profonde : de plus en plus d'électeurs se réfugient dans l'abstention.

78 % des Français estiment que notre système démocratique fonctionne mal. Ce chiffre accablant révèle un mal profond qu'Emmanuel Macron n'a fait qu'aggraver par sa pratique verticale du pouvoir. Dès lors que la démocratie apparaît confisquée par quelques-uns, elle cède face aux régimes autocratiques ; l'adhésion au modèle, la volonté de le défendre s'affaiblissent au profit du projet autoritaire de l'extrême droite. Sans révision substantielle de nos institutions, de nos méthodes, de l'organisation même du débat public, sans défense de l'indépendance de nos médias et de l'audiovisuel public, ou de nos scientifiques, la crise démocratique qui s'amplifie depuis des décennies risque de faire sombrer notre pays.

Alors que l'Europe tombe aux mains des autocrates conservateurs, la France doit représenter cette digue de l'espoir qui répond aux assauts suprémacistes et liberticides par la confiance, l'écoute et la participation. Nous porterons une grande conférence citoyenne pour un choc démocratique, qui comprendra des élus, des citoyens tirés au sort, des scientifiques et des professionnels du droit. Elle sera chargée de faire des propositions soumises à référendum.

Pour une révolution démocratique

La démocratie française étouffe. Depuis vingt ans, la participation s'effrite, scrutin après scrutin : les citoyens perdent confiance en la politique car ils ont le sentiment que leur voix ne pèse plus et que les décisions se prennent ailleurs, loin d'eux, sans eux. Les autoritarismes progressent et profitent du malaise démocratique pour s'imposer comme alternatives. La Ve République apparaît à bout de souffle : hyper-présidentialisme, concentration du pouvoir dans les mains de l'exécutif, rôle affaibli du Parlement, participation citoyenne marginale. Notre régime politique ne répond plus aux attentes des Français qui aspirent à d'autres pratiques, moins verticales et moins conflictuelles. Élu sur une promesse de renouveau démocratique, Emmanuel Macron laissera au jour de son départ une démocratie affaiblie. La démocratie que nous souhaitons est celle du peuple, par le peuple et pour le peuple. Cette démocratie doit être multiple : nous avons besoin d'une démocratie représentative plus légitime et d'un parlement plus puissant face à l'exécutif, mais aussi d'une démocratie directe avec le référendum, et d'une démocratie délibérative qui permet la participation citoyenne. Nous devons passer d'une démocratie à éclipse, où le citoyen-électeur n'est consulté qu'aux élections, à une démocratie continue. Pour cela, une modification de notre Constitution sera nécessaire. Elle pourra s'ouvrir avec la convocation d'une Convention composée de citoyens tirés au sort, de juristes, de parlementaires et d'élus locaux.

► **L'ensemble de nos propositions sera soumis à une Convention composée de citoyens tirés au sort, de juristes, de parlementaires et d'élus locaux. Nous ferons valider par référendum les réformes qui nécessitent de modifier la Constitution, et par le Parlement celles qui relèvent de la loi ordinaire ou organique.**

RENDRE LE POUVOIR AUX CITOYENS

► **Instaurer un mode de scrutin proportionnel pour les élections législatives, inspiré du modèle allemand, qui combine l'élection de députés dans des circonscriptions locales et une répartition des sièges selon les voix obtenues nationalement par chaque parti.** Ce système garantit une représentation plus équitable des forces politiques à l'Assemblée nationale, en réduisant les distorsions entre les suffrages exprimés et les sièges attribués, tout en maintenant un ancrage territorial des élus. Prendre prioritairement les élus de compensation parmi le genre sous-représenté, pour améliorer la parité en politique.

► **Lutter contre l'abstention, sécuriser et élargir l'accès au droit de vote.**

- **Lutter contre la mal-inscription**, mettre en place le vote par correspondance et le vote sur trois jours à partir du vendredi précédant le scrutin.

- **Abaisser le droit de vote à 16 ans.**

- **Étendre le droit de vote aux étrangers extra-européens aux élections locales.**

- **Renforcer la prise en compte du vote blanc** en considérant une élection comme invalide si le nombre de votes blancs dépasse 50 % des suffrages exprimés. Une nouvelle élection a lieu lors de laquelle le candidat qui recueille une majorité relative de votes « valides » est déclaré vainqueur.

► **Mettre en place une obligation citoyenne de participation aux principaux scrutins**, comme en Grèce, Belgique et au Luxembourg, **avec une sanction symbolique** et proportionnée en cas de non-participation et une exemption en cas de motif légitime.

- **Aller vers une véritable parité sociale en politique.**
 - **Dépasser le plafond de verre de la parité femme/homme** à tous les niveaux de responsabilité politique, notamment ceux où la règle de parité n'existe pas : cabinets ministériels et présidentiel, intercommunalités... Renforcer les sanctions contre le non-respect de la parité des partis pour mettre fin aux stratégies d'évitement.
 - **Instaurer un parrainage mixte pour la présidentielle**, rendant nécessaire de recueillir 250 parrainages d'élus et 150 000 parrainages de citoyens, issus d'au moins trente départements, pour concourir.
 - **Instaurer une démocratie continue et participative en facilitant l'usage du référendum** grâce à l'abaissement du seuil pour le référendum d'initiative partagée (RIP) à 1 million de signatures et la création d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC). Expérimenter le « préférendum » pour sortir le référendum de sa logique binaire.
 - **Favoriser l'expérimentation et l'utilisation, au niveau local et national, de modes de scrutin innovants** : vote par approbation, jugement majoritaire, vote préférentiel.
 - **Rendre le financement de la vie politique plus juste** en supprimant les avantages liés à la fortune personnelle et en instituant des « bons pour l'égalité démocratique » permettant à chacun de soutenir la formation de son choix.
 - **Encadrer l'usage des sondages. Interdire la détention des instituts de sondage par des grands groupes d'intérêt privés.**
 - **Former de jeunes citoyens engagés : pratiquer la démocratie à l'école.**
- « DÉPRÉSIDENTIALISER » NOS INSTITUTIONS ET DONNER TOUTE SA PLACE AU PARLEMENT**
- **Rééquilibrer les pouvoirs au sein de l'exécutif** en faisant véritablement du Premier ministre le chef de la majorité, responsable de la détermination et de la conduite de la politique de la nation, sous le contrôle du Parlement, et détenteur du pouvoir de dissolution. Il ne pourra qu'être issu des rangs de la majorité parlementaire.
 - **Redonner au Parlement toute sa centralité en inversant les élections législatives avec les élections présidentielles.** Permettre à l'Assemblée nationale d'avoir la maîtrise de son ordre du jour, instaurer un droit de veto sur la procédure législative accélérée.
 - **Mettre fin au parlementarisme « ultra-rationalisé »** en limitant le recours aux ordonnances, en supprimant l'usage du 49.3 et du vote bloqué hors lois de Finances et en engageant la responsabilité du gouvernement sur sa déclaration de politique générale.
 - **Créer un droit d'amendement citoyen.**
 - **Renforcer le contrôle du Parlement sur la conduite des affaires étrangères et européennes**, par l'organisation d'un débat avec vote de résolution avant chaque Conseil européen.
 - **Renforcer les droits de l'opposition parlementaire** par un accès facilité aux commissions d'enquête et aux missions d'information, la saisine élargie du Conseil Constitutionnel et l'instauration de rôles parlementaires spécifiques, comme celui de *shadow* rapporteur.
 - **Modifier l'article 40 de la Constitution** pour desserrer les contraintes qui pèsent sur le pouvoir de décision budgétaire du Parlement.
- PROTÉGER L'ÉTAT DE DROIT**
- **Moderniser le Conseil Constitutionnel** : supprimer la présence des anciens présidents de la République comme membres de droit, confirmer toutes les nominations par une majorité des 3/5e au sein des commissions parlementaires compétentes, procéder à l'élection du président par les membres du Conseil et non par nomination du Président de la République, étendre aux membres les règles de transparence applicables aux parlementaires.
 - **Supprimer la Cour de justice de la République.** Basculer dans le droit commun les infractions que juge aujourd'hui la CJR.
 - **Renforcer les pouvoirs du Défenseur des Droits** par la possibilité de saisine du Conseil constitutionnel et des pouvoirs d'enquête propres.
 - **Constitutionnaliser la protection des lanceurs d'alerte.**
 - **Interdire la nomination d'un Premier ministre et de ministres sous le coup d'une peine d'inéligibilité.**
 - **Déclarer inéligible tout élu condamné pour corruption ou manquement à la probité.**
 - **Faire le bilan et réviser les lois « d'exception » qui portent atteinte aux libertés publiques, afin de mieux concilier liberté individuelle et sécurité collective.**

Rétablir l'indépendance des médias

L'indépendance des médias, pilier essentiel de la démocratie, est aujourd'hui gravement menacée en France. Une concentration capitaliste sans précédent confie l'essentiel de l'information à une poignée de milliardaires, mettant en péril le pluralisme, la liberté éditoriale et le droit des citoyens à une information libre. Cette situation est aggravée par l'affaiblissement de l'audiovisuel public, la domination des plateformes numériques, la captation des revenus publicitaires par les GAFAM et des attaques répétées contre les journalistes. Les procédures bâillonnées, les atteintes au secret des sources, les projets de lois liberticides et les campagnes de désinformation fragilisent encore davantage la liberté de la presse. Ces difficultés sont aggravées par un cadre législatif obsolète et insuffisamment protecteur, incapable de limiter efficacement la concentration des médias ou de garantir leur indépendance, ainsi qu'un système d'aides publiques à la presse inadapté qui favorise les grands groupes sans contreparties solides. Ces évolutions nourrissent une crise de confiance des citoyens envers l'information et posent un problème démocratique majeur. Nous ne laissons pas le débat public être confisqué par des intérêts privés et réactionnaires. L'information n'est pas un bien comme les autres, mais un bien commun qu'il convient de protéger des logiques capitalistes de rentabilité et d'actionariat.

➤ **Défendre et renforcer l'audiovisuel public en sécurisant son financement avec une contribution universelle et progressive en fonction des revenus.** Renoncer définitivement au projet délétère de holding et de fusion de l'audiovisuel public.

➤ **Lutter contre la concentration des médias par l'instauration de seuils anti-concentration exigeants,** appliqués à l'ensemble des médias et sur l'ensemble des supports, y compris numériques. Remplacer les plafonds anti-concentration obsolètes par un seuil transversal unique mesurant la part d'influence de toute personne physique ou morale, mesurant le cumul d'audiences sur tous canaux confondus (imprimé, audiovisuel, numérique, plateformes).

➤ **Promouvoir l'indépendance des médias :**

- **Valoriser spécifiquement les médias indépendants** avec une part spécifique des aides publiques, et le renforcement de dispositifs d'incubation et de mutualisation.

- **Conditionner toutes les aides à l'indépendance éditoriale,** afin de créer une aide unique au pluralisme conditionnée au respect de certains critères (gouvernance démocratique, transparence de la structure capitaliste, investissement éditorial).

- **Créer un nouveau délit de trafic d'influence** en matière de presse pour sanctionner pénalement toute intervention abusive des propriétaires et dirigeants de médias auprès des rédactions qui auraient pour objectif de favoriser leurs intérêts ou ceux d'un tiers.

- **Redonner confiance dans les médias en incitant à la consolidation de médias exemplaires et à l'image de la société :**
 - **Renforcer le pouvoir des journalistes dans la gouvernance** pour réduire l'emprise des actionnaires sur les lignes éditoriales, en assurant une représentation à 50 % de salariés (dont les 2/3 de journalistes) au sein des conseils d'administration des entreprises de presse et en conférant aux journalistes un droit d'agrément sur la nomination de la direction de la rédaction.
 - **Sécuriser la déontologie et lutter contre les conflits d'intérêts** au travers des chartes d'indépendance des rédactions, qui deviendront juridiquement opposables pour veiller au respect total du travail de journaliste, tout en renforçant la protection du secret des sources.
 - **Promouvoir la diversité et la parité au sein des rédactions** avec la création et publication obligatoire d'un index d'égalité femme/homme chez les journalistes et développer des dispositifs d'égalité dans les écoles de journalisme.
- **Donner les moyens humains et procéduraux à l'ARCOM, régulateur de l'audiovisuel, pour garantir une information indépendante,** fondée sur le respect du pluralisme des médias de télévision et de radio :
- **Sanctuariser la décision du Conseil d'État du 13 février 2024, qui implique que l'ARCOM prenne en compte la diversité des sujets abordés ainsi que les interventions de l'ensemble des participants** aux programmes diffusés, sans se limiter aux personnalités politiques, afin de lutter contre l'affichage "d'experts" qui sont en réalité des relais d'opinion.
- **Permettre à l'ARCOM de résilier unilatéralement la convention permettant à un média d'émettre en France** s'il un éditeur fait l'objet de trois mises en demeure sur les trois dernières années et qu'il porte manifestement et gravement atteinte à la vie démocratique de la Nation.
- **Promouvoir les nouvelles façons de s'informer** en travaillant à la création d'un statut intermédiaire pour les plateformes entre éditeurs et hébergeurs.
- **Consolider le modèle économique des médias,** en renforçant l'effectivité des droits voisins y compris pour l'IA et en garantissant une rémunération équitable et effective des éditeurs de presse pour l'utilisation de leur contenu par les grandes plateformes numériques (Gafam).

Garantir la vitalité du monde associatif

Pilier historique de la République sociale, la vie associative représente 1,3 million de structures, des millions de bénévoles et près de 10 % de l'emploi salarié. Elle incarne concrètement la solidarité, l'accès aux droits, la culture, l'éducation populaire, le sport, la santé, l'écologie et l'action humanitaire. Pourtant, ce modèle est aujourd'hui fragilisé. La baisse des financements publics pérennes, remplacés par des appels à projets courts et conditionnés, affaiblit le financement structurel indispensable à la continuité des missions associatives. L'emploi se précarise, les conditions de travail se dégradent et les équipes peinent à se stabiliser, mettant en danger l'action auprès des publics. Le bénévolat traverse également une crise de sens, faute de reconnaissance et d'accompagnement. À cette fragilité s'ajoute une complexité administrative excessive, issue de l'empilement des dispositifs publics. L'affaiblissement du tissu associatif nourrit les logiques marchandes et la privatisation de l'action sociale et culturelle. C'est un risque politique majeur. Nous voulons refonder une politique nationale de la vie associative, levier essentiel du pouvoir d'agir citoyen.

- **Pour enfin sortir les associations de la survie permanente, adopter une Loi de financement de la vie associative**, sur le modèle du financement des partis politiques, afin de permettre un financement pluriannuel et une reconnaissance légale du rôle d'intérêt général des associations dans l'accès aux droits, la culture, l'éducation populaire, l'écologie, le sport, la solidarité, etc.
- **Soutenir le modèle associatif en renforçant le statut du bénévole** par l'octroi de trimestres de retraite selon la durée d'engagement, et le développement d'un droit au congé « engagement associatif ».
- **Mettre en place un plan national « Emploi associatif digne »** : revaloriser le financement des postes associatifs, fonds de sécurisation des emplois associatifs pour lisser les variations de subventions, lutter contre les CDD très courts, renforcer les formations, faciliter l'accompagnement en RH.
- **Abroger le « contrat d'engagement républicain »**, au profit d'une charte d'engagement réciproque entre les associations et l'État.
- **Simplifier la vie administrative de nos associations**, grâce à la mise en place d'un guichet unique et d'un dossier associatif permanent.
- **Reconnaître le bénévolat et l'engagement par la création du Passeport Engagement intégré aux concours et à la Validation des acquis de l'expérience (VAE).**
- **Donner un accès systématique à la formation des bénévoles** (avec un financement public dédié) et une couverture assurantielle simplifiée pour toutes les associations d'intérêt général.

Pour une science libre et indépendante

La liberté académique est un pilier essentiel de la démocratie. Pourtant, elle se dégrade par des pressions politiques sur certains champs de recherche, des procédures judiciaires dissuasives, un sous-financement chronique et une dépendance excessive à des financements précaires ou privés. Ces vulnérabilités alimentent l'autocensure et appauvrissent la qualité des savoirs produits, notamment lorsque certaines dimensions sociales (liées au genre, à l'orientation sexuelle, aux origines ethniques, etc.) sont exclues des protocoles de recherche. À l'échelle européenne, l'orientation prioritaire de la recherche vers la compétitivité industrielle menace le pluralisme scientifique. Les exemples américain, hongrois et polonais démontrent que les attaques contre la science précèdent souvent les reculs démocratiques. Défendre la liberté académique, c'est protéger le débat démocratique éclairé.

- **Inscrire et renforcer la liberté académique dans la Constitution** : définir explicitement la liberté académique (liberté de recherche, liberté pédagogique, liberté d'expression académique) comme principe fondamental de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, protéger les sources et matériaux scientifiques.
- **Créer un délit d'entrave concertée à la liberté académique** : réprimer pénalement les campagnes coordonnées de menaces, de harcèlement ou de pressions visant à empêcher une recherche, un enseignement ou une publication.
- **Imposer à chaque université et organisme de recherche une politique de protection de la liberté académique** : adopter dans tous les établissements une politique formalisée de prévention des pressions internes ou externes, avec une instance interne dédiée.

- **Créer un Observatoire national indépendant de la liberté académique** chargé de recenser les atteintes à la liberté académique, d'assurer une veille permanente, de déclencher des alertes publiques si nécessaire et d'offrir un soutien aux enseignants-chercheurs confrontés à des campagnes médiatiques violentes.
- **Encadrer et rendre transparents les financements privés dans la recherche publique.** Garantir que ces financements ne puissent ni orienter les sujets étudiés, ni influencer les méthodes ou les conclusions. Rendre publics et traçables les contrats de recherche passés avec des acteurs privés avec un contrôle renforcé des conflits d'intérêts et des dispositifs pour prévenir toute tentative d'ingérence.
- **Lutter contre la précarité des scientifiques** : engager un plan de hausse de rémunération, de stabilisation et de titularisation des personnels de recherche et d'enseignement-recherche, la précarité étant un facteur majeur d'autocensure et de fragilisation de l'indépendance scientifique.

Achever la décentralisation

Plus de vingt ans après son inscription dans la Constitution, la décentralisation est inachevée et fragilisée par un retour de logiques centralisatrices. L'autonomie financière des collectivités s'érode, sous l'effet de la baisse continue des dotations et de normes nationales toujours plus contraignantes. Pourtant, soumises à l'équilibre budgétaire et responsables de seulement 10 % du déficit public, elles voient leur capacité d'investissement diminuer, au risque d'accentuer les fractures territoriales. Face à ces dérives, il devient nécessaire d'engager un nouvel acte de décentralisation, pragmatique et fidèle aux réalités locales. Les collectivités ont prouvé leur efficacité, leur agilité et leur rôle clé dans les transitions, notamment écologiques. Demain, la décentralisation doit reposer sur des principes clairs : autonomie réelle de décision, moyens financiers clarifiés et compétences élargies là où cela rend l'action publique plus performante. Nous ne voulons plus d'une simplification froide, mais bien d'un acte fort, qui puisse se concentrer enfin sur le projet initial voulu par la gauche. Nous appelons à une relation renouvelée entre l'État et les territoires : un partenariat équilibré pour garantir des services publics durables, accessibles partout et au service de tous les citoyens.

- **Supprimer les doublons entre l'État et les collectivités** par la clarification stricte de l'ensemble des compétences, ainsi que celles encore exercées par l'État. Cette suppression représente une opportunité d'économie de plus de 7,5 Mds€.
- **Développer l'autonomie fiscale des collectivités pour garantir leur pouvoir d'agir, en leur attribuant des ressources dynamiques et cohérentes avec leur action locale** par la création d'une Contribution Territoriale Universelle (CTU), permettant le rétablissement du lien fiscal entre citoyen, entreprise et territoire. Permettre que la taxe de séjour puisse être également fléchée vers les régions, pour financer des offres de transports.
- **Faciliter l'accès à l'expérimentation des politiques publiques et développer la différenciation**, permettant d'innover et d'adapter leurs compétences en fonction de leurs réalités locales.
- **Territorialiser la bifurcation écologique, en développant la relance verte locale**, par l'investissement massif de l'État vers les collectivités en faveur de la bifurcation réelle et l'adaptation. Faire du Département l'échelon opérationnel de la bifurcation, grâce à sa reconnaissance comme autorité organisatrice de la prévention des risques, la création d'une compétence « alimentation », la gestion et la préservation des réseaux et le renforcement de la place de leurs agences techniques (ATD) pour soutenir l'ingénierie locale.

Reformer l'état

La défiance envers les institutions et la démocratie se nourrit de la perception d'un État devenu opaque et impuissant : complexité des guichets sociaux et du système fiscal, multiplication des agences, millefeuille territorial... La promesse d'un État plus « simple » et moins coûteux devient un vecteur de mobilisation électorale et la promesse d'efficacité est instrumentalisée par les droites radicales pour recentrer l'État sur la protection nationale, l'identité et l'autorité, plutôt que sur la cohésion sociale et la transition écologique. Le débat sur la réforme de l'État ne doit pas être laissé aux droites libérales, d'autant plus que la perception d'un État efficace renforce le consentement à l'impôt. L'efficacité recherchée dans l'action publique doit être mise au service de l'utilité sociale pour construire un État moins technocratique, plus démocratique, mieux organisé et recentré sur l'intérêt général.

- **Délocaliser des sièges ministériels hors de Paris et renforcer les services déconcentrés de l'État (préfectures, rectorats, ARS).** Donner plus de marges de manœuvre aux échelons locaux.
- **Décloisonner l'administration :** responsabiliser les directeurs d'administration centrale et briser les silos ministériels en développant des logiques de missions transversales (climat, pauvreté, santé...).

- **Lancer une simplification administrative guidée par l'utilité sociale.** Auditer l'action publique (identifier les dépenses peu utiles, simplifier les structures administratives, supprimer les programmes à l'impact social faible), réinvestir dans les fonctions vitales (santé de proximité, éducation, logement et mobilité verte), mesurer l'impact social réel (indicateurs de satisfaction, accès aux droits et budgets pilotés par objectifs qualitatifs plutôt que par reconduction mécanique).
- **Réformer la gestion publique pour sortir du « tout-budgétaire » :** revoir la logique de performance issue de la LOLF, introduire des indicateurs sociaux et écologiques (pas seulement financiers).
- **Réduire le recours excessif aux cabinets de conseil privés,** développer des capacités d'expertise au sein de l'État.
- **Garantir l'indépendance et l'éthique de la fonction publique :** encadrer les allers-retours public/privé, renforcer les règles de déontologie, protéger les lanceurs d'alerte dans l'administration et garantir l'indépendance de certaines fonctions clés.
- **Démocratiser et diversifier les élites administratives :** réformer le recrutement au sein des « grands corps » et limiter leur poids, diversifier les profils sociaux (quotas de boursiers, voies professionnelles), encourager les mobilités entre l'administration et le secteur non lucratif.

PARTIE VI

Pacifier le monde

Face aux défis du 21ème siècle, à commencer par le réchauffement climatique ou la répartition équitable des ressources sur une planète finie, nous n'avons jamais eu autant besoin de coopération internationale. Pourtant, nous assistons au retour de l'impérialisme le plus brutal. Les dépenses militaires mondiales atteignent un record historique, tandis que les dépenses allouées au développement, à l'éducation ou à la santé diminuent. Les plus grandes puissances s'émancipent ouvertement du droit international pour dominer coûte que coûte, et marginalisent les institutions onusiennes, héritées du 20ème siècle et de ses leçons : le nationalisme, c'est la guerre.

Socialistes, nous sommes internationalistes. À la compétition absurde entre puissances, nous substituons la coopération entre peuples égaux en droit. La coopération est la solution pour que chaque nation, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, puisse vivre libre et prospère sur une planète préservée.

Nous croyons que la France a encore quelque chose à dire au monde et doit faire entendre une voix particulière pour le respect du droit international et des droits humains, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, l'écologie et la paix. Elle doit plaider pour que l'Europe, émancipée de ses dépendances, devienne une puissance de paix à même de contrer le règne des empires et de défendre un multilatéralisme coopératif et respectueux de la liberté des peuples.

Chapitre 19

**Un monde
de coopération**

Les conflits armés se multiplient aux quatre coins du globe. Attaqué de toute part, le multilatéralisme est paralysé et les institutions internationales restent trop souvent sourdes aux massacres. Quand elles tentent de réagir, elles peinent à faire entendre leur voix. En Ukraine, à Gaza, au Liban, en Iran ou encore au Soudan, la force du droit est dépassée par un recours désinhibé à la force. Les grandes puissances s'engouffrent dans la violence impérialiste, au mépris de la liberté des peuples et des biens communs mondiaux.

Nous refusons d'abandonner le monde à ces rivalités mortifères. Nous continuerons de défendre, partout dans le monde, la solidarité et la coopération internationale, seule voie vers la liberté des peuples et la reconnaissance de leur égale dignité. Le droit international doit être défendu par des institutions internationales renouvelées. Des nations trop longtemps marginalisées doivent intégrer pleinement ce projet de paix et de discussion. Les biens communs de l'humanité doivent être protégés et partagés.

Agir pour le respect du droit international

Le droit international est partout attaqué et affaibli. Pourtant, il est la seule garantie d'un monde en paix, qui respecte la souveraineté de chaque peuple et les droits humains. Nous comptons actuellement plus de 100 conflits actifs dans le monde. Ils frappent en écrasante majorité les civils, qui représentent 70 % des victimes. En face, le Conseil de sécurité des Nations-Unies peine à assumer son rôle pour la paix : 65 % de ses résolutions sont bloquées ou contournées par veto depuis 2010. L'Europe, trop souvent divisée, donne à voir une posture à géométrie variable s'agissant du droit international, lorsqu'elle alterne entre sanctions sélectives et inertie diplomatique. Nous voulons défendre, partout, une politique étrangère basée sur le respect du droit international et des droits humains.

- **La défense de nos valeurs passe par la recherche d'une paix juste et durable en Ukraine, où se joue l'avenir du continent européen. Soutenir la résistance ukrainienne face à l'agression russe, pour la placer en position de force dans les futures négociations.** Financer le soutien militaire et la reconstruction du pays à travers la saisie des 210 milliards d'avoirs publics russes immobilisés dans l'Union européenne.
- **Faire de la justice et de la paix en Israël/Palestine un horizon crédible, en soutenant une solution une solution à deux États, en lien avec l'ONU, l'Union européenne, les États arabes et les sociétés civiles israéliennes et palestiniennes.** Exiger un cessez-le-feu permanent à Gaza. Démilitariser le Hamas. Exiger le respect du droit international par Israël à travers la suspension de l'accord d'association UE-Israël, des sanctions à l'encontre des ministres du gouvernement Netanyahu et des colons violents de territoires palestiniens occupés, un embargo strict sur les exportations d'armes vers Israël. Lutter contre la corruption de l'Autorité palestinienne et pour l'émergence d'une nouvelle génération de leaders palestiniens. Soutenir l'action de la justice internationale en Israël-Palestine et les procédures en cours devant la Cour pénale Internationale et la Cour Internationale de Justice.

- **Renforcer la justice internationale et la prévention des crimes.** Augmenter la contribution française à la Cour Pénale Internationale (CPI) et à la Cour Internationale de Justice (CIJ). Créer un Fonds européen de mise en œuvre des arrêts de la CIJ. Soutenir un moratoire onusien sur le veto en cas d'atrocités massives. Doubler les effectifs d'enquêteurs internationaux (ONU, Eurojust, Europol). Défendre la CPI face aux sanctions qui la frappent ainsi que ses juges.
- **Protéger la vérité.** Créer un statut européen unique des lanceurs d'alerte et chercheurs menacés, adossé à un fonds de protection juridique. Utiliser notre diplomatie humanitaire et civile en ouvrant 10 000 visas humanitaires/an avec des places et 20 000 réinstallations sur 5 ans pour journalistes, chercheurs, ONG. Lancer un rapport annuel « Vérité et République » publié par la France et l'Union européenne portant sur la liberté académique et de la presse, la corruption et les technologies de surveillance.
- **Encadrer les technologies de guerre et de surveillance.** Instaurer un contrôle européen des exportations de logiciels espions, drones et IA militaires (licences révocables et audits publics). Soutenir un traité international d'interdiction des armes autonomes létales d'ici 2030.
- **Porter secours aux victimes de crimes de guerre et contre l'humanité.** Garantir dans les visas humanitaires et programmes de réinstallation un accès favorisé aux victimes de crimes de guerre et associé d'une aide juridique, psychologique et sanitaire. Garantir des centres spécialisés de prise en charge des violences sexuelles de guerre. Créer un mécanisme européen d'appui immédiat aux procureurs nationaux pour documenter les crimes de guerre, y compris les violences sexuelles.
- **Renforcer les financements de la France à l'aide humanitaire d'urgence.** Compte tenu de l'état du monde, et dans un contexte de retrait drastique des financements de l'aide d'urgence par les États-Unis, la France et l'Europe doivent prendre leur part.
- **Créer un statut protecteur des otages d'État.**

Protéger les biens communs mondiaux

Sur Terre, l'équilibre du vivant dépend des océans, des forêts, de l'eau douce, des fonds marins, ou encore de l'espace extra-atmosphérique. Ce qui régit la vie de tous ne saurait être privatisé. Ces biens communs mondiaux sont aujourd'hui fragilisés par la surexploitation capitaliste, l'accaparement des ressources, la privatisation silencieuse et les effets du changement climatique. Ce désordre provoque des déplacements massifs de populations, des conflits, et multiplie les risques de crises sanitaires, alimentaires, ou économiques. Le combat pour la justice écologique mondiale est un combat pour la paix. Seul un cadre multilatéral ambitieux peut empêcher la prédation et la privatisation des biens communs mondiaux. Les biens communs doivent être protégés par des règles universelles impliquant les États, les organisations internationales et scientifiques, les ONG et les peuples directement concernés, afin d'empêcher qu'ils ne deviennent les nouvelles frontières du pillage économique.

- **Reconnaître la Nature comme sujet de droit international et protéger ceux qui la défendent.** Octroyer un statut juridique à certains communs planétaires permettant d'engager des recours internationaux. Intégrer dans les traités internationaux un principe de protection des terres vivrières gérées collectivement, afin de prévenir leur captation par des acteurs privés. Reconnaître et protéger les défenseurs de l'environnement (ONG, militants, scientifiques, juristes, lanceurs d'alerte) comme catégorie protégée par le droit international, avec un mécanisme de signalement auprès du Conseil de tutelle de l'ONU.
- **Étendre et systématiser les échanges « dette contre nature »** qui permettent d'effacer partiellement la dette d'un pays en contrepartie d'engagements concrets pour la lutte contre le changement climatique.

- **Proposer un nouveau traité international contraignant sur le devoir de vigilance des États et des multinationales** qui fasse prévaloir les droits humains, l'environnement et la santé. L'accès aux marchés publics internationaux, aux financements de la Banque mondiale ou du FMI et aux facilités d'investissement devrait être conditionné à la conformité avec ce traité. Des mécanismes de coopération judiciaire entre États seront établis pour traiter des litiges.
- **Mettre en place des partenariats de développement durable qui permettraient d'intégrer aux accords conclus une coopération technologique, des investissements et des règles communes pour la préservation des biens communs.** Réformer les mécanismes de règlement des différends entre États et investisseurs pour que des politiques de protection de l'environnement ou de transition climatique ne s'accompagnent pas de risques de litiges pour les États
- **Protéger l'Espace.** Inscrire un principe d'usage non exclusif dans les traités spatiaux obligeant toute activité spatiale à garantir aux générations futures leur égal accès à ces ressources. Chaque licence serait assortie de clauses de partage, empêchant la privatisation des ressources spatiales naissantes. Créer une Agence spatiale mondiale pour la sécurité des orbites, indépendante et chargée de surveiller, réguler et nettoyer l'orbite terrestre, qui fixerait des normes obligatoires de désorbitage et financerait le retrait des débris via une redevance sur chaque lancement. Créer un système mondial de quotas de pollution spatiale grâce à un plafond global contraignant de débris et émissions spatiales, avec un marché régulé de quotas géré par une institution multilatérale.

Réformer les institutions internationales

Le système international issu de l'après-1945 traverse une crise profonde. Construit dans un contexte de rapports de force dominé par un petit nombre de puissances et calqué sur les priorités de la Guerre froide, il n'est plus adapté aux défis du 21^e siècle. Les institutions multilatérales telles que le FMI, l'OMC, et en particulier l'ONU, souffrent d'un déficit démocratique : les pays du « Sud » sont largement sous-représentés, la société civile n'a qu'un accès très marginal à la prise de décision, la place des femmes est restreinte au sein des organes décisionnels. Aucune de ces institutions ne régule efficacement le capitalisme débridé, ni ne protège les biens communs mondiaux. Aussi, leur modèle économique est obsolète : une poignée d'institutions, dominées par les économies les plus riches, concentrent le pouvoir financier. Nous héritons d'un système multilatéral affaibli, concurrencé par des coalitions ad hoc, comme le « Conseil de la paix » porté par Donald Trump, et des organisations régionales. Pour nous, le multilatéralisme n'est pas une option : c'est un instrument de justice et de paix. Chaque État, chaque peuple, chaque société civile doit participer à la définition de l'avenir commun. Nous voulons reconstruire des institutions multilatérales fortes, démocratiques et équitables.

- **Construire une coalition des peuples qui veulent préserver les institutions et le droit international face aux impérialismes russe, chinois ou américain.**
- **Sauver les Nations-Unies, par la démocratie.** Améliorer la représentativité des continents marginalisés en élargissant les membres permanents du Conseil de sécurité ; suspendre le droit de veto au Conseil de sécurité lorsqu'il se prononce sur des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des génocides.

- **Réhabiliter et renforcer le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, en lui confiant un mandat clair et contraignant :** évaluer les politiques du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC au regard de critères sociaux, économiques et humains ; émettre des recommandations avant l'adoption de tout programme de réformes, auxquels le FMI et la Banque mondiale seraient tenus de répondre publiquement ; garantir le principe de non-régression sociale.
- **Instaurer un droit de pétition internationale** permettant d'inscrire un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, soumis à deux conditions : un minimum de 100 000 signatures dans chaque pays participant, et la participation d'au moins un tiers des États membres de l'ONU.
- **Démocratiser et rééquilibrer le FMI et la Banque Mondiale** en instaurant des droits de vote au FMI et à la Banque mondiale qui ne dépendent plus uniquement du capital détenu mais de sa combinaison avec des critères démographiques et de développement humain (population, PIB par habitant, IDH). Plafonner le nombre de voix par État.
- **Appeler à la finalisation de la mise en œuvre des réformes de régulation financière héritées de la crise de 2008, dont Bâle III pour le secteur bancaire.** La stabilité financière constitue un bien commun essentiel. Les réformes portées après la crise de 2008 sont aujourd'hui remises en cause par l'Administration Trump, qui poursuit un agenda de « dérégulation ». Le cadre de la régulation financière doit par ailleurs s'adapter à l'émergence de nouveaux acteurs (par exemple : crypto, finance non-bancaire) dont l'insuffisante régulation contient des risques pour la stabilité financière mondiale.

Chapitre 20

Une nouvelle approche de la sécurité internationale

L'explosion des inégalités, l'urgence climatique et le recul de la solidarité internationale compromettent les Objectifs de développement durable, fragilisent les pays vulnérables et alimentent les crises, déplacements forcés et tensions aux frontières européennes, avec des conséquences directes sur notre sécurité collective. La compétition pour l'accaparement des ressources naturelles et métaux critiques fragilise notre souveraineté.

La sécurité internationale ne peut pas se résumer à la dissuasion militaire. Sans éducation, ni infrastructure, ni lutte contre les inégalités et le réchauffement climatique, aucune sécurité durable n'est possible. Nous devons défendre une politique de sécurité globale qui renforce et européenise notre défense nationale mais qui cherche à renforcer la solidarité internationale en investissant dans le développement, l'éducation et le climat, et en défendant une diplomatie environnementale et féministe.

Investir dans le développement et l'éducation

Alors que les inégalités explosent et que l'urgence climatique s'aggrave, la solidarité internationale faiblit. Les financements actuels sont dérisoires face aux 9 000 milliards de dollars nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030. L'aide publique au développement (APD) stagne sous 0,7 % du revenu national brut et s'oriente trop souvent vers des prêts, alourdissant la dette des pays les plus vulnérables, qui consacrent désormais plus de ressources au remboursement qu'à la santé ou l'éducation. Le financement climatique et éducatif, notamment pour les filles, recule dramatiquement, alors que l'évasion fiscale et les profits des multinationales fossiles concentrent les richesses. Sans éducation, sans infrastructure de qualité, sans lutte contre les inégalités et le réchauffement climatique, la sécurité internationale est menacée. Face au désengagement américain et la coupe des programmes USAID, la France et l'Europe doivent impulser un nouveau modèle de coopération et porter l'exigence d'un développement juste et durable.

- **Penser le développement hors de toute relation de dépendance et de domination, en fondant nos partenariats sur la co-construction avec les acteurs locaux, dans une logique de réciprocité.** Renforcer le rôle des collectivités locales françaises par le biais de jumelages et d'échanges d'expériences.
- **Investir pour le développement humain en priorisant l'éducation et la santé.** Augmenter le niveau de l'APD pour atteindre 0,7 % du PIB et privilégier et privilégier les dons aux pays les plus pauvres et les actions en faveur de l'égalité de genre. Nouer de nouveaux partenariats avec les non-alignés, qui permettent d'investir pour l'accès aux biens essentiels, à l'éducation et la protection de l'environnement. Déployer notre diplomatie universitaire (un Erasmus renforcé, un accès facilité aux universités européennes pour nos partenaires du Sud).
- **Financer l'aide publique au développement grâce à la justice fiscale,** en luttant contre l'évasion fiscale via une imposition réelle des multinationales sur leurs lieux de profits et en instaurant une taxe mondiale sur les transactions financières dédiée à l'éducation et à la santé.
- **Lever le verrou de la dette des pays les plus vulnérables** en remplaçant les dettes illégitimes par des swaps « dette-éducation », transformant les remboursements en investissements scolaires. Instaurer des clauses de suspension du remboursement de la dette en cas de catastrophe climatique ou humanitaire.
- **Prioriser l'éducation et l'émancipation à travers la création d'un Fonds mondial de solidarité éducative qui financera durablement les enseignants, les infrastructures et les programmes d'alphabétisation.** Une attention particulière doit être portée à l'égalité femmes-hommes et la scolarisation des filles jusqu'à 18 ans doit être une priorité.

Construire une diplomatie féministe

Notre diplomatie doit être féministe. C'est prouvé : les pays les plus avancés en matière d'égalité femmes-hommes sont aussi les plus développés, les plus stables et les plus démocratiques. À l'inverse, la marginalisation des femmes est un accélérateur vers la pauvreté et les conflits. Dans les pays en guerre, les femmes sont tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient les premières victimes civiles des conflits armés. Pourtant, plus il y a de femmes autour de la table des négociations, plus la paix est rapide à obtenir et durable dans le temps. La France figure parmi les premiers États à avoir adopté une diplomatie féministe (DF), mais celle-ci manque de cohérence, de volonté politique et de moyens. Il est temps de faire de l'émancipation des femmes et des filles à travers le monde un pilier de notre politique étrangère et de sécurité.

- **Être aux côtés des révolutions féministes, partout où elles se trouvent.**
- **Faire reconnaître l'apartheid de genre comme un crime contre l'humanité en droit international.**
- **Financer l'émancipation des femmes et des filles comme une politique de sécurité nationale.** Réaffirmer l'engagement au plus haut niveau de l'État et inscrire la diplomatie féministe dans l'organisation institutionnelle de l'action extérieure comme une politique structurante et durable. Défendre les droits sexuels et reproductifs, la scolarisation des filles, l'égal accès des femmes au monde du travail et aux responsabilités politiques. Pérenniser et doubler le montant du Fonds français de soutien aux organisations féministes. Proposer la création d'un fonds européen de soutien aux organisations féministes à travers le monde. Positionner la France parmi les cinq premiers donateurs à ONU Femmes. Développer les réseaux féministes francophones.

- **Protéger et soutenir les femmes dans la lutte contre le réchauffement climatique.** Renforcer la présence des femmes dans les négociations internationales (en particulier dans les négociations climatiques), en imposant à terme un quota de 50 % de femmes négociatrices par exemple dans les COP climatiques.
- **Féminiser l'administration des affaires étrangères et de la défense :** assurer la parité dans tous les postes décisionnels du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE). Une formation obligatoire à la DF pour 100 % des agents est demandée.
- **Défendre la parité au Parlement européen** en imposant la règle des listes électorales alternées pour les élections européennes.
- **Déployer la budgétisation sensible au genre dans l'ensemble de l'action extérieure,** de la coopération culturelle et de l'aide publique au développement. Garantir que 85 % de l'aide publique au développement contribuent à l'égalité de genre et que 20 % des financements fassent de l'égalité de genre leur priorité, contre 5 % actuellement. Augmenter la part de l'aide publique au développement (APD) dédiée à la promotion de l'égalité des genres (viser les 20 % prévus en 2021 par la loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement).

Réinventer la diplomatie environnementale

La crise écologique redéfinit les relations internationales. Le dérèglement climatique, la perte de biodiversité, la pression sur l'eau et les sols fragilisent la stabilité mondiale, accentuent les inégalités et touchent d'abord les pays qui ont le moins contribué à la crise. Les engagements internationaux sont trop faibles au regard des alertes scientifiques, et compromis par les rivalités géopolitiques. Dans ce contexte, la France et l'Europe peinent à porter une diplomatie environnementale claire, cohérente et crédible. Les relations internationales doivent être fondées sur la coopération et l'équité plutôt que sur la compétition extractiviste. Planifier plutôt que subir, partager plutôt qu'accaparer : voilà l'ambition de notre diplomatie environnementale.

➤ **Passer des accords de Paris à un véritable « Pacte vert » à l'échelle mondiale, s'appuyant notamment sur une conditionnalité écologique des accords commerciaux**

➤ **Positionner l'Europe en leader de la diplomatie verte sur les terres rares** en construisant des alliances stratégiques (Australie, Groenland, Afrique australe) pour des approvisionnements durables, tout en mobilisant l'instrument anti-coercition face aux restrictions chinoises. Cette stratégie vise à réduire une dépendance estimée à 4 milliards d'euros par an et à crédibiliser une souveraineté verte européenne.

➤ **Créer une alliance internationale de justice et de contrôle des ressources**, une coalition mondiale sous l'égide de l'ONU associant États producteurs, consommateurs et ONG, chargée de fixer des quotas de production et un prix minimum mondial. Cette gouvernance limiterait les impacts écologiques (2 000 tonnes de déchets par tonne extraite) et garantirait un partage plus équitable des bénéfices.

➤ **Défendre l'introduction d'un Conseil de sécurité climatique à l'ONU**, doté d'un mandat contraignant pour prévenir et sanctionner les atteintes graves au climat et à l'environnement (déforestation massive, destruction de puits de carbone, attaques contre les défenseurs de l'environnement). Ils permettraient de sanctionner réellement les États et entreprises climaticides, de mieux protéger les populations vulnérables exposées aux famines, aux migrations forcées et aux conflits liés à l'eau et aux terres.

➤ **Porter la création d'un Tribunal international pour les crimes environnementaux** pour juger les crimes d'écocide et les violations massives du droit à un environnement sain. Reconnaître l'écocide comme crime international et créer une juridiction dédiée permettrait de poursuivre les dirigeants politiques et économiques responsables de décisions entraînant des dommages graves, étendus et durables aux écosystèmes (marées noires, pollutions chimiques durables, etc.).

Notes

[illegible]

